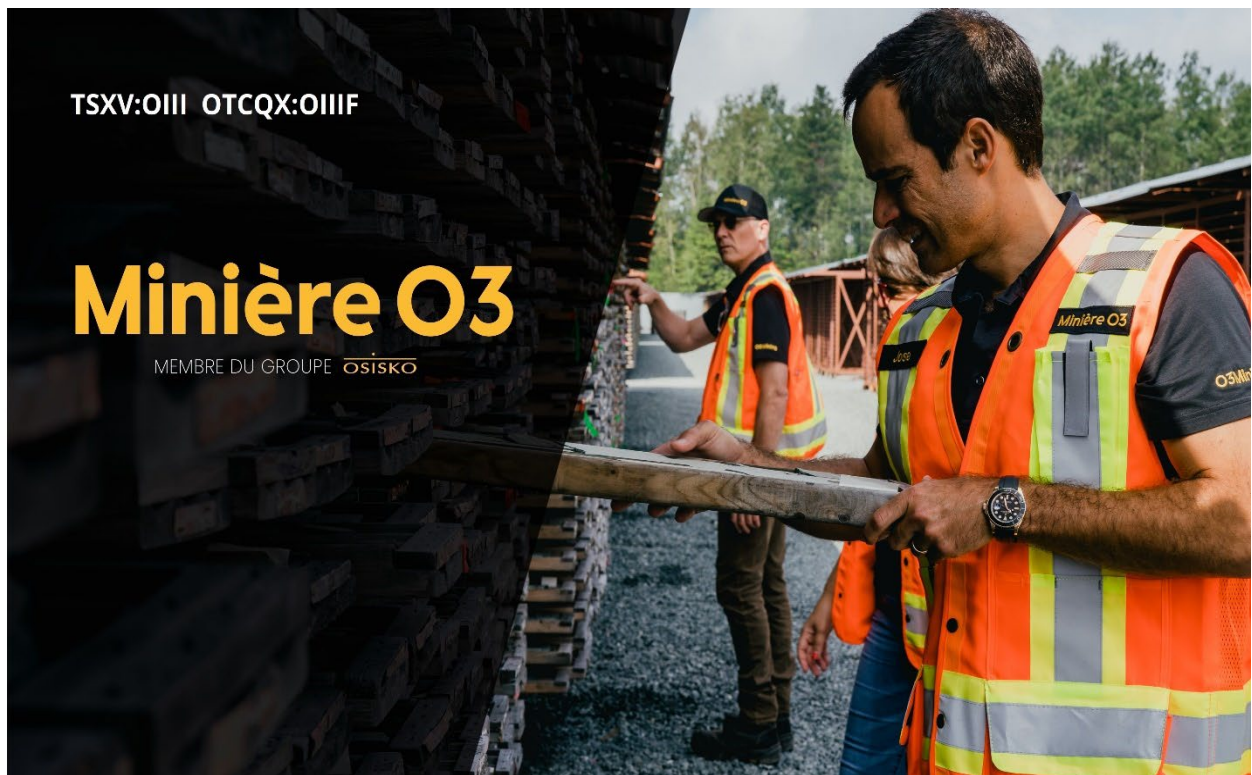


MINIÈRE 03

PROJET MINIER MARBAN INGÉNIERIE DESCRIPTION INITIALE DE PROJET

NOVEMBRE 2022





PROJET MINIER MARBAN INGÉNIERIE DESCRIPTION INITIALE DE PROJET

MINIÈRE 03

VERSION FINALE

PROJET N° : 221-11330-03
DATE : NOVEMBRE 2022

2E ÉTAGE
3535, BOULEVARD L.-P.-NORMAND
TROIS-RIVIÈRES (QUÉBEC) G9B 0G8
CANADA

T : +1 819 375-1292
WSP.COM

SIGNATURES

RÉVISÉ PAR

<original signé par>


Carl Martin, **biol., M. Sc.**
Chargé de projet

Le 21 novembre 2022

Date

<original signé par>


Myrzah Tavares Bello
Vice-présidente, Développement durable et
Ressources humaines
Minière O3

Le 21 novembre 2022

Date

Le présent rapport a été préparé par WSP CANADA INC. pour le destinataire, MINIÈRE O3, conformément à l'entente de services professionnels. La divulgation de tout renseignement faisant partie du présent rapport relève uniquement de la responsabilité du destinataire visé. Le contenu et les opinions se trouvant dans le présent rapport sont basés sur les observations et informations disponibles pour WSP au moment de sa préparation. Si un tiers utilise, se fie, ou prend des décisions ou des mesures basées sur ce rapport, ledit tiers en est le seul responsable. WSP n'accepte aucune responsabilité quant aux dommages que pourrait subir un tiers en conséquence de l'utilisation de ce rapport ou à la suite d'une décision ou mesure prise basé sur le présent rapport. Ces limitations sont considérées comme faisant partie intégrante du présent rapport.

L'original du fichier technologique que nous vous transmettons sera conservé par WSP pour une période minimale de dix ans. Étant donné que le fichier transmis au destinataire n'est plus sous le contrôle de WSP, son intégrité n'est pas garantie. Ainsi, aucune garantie n'est donnée sur les modifications qui peuvent y être apportées ultérieurement à sa transmission au destinataire visé.

ÉQUIPE DE RÉALISATION

MINIÈRE O3

Vice-présidente, Développement durable
et Ressources humaines

Myrzah Tavares Bello

Directeur des opérations

Jean-Félix Lepage

Spécialiste, Développement durable

Jeffrey Vaillancourt

Gestionnaire environnement

Pascale Mayrand

WSP CANADA INC. (WSP)

Chargé de projet

Carl Martin

Spécialiste en évaluation environnementale

Georges Gangbazo

Édition

Nancy Laurent

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE	1
PARTIE A – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.....	3
1 NOM DU PROJET, SECTEUR ET EMPLACEMENT PROJETÉ.....	5
2 RENSEIGNEMENTS SUR LE PROMOTEUR.	6
3 ACTIVITÉS DE MOBILISATION	7
3.1 Démarche de consultation	8
3.2 Principales préoccupations	8
3.3 Plan de mobilisation futur	9
4 ACTIVITÉS DE MOBILISATION AUPRÈS DES GROUPES AUTOCHTONES.....	10
4.1 Démarche d’information	10
4.2 Principales préoccupations	10
4.3 Plan de mobilisation futur	11
5 ÉTUDES, PLANS OU ÉVALUATIONS RÉGIONALES	12
5.1 Études et plans se rapportant au projet	12
5.2 Évaluations régionales	12
6 ÉVALUATION STRATÉGIQUE	13
7 RAISONS D’ÊTRE, NÉCESSITÉ ET AVANTAGES POTENTIELS DU PROJET	17
8 DISPOSITIONS APPLICABLES.....	19

9	ACTIVITÉS, INFRASTRUCTURES, STRUCTURES ET OUVRAGES PERMANENTS OU TEMPORAIRES	20
9.1	Principales infrastructures, structures et ouvrages permanents	20
9.2	Ressources et réserves minérales	21
9.3	Extraction du minerai.....	21
9.4	Traitement du minerai.....	24
9.5	Gestion des stériles et des résidus miniers	24
9.6	Restauration et réhabilitation du site	26
10	CAPACITÉ DE PRODUCTION MAXIMALE ET PROCESSUS DE PRODUCTION	27
11	CALENDRIER DE RÉALISATION DU PROJET	28
12	SOLUTIONS DE RECHANGE POTENTIELLES.....	29
12.1	Solutions de rechange à la réalisation du projet	29
12.2	Solutions de rechange au projet.....	29
13	DESCRIPTION DE L'EMPLACEMENT PROJETÉ.....	33
A.	Coordonnées géographiques	33
B.	Plan de site	33
C.	Description officielle du terrain	35
D.	Proximité des communaUtés locales.....	35
E.	Proximité des communautés autochtones.....	39
F.	Proximité de territoire domanial.....	39
14	DESCRIPTION SOMMAIRE DU MILIEU BIOLOGIQUE ET PHYSIQUE.....	40
14.1	Physiographie.....	40

14.2	Climat et végétation	40
14.3	Hydrographie	40
14.4	Dépôts de surface et hydrogéologie	40
14.5	Faune aquatique	41
14.6	Faune terrestre	41
14.7	Espèces en péril	42
15	DESCRIPTION SOMMAIRE DU CONTEXTE SANITAIRE, SOCIAL ET ÉCONOMIQUE	43
15.1	Contexte administratif	43
15.2	Vocation du territoire	43
15.3	Population	43
15.4	Activités économiques	43
15.5	Infrastructures routières et ferroviaires	43
15.6	Chasse, pêche et piégeage	44
15.7	Patrimoine et archéologie	44
15.8	Peuples autochtones	44
16	APPUI FINANCIER	51
17	TERRITOIRES DOMANIAUX.....	52
18	INSTANCES QUI DÉTIENNENT DES ATTRIBUTIONS RELATIVEMENT À UNE ÉVALUATION DES EFFETS ENVIRONNEMENTAUX	53
18.1	Gouvernement du Canada.....	53
18.2	Gouvernement provincial	53
19	CHANGEMENTS SUR LES COMPOSANTES DE L'ENVIRONNEMENT .	57

20	CHANGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX SUR LE TERRITOIRE DOMANIAL, DANS UNE PROVINCE AUTRE OU À L'EXTÉRIEUR DU CANADA.....	59
21	RÉPERCUSSION SUR LES PEUPLES AUTOCHTONES.....	60
22	CHANGEMENTS AUX CONDITIONS SANITAIRES, SOCIALES OU ÉCONOMIQUES DES PEUPLES AUTOCHTONES.....	61
23	ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE .	63
24	DÉCHETS ET ÉMISSIONS.....	64
24.1	Gestion des déchets	64
24.2	Émissions atmosphériques.....	64
24.3	Rejets liquides	64
24.4	Gestion des sols contaminés.....	65
25	RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	67

TABLEAUX

TABLEAU 1 :	PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS EXPRIMÉES DANS LE CADRE DES RENCONTRES CITOYENNES	9
TABLEAU 2 :	PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS EXPRIMÉES DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS DE MOBILISATION AUPRÈS DES GROUPES AUTOCHTONES.....	11
TABLEAU 3 :	PRINCIPALES ÉTAPES DE RÉALISATION DU PROJET MARBAN	28
TABLEAU 4 :	DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES	46
TABLEAU 5 :	VITALITÉ ÉCONOMIQUE	47
TABLEAU 6 :	EMPLOIS ET MAIN-D'ŒUVRE	47
TABLEAU 7 :	SOURCES D'EFFETS POTENTIELS DU PROJET	55

TABLEAU 8 :	PRINCIPAUX CHANGEMENTS POTENTIELS SUR LES COMPOSANTES DE L'ENVIRONNEMENT	57
TABLEAU 9 :	PRINCIPALES RÉPERCUSSIONS POTENTIELLES SUR LES PEUPLES AUTOCHTONES	60
TABLEAU 10 :	PRINCIPAUX CHANGEMENTS POTENTIELS SUR LES CONDITIONS SANITAIRES, SOCIALES OU ÉCONOMIQUES DES PEUPLES AUTOCHTONES	61

CARTES

CARTE 1 :	PLAN DU SITE	23
CARTE 2 :	EMPLACEMENT DU PROJET MARBAN	34
CARTE 3 :	LOTS ET PLAN DE MINE	37

FIGURES

FIGURE 1 :	ÉVOLUTION DU PRIX DE L'OR	17
FIGURE 2 :	DÉTAIL DES FOSSES MINIÈRES.....	21
FIGURE 3 :	DIAGRAMME D'ÉCOULEMENT DU PROCÉDÉ DE TRAITEMENT DU MINÉRAI..	25
FIGURE 4 :	EMPLACEMENT DE MARBAN INGÉNIERIE À L'INTÉRIEUR DE LA PROPRIÉTÉ MARBAN.....	35
FIGURE 5 :	SITUATION DU PROJET PAR RAPPORT AU TERRITOIRE TRADITIONNEL AUTOCHTONE.....	39
FIGURE 6 :	PROFIL D'INDICATEUR DE LA SANTÉ (EN %), PAR IDENTITÉ AUTOCHTONE, ESTIMATION DE QUATRE ANS, QUÉBEC..	48

ANNEXE

A	COMPTES-RENDUS DES RENCONTRES AVEC LES PARTIES PRENANTES LOCALES
----------	---

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

Abréviation, acronyme	Définition
CH ₄	Méthane
CO ₂	Dioxyde de carbone
CO ₂ Eq	Dioxyde de carbone équivalent
DIP	Description initiale de projet
g/t	Gramme par tonne
GES	Gaz à effet de serre
KN	Fosses Keriens et Norlartic
kV	Kilovolt
L	Litre
LÉI	Loi sur l'évaluation d'impact
LQE	Loi sur la qualité de l'environnement
m ³	Mètre cube
MELCC	Ministère l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
MFFP	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
MRC	Municipalité régionale de comté
N ₂ O	Protoxyde d'azote
OER	Objectifs environnementaux de rejet
oz	Once
SO ₂	Dioxyde de soufre
tm ou t	Tonne métrique
tpa	Tonnes par année
tpj	Tonnes par jour
UGAF	Unité de gestion des animaux à fourrure

PRÉAMBULE

Minière O3, une société du Groupe Osisko, est un explorateur aurifère en voie de produire de l'or à partir de ses camps aurifères très prometteurs au Québec (Canada). Alors qu'elle grandit pour devenir une productrice d'or au Québec, Minière O3 bénéficie du soutien et des succès antérieurs et de l'expertise de l'équipe d'Osisko dans la construction de mines.

Minière O3 est bien capitalisée et détient un intérêt de 100 % dans toutes ses propriétés (66 000 ha) au Québec. Minière O3 se négocie à la Bourse de croissance TSX (TSX.V : OIII) et sur les marchés OTC (OTCQX : OIIF).

Une description initiale de projet (DIP) a été préparée afin de présenter, de façon simplifiée et synthétique, les renseignements préliminaires contextuels et descriptifs importants relatifs au projet minier Marban Ingénierie (projet Marban), situé à environ 15 km au nord-ouest de Val-d'Or, dans la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue.

De façon sommaire, le projet Marban inclut :

- l'exploitation d'une mine à ciel ouvert d'une durée de vie de 10 ans;
- la mise en place d'infrastructures de surface dédiées au transport de minerai et du stérile;
- l'implantation d'une usine de traitement du minerai;
- les aires d'accumulation de stériles miniers, de résidus miniers et de mort-terrain;
- l'implantation d'infrastructures connexes (alimentation électrique, télécommunications, chauffage, ventilation, traitement des eaux, etc.);
- la déviation d'une route existante et la création d'une nouvelle voie d'accès au projet à partir de la route 117;
- la déviation d'un cours d'eau permanent s'écoulant actuellement au-dessus des gisements visés par le projet.

La présente DIP est présentée en vertu de la nouvelle *Loi sur l'évaluation d'impact* (LÉI) (L.C. 2019, c. 28) en vigueur depuis le 28 août 2019 et contient les renseignements exigés à l'annexe 1 du *Règlement sur les renseignements et la gestion des délais* (DORS/2019-283). Ce document a été préparé d'une façon claire et concise en se limitant aux éléments pertinents à la bonne compréhension du projet et des effets potentiels, tout en s'appuyant sur le *Guide de préparation d'une description initiale de projet et d'une description détaillée de projet*.

PARTIE A – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1 NOM DU PROJET, SECTEUR ET EMPLACEMENT PROJETÉ

Titre du projet	Projet minier Marban Ingénierie
Type/secteur	Mines et minéraux, Or
Emplacement projeté	Territoire de la ville de Val-D'Or, à environ 15 km au nord-Ouest de Val-d'Or, à mi-chemin entre les villes de Val-d'Or et de Malartic, dans la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue, Province de Québec (voir les coordonnées à la partie C du présent document)

2 RENSEIGNEMENTS SUR LE PROMOTEUR

Promoteur	Minière O3
Adresse civique	1440 – 155 University Ave. Toronto, Ontario M5H 3B, Canada
Représentant principal	Myrzah Tavares Bello Vice-présidente, Développement durable et Ressources humaines 873-381-2014 poste 303 mtavaresbello@o3mining.com
Site Internet	https://miniereo3.com/

3 ACTIVITÉS DE MOBILISATION

Minière O3 a mis en place un plan complet pour dialoguer avec les parties prenantes. Tout au long de 2021 et de 2022, elle a tenu plusieurs rencontres avec tous les paliers de gouvernement, les résidents, les Premières Nations, les fournisseurs, les organismes paragouvernementaux, les employés, etc. Ces rencontres permettent d'intégrer les intérêts des différentes parties prenantes dans les plans futurs et l'entreprise continuera à s'engager régulièrement avec elles.

Afin d'améliorer la compréhension des effets du projet sur les différents groupes de population, une brève analyse des statistiques disponibles a permis d'initier l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+).

La MRC de la Vallée-de-L'Or compte 44 406 habitants répartis en six municipalités, quatre territoires non organisés et deux réserves autochtones¹.

Les municipalités touchées par le projet Marban sont les suivantes :

Municipalité	Désignation	Population	Superficie (km ²)
Malartic	Ville	3 289	158
Val-d'Or	Ville	33 047	3 983

En 2021, la population comptait 21 341 femmes et 22 424 hommes. La répartition de la population était la suivante :

Groupe d'âge	Pourcentage (%)
0-24 ans	27,6
25-64 ans	53,1
65 ans et +	19,3

La proportion de gens avec un diplôme collégial est de 17,1 %, un diplôme universitaire 11,1 % et un diplôme ou certificat autre, 71,8 %

Le taux de travailleurs de 25-64 ans de sexe masculin était de 78 % en 2020 et 72,2 % de sexe féminin.

En octobre 2022, le taux de chômage de la région de l'Abitibi-Témiscamingue se situait à 3,1 %².

La description du contexte sanitaire et social de la région sera approfondie au cours du processus d'étude d'impact. Les références suivantes seront consultées pour l'analyse ACS+ : la santé publique de la MRC de La Vallée-de-L'Or et de l'Abitibi-Témiscamingue, l'institut de la statistique du Québec et l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

Les sujets abordés lors de l'analyse ACS+ pourraient être, à titre d'exemple : des informations sur des groupes vulnérables, les taux de maladies chroniques, le logement, etc., et ce, par groupe d'âge et de sexe.

¹ <http://mrcvo.qc.ca/administration/administration/portrait/statistiques/>

² https://statistique.quebec.ca/fr/document/population-active-emploi-et-chomage-regions-administratives-rmr-et-quebec/tableau/caracteristiques-du-marche-du-travail-donnees-mensuelles-desaisonnalisees-regions-administratives-et-ensemble-du-quebec#tri_es=5

3.1 DÉMARCHE DE CONSULTATION

Différents moyens de communication ont été mis en place afin d'établir et de maintenir le dialogue avec la communauté et les différentes parties prenantes incluant :

- Deux rencontres d'information citoyenne³ :
 - le 29 septembre 2021, dont les objectifs étaient :
 - présenter l'entreprise et le projet;
 - entreprendre un dialogue entre la communauté et l'entreprise;
 - identifier les préoccupations et les questionnements;
 - sonder les moyens de dialogue futur.
 - le 28 septembre 2022, dont les objectifs étaient de :
 - présenter l'avancement des engagements pris par l'entreprise;
 - présenter les résultats de l'étude de préfaisabilité;
 - présenter les prochaines étapes du projet Marban;
 - présenter les activités à venir dans le secteur.
- Deux rencontres de consultation spécifiques : une avec les propriétaires de proximité Gervais_DesBoisés et l'autre avec les propriétaires de périphérie Vassan_Norrie le 25 mai 2022;
 - les objectifs de ces deux rencontres étaient de :
 - poursuivre le développement du projet en collaboration avec la communauté d'accueil;
 - déterminer le mécanisme d'échanges le plus adapté et efficace pour la poursuite des discussions;
 - échanger sur certains enjeux spécifiques (déplacement de certaines résidences et la déviation du chemin Gervais).
 - les engagements de Minière O3, à la suite de ces rencontres, sont :
 - maintenir la communauté d'accueil informée au fur et à mesure de l'avancement du projet;
 - faire preuve de transparence et respecter de la prise de parole;
 - être à l'écoute des préoccupations et des questionnements de la communauté d'accueil;
 - répondre aux préoccupations et questionnements de la communauté d'accueil.
- Embauche d'une agente de liaison communautaire en août 2022;
- Plus de 70 rencontres individuelles avec les résidents entourant le projet Marban pour discuter d'enjeux spécifiques comme un protocole d'acquisition des propriétés sur l'empreinte du projet, des périodes de chasse, de la caractérisation environnementale, etc.
- Autres moyens de communication :
 - une page communauté sur le site web de l'entreprise (les comptes-rendus des rencontres sont disponibles sur cette page);
 - une liste de distribution par courriel;
 - une infolettre trimestrielle.

3.2 PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS

Les deux rencontres d'information citoyenne tenues le 29 septembre 2021 et le 28 septembre 2022, ainsi que les rencontres de consultations et les rencontres individuelles ont permis à Minière O3 de déterminer les préoccupations

³ <https://miniereo3.com/wp-content/uploads/210929-Rencontre-Citoyen.pdf>

des citoyens. La société minière s’engage à prendre en compte ces préoccupations et à travailler à réduire les impacts anticipés en modifiant certains aspects du Projet.

Les principales préoccupations exprimées au cours des différentes rencontres sont résumées dans le tableau 1, alors que les comptes-rendus des rencontres sont présentés à l’annexe A.

Tableau 1 : Principales préoccupations exprimées dans le cadre des rencontres citoyennes

Thématique	Préoccupations
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> – L’engagement du promoteur – L’importance d’établir une relation de confiance – La mise en place d’un comité de suivi – Justification du projet – Relocalisation de certains propriétaires
Description de projet	<ul style="list-style-type: none"> – Parc à résidus – Déviation du chemin : augmentation du temps de se rendre à la maison – Mesures d’atténuation à mettre en place
Nuisances générales	<ul style="list-style-type: none"> – Bruit et vibrations (forages et dynamitage) – Poussières – Circulation – Paysage : perte de milieux forestiers, visibilité des piles, etc.
Environnement biophysique	<ul style="list-style-type: none"> – Eau souterraine (nappe phréatique) – Eau potable – Puits artésiens (niveau d’eau et qualité de l’eau) – Faune
Environnement social	<ul style="list-style-type: none"> – Valeur des résidences – Territoire de chasse – Sécurité – Stress vécu

3.3 PLAN DE MOBILISATION FUTUR

La mise sur pied d’un mécanisme d’échanges convenu et adapté pour la poursuite des échanges a été explorée à l’issue des deux rencontres individuelles avec les propriétaires de proximité Gervais_DesBoisés et avec les propriétaires de périphérie Vassan_Norrie le 25 mai 2022.

Minière O3 continuera son engagement d’informer et de consulter les citoyens et groupes d’intérêts. Les démarches de mobilisation prévues incluent :

- Les rencontres d’informations régulières selon l’avancement des phases du projet;
- la mise à jour de la page communautaire sur le site web;
- les ateliers de travail sur des enjeux spécifiques;
- les rencontres spécifiques (résidents sur l’empreinte du projet, résidents de périphérie, chasseurs, autres groupes d’intérêt, etc.);
- l’établissement d’un protocole de cohabitation de façon conjointe avec les résidents;
- l’établissement d’un mécanisme de réception et traitement des plaintes.

4 ACTIVITÉS DE MOBILISATION AUPRÈS DES GROUPES AUTOCHTONES

4.1 DÉMARCHE D'INFORMATION

Le site du projet est situé sur des terres qui font l'objet d'une entente sur les revendications territoriales globales ou d'une entente sur l'autonomie gouvernementale.

Des démarches d'information ont été entreprises spécifiquement pour les groupes autochtones suivants :

- Conseil de la Première Nation Abitibiwinni (Pikogan);
- Nation Anishnabe du Lac-Simon (Lac-Simon);
- Communauté anicinape de Kitcisakik (Kitcisakik).

Ces démarches comprennent :

- plusieurs rencontres virtuelles avec les communautés de Lac-Simon, Pikogan et Kitcisakik pour la présentation de Minière O3, du projet Marban et de l'avancement du projet depuis l'automne 2020;
- des rencontres au site de Minière O3 et/ou aux bureaux des communautés de Lac-Simon et Pikogan;
- de nombreux échanges des courriels et appels téléphoniques avec les représentants de Lac-Simon, Pikogan et Kitcisakik sur des sujets divers.

Les trois communautés ont démontré de l'intérêt pour le processus d'information et de consultations du projet Marban.

En plus des activités susmentionnées concernant les communautés de Pikogan, Lac-Simon et Kitcisakik, des lettres et des courriels ont été envoyés aux autres communautés autochtones pouvant être intéressées par le projet Marban, soit :

- Long Point First Nation (Winneway);
- Gouvernement de la Nation Crie;
- Wahgoshig First Nation ;
- Kebaowek First Nation (Kebaowek);
- Kitigan Zibi Anishinabeg (Kitigan Zibi);
- Timiskaming First Nation (Timiskaming);
- Wolf Lake First Nation (Hunter's Point) ;
- Mitchikanibikok Inik First Nation.

La communauté de Timiskaming First Nation, a demandé une rencontre afin de savoir plus sur le projet avant de se prononcer. La communauté Kitigan Zibi Anishinabeg a informé Minière O3 qu'elle ne souhaite pas participer au processus de consultation en raison de sa distance par rapport à la localisation du projet Marban.

4.2 PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS

Les principales préoccupations exprimées au cours des rencontres d'information sont résumées dans le tableau 2, alors que les comptes-rendus des rencontres sont présentés à l'annexe A.

Tableau 2 : Principales préoccupations exprimées dans le cadre des activités de mobilisation auprès des groupes autochtones

Thématique	Préoccupations
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none">– Travailler dans le respect– Développer un protocole de communication– Empressement du promoteur
Description de projet	<ul style="list-style-type: none">– Nombres d'emplois
Environnement biophysique	<ul style="list-style-type: none">– Impacts des travaux sur la faune et la flore– Inclusion des savoirs autochtones
Environnement social	<ul style="list-style-type: none">– Formation– Développement économique des communautés

4.3 PLAN DE MOBILISATION FUTUR

Minière O3 entend mener un processus d'information et de consultation spécifique auprès des communautés autochtones identifiées comme pouvant être concernées par la réalisation du Projet.

Le plan de mobilisation de Minière O3 spécifique aux communautés autochtones est basé sur le respect du rythme d'avancement propre des différentes communautés.

Le plan de mobilisation futur s'établit selon les grandes séquences suivantes, selon l'avancement avec chaque communauté individuelle :

- prise de contact, présentation de l'entreprise et du projet;
- confirmation de l'intérêt de la communauté à participer au processus de consultation et au projet;
- mise en place d'un protocole de communication avec la communauté;
- établissement d'un calendrier de travail;
- définition des enjeux à discuter/négocier;
- établissement d'une entente de collaboration.

5 ÉTUDES, PLANS OU ÉVALUATIONS RÉGIONALES

Les sections ci-dessous présentent toute étude ou tout plan se rapportant au Projet qui ont été ou sont effectués à l'égard de la région où le Projet doit être réalisé. Ces études ou plans comprennent notamment toute évaluation régionale ayant été, ou qui est effectuée, en application des articles 92 ou 93 de la *Loi sur l'évaluation d'impact* (LÉI; L.C. 2019, ch. 28, art. 1). Sont aussi considérés toute étude ou tout plan réalisés par toute instance, notamment un corps dirigeant autochtone ou en son nom, lorsque le public y a accès.

5.1 ÉTUDES ET PLANS SE RAPPORTANT AU PROJET

Récemment, Minière O3 a fait produire les études suivantes :

- le rapport technique NI 43-101 et l'évaluation économique préliminaire du projet Marban réalisée par Ausenco Engineering Canada Inc., en septembre 2020 (Ausenco, 2020);
 - le rapport technique NI 43-101 et l'estimation des ressources minérales réalisée par Ausenco Engineering Canada Inc. et G Mining Services Inc., en février 2022 (Ausenco et G Mining, 2022);
 - le rapport technique NI 43-101 et l'étude de préfaisabilité réalisée par Ausenco Engineering Canada Inc. pour le compte de Minière O3, en octobre 2022 (Ausenco, 2022).
-

5.2 ÉVALUATIONS RÉGIONALES

Aucune évaluation régionale se rapportant au projet n'a été ou n'est effectuée en application des articles 92 ou 93 de la LÉI.

6 ÉVALUATION STRATÉGIQUE

Environnement et Changement climatique Canada a publié un document portant sur l'évaluation stratégique des changements climatiques. Celle-ci fournira une orientation sur la façon dont les évaluations fédérales des impacts tiendront compte des émissions de gaz à effet de serre ainsi que la résilience aux changements climatiques d'un projet. Ceci permettra une prise en compte uniforme, prévisible, efficace et transparente des changements climatiques tout au long du processus d'évaluation d'impact.

PARTIE B – RENSEIGNEMENTS SUR LE PROJET

HISTORIQUE DES ACTIVITÉS

L'exploration menée sur la propriété Marban remonte à au moins 1940 et comprend la cartographie géologique, l'échantillonnage, la compilation de données géologiques, structurales et géochimiques, la prospection géophysique, le creusement de tranchées et des forages approfondis à la surface et sous terre. Au moins 14 sociétés différentes ont exploré et/ou exploité des parties de la propriété entre 1940 et 1994.

Depuis qu'elle a acquis des intérêts dans la propriété au début de 2006, NioGold Mining Corporation (NioGold), incluant les travaux de la coentreprise Aurizon-NioGold, a mené les activités suivantes sur la propriété Marban :

- construction de modèles informatiques tridimensionnels des travaux souterrains historiques;
- achèvement des levés magnétiques aéroportés à haute résolution;
- levé d'orientation à polarisation induite;
- études pétrographiques de la minéralisation aurifère des zones Nord-Nord et Marban;
- forage de 954 trous représentant 281 217 m de forage; et
- essais métallurgiques.

À la suite de la prise de contrôle de NioGold, Minière Osisko a réalisé 26 sondages totalisant 15 171 m en 2016 et 2017 dans les extensions en profondeur des gisements Marban, Norlartic et Keriens. Les trous de forage étaient espacés à environ 400 m dans le but de tester le concept d'un corps minéralisé à faible teneur de grand volume en profondeur. Le trou de forage le plus profond a atteint 1 475 m verticaux.

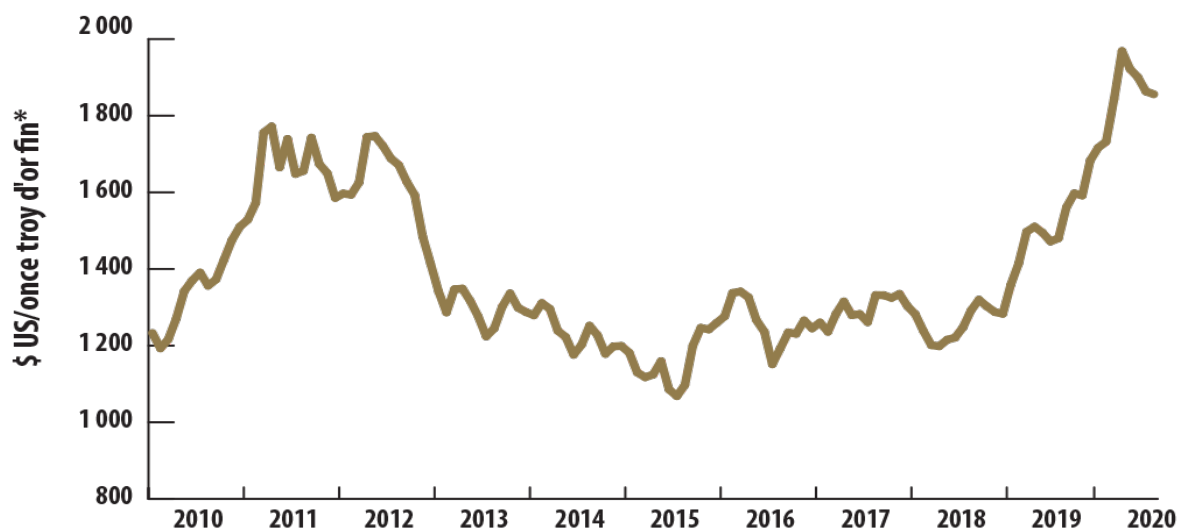
Depuis la création de Minière O3 en 2019, l'attention a été portée sur l'exécution de forage d'exploration. Quatre cent quatre-vingt-huit (488) trous ont été complétés en date de la fin du troisième trimestre de 2022, représentant 131 576 m de forage. Les forages ciblaient la validation de nouvelles zones, l'extension de zones connues ainsi que du forage intercalaire aux fins de conversion de la ressource.

Les autres travaux d'exploration incluent un levé magnétique au drone, des levés magnétiques IP, de la géochimie par échantillonnage de sol et d'écorce ainsi que du décapage. De plus, des essais métallurgiques ont été complétés en 2021 et 2022.

Minière O3 a aussi fait une étude économique préliminaire en 2020 (Ausenco, 2020) et une étude de préfaisabilité en 2022 (Ausenco, 2022).

7 RAISONS D'ÊTRE, NÉCESSITÉ ET AVANTAGES POTENTIELS DU PROJET

Le développement de projets miniers aurifères se justifie par la hausse des investissements pour les métaux précieux comme l'or depuis 2020. L'incertitude créée par la pandémie de la COVID-19, l'inflation et l'incertitude des marchés font de l'or une valeur refuge pour les investisseurs, ce qui explique aussi la hausse de la valeur de l'or (figure 1). Cette hausse crée également une demande croissante du métal. Par ailleurs, selon les données publiées par Ressources Naturelles Canada, 8 % de l'or produit est utilisé pour des applications technologiques, principalement des microcircuits et un éventail de produits électroniques. Finalement, la transition énergétique apportera également une demande croissante de l'or.



Tirée de Ressources Naturelles Canada⁴

Figure 1 : Évolution du prix de l'or

Tous ces éléments réunis sont favorables au développement de projets miniers aurifères.

Les études technico-économiques effectuées à ce jour démontrent des résultats positifs pour poursuivre le développement du projet Marban. Comme expliqué précédemment, la demande en or est à la hausse et ce besoin devra être comblé; il pourra être comblé en partie par le projet Marban. Développer un nouveau projet sur le territoire québécois assure une exploitation responsable de minéraux demandés grâce à un cadre réglementaire rigoureux.

Selon les résultats de la mise à jour de l'étude technique complétée en 2022 par Ausenco Engineering Canada Inc. et G Mining Services Inc. (2022), le gisement Marban possède des :

- ressources minérales mesurées et indiquées 2,37 millions d'onces (Moz);
- réserves minérales prouvées et probables de 1,65 Moz.

La capacité nominale de l'usine de traitement projetée est de 16 438 tonnes par jour (tpj), avec une durée de vie de la mine de 9,6 années.

Plusieurs autres avantages potentiels contribuent à justifier la réalisation du projet, notamment des retombées économiques importantes pour la ville de Val-D'Or, la région de l'Abitibi-Témiscamingue, la province de Québec,

⁴ Faits sur l'or. <https://www.rncan.gc.ca/nos-ressources-naturelles/mines-materiaux/faits-mineraux-metaux/faits-sur-lor/20587>

et potentiellement la province de l'Ontario. Le développement du projet contribuera au développement économique de la région et au maintien d'emplois régionaux dans un territoire où l'industrie minière prédomine. Il faut comprendre que le secteur minier étant cyclique, le développement de projets miniers est clé dans la préservation du filet socioéconomique assuré par l'industrie minière dans la région. Selon les estimations préliminaires, les principales retombées associées au projet incluent :

- des investissements de 718 M\$ canadiens;
- la création d'environ 115 emplois directs et 242 emplois indirects;
- l'attribution de divers contrats aux entrepreneurs qualifiés de la région en phase de construction;
- l'attribution de divers contrats de service et d'approvisionnement local et régional en phase d'exploitation, comme pour le transport et l'entretien des équipements;
- la génération de revenus fiscaux et fonciers significatifs à la communauté, à la région, à la province et au gouvernement fédéral.

8 DISPOSITIONS APPLICABLES

Les dispositions de l'annexe du *Règlement sur les activités concrètes* (DORS/2019-285) décrivant le Projet en tout ou en partie sont les suivantes :

- 18(c) : La construction, l'exploitation, la désaffectation et la fermeture d'une nouvelle mine métallifère, autre qu'une mine d'éléments des terres rares, un placer ou une mine d'uranium, d'une capacité de production de minerai de 5 000 tonnes ou plus par jour.
- 18(d) : La construction d'une nouvelle usine métallurgique, autre qu'une usine de concentration d'uranium, d'une capacité d'admission de minerai de 5 000 tonnes ou plus par jour.

Ainsi, l'analyse préliminaire du Projet indique que ce dernier est assujéti à la LÉI. Toutefois, l'Agence devra rendre une décision à savoir si le projet désigné fera l'objet d'une évaluation d'impact si ce dernier est susceptible d'avoir des effets environnementaux significatifs sur les composantes visées à l'article 7(1), soit :

- les poissons et leur habitat, au sens du paragraphe 2(1) de la *Loi sur les pêches*;
- les espèces aquatiques au sens du paragraphe 2(1) de la *Loi sur les espèces en péril*;
- les oiseaux migrateurs au sens du paragraphe 2(1) de la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrants*;
- toute autre composante de l'environnement mentionnée à l'annexe 3 de la LÉI (aucune composante actuellement identifiée à cette annexe en date du 8 août 2022);
- les changements à l'environnement sur le territoire domanial et transfrontalier;
- les répercussions au Canada des changements affectant les peuples autochtones en matière sanitaire et socioéconomique, sur le patrimoine naturel et culturel, sur l'usage courant de terres et de ressources à des fins traditionnelles, ainsi que sur une construction, un emplacement ou une chose d'importance sur le plan historique, archéologique, paléontologique ou architectural.

9 ACTIVITÉS, INFRASTRUCTURES, STRUCTURES ET OUVRAGES PERMANENTS OU TEMPORAIRES

Les informations techniques préliminaires sur le projet, présentées dans les sections qui suivent, sont tirées du document suivant :

- le rapport technique NI 43-101 et l'étude de préfaisabilité réalisée par Ausenco Engineering Canada Inc. pour le compte de Minière O3, en octobre 2022 (Ausenco, 2022).

9.1 PRINCIPALES INFRASTRUCTURES, STRUCTURES ET OUVRAGES PERMANENTS

L'agencement général du site du projet est illustré à la carte 1. Les principales infrastructures trouvées sur le site de la mine projetée comprendront (sans s'y limiter) :

- une route d'accès par la route 117 et une guérite, menant au bâtiment administratif et à la sécurité;
- des voies de circulation entre les différentes infrastructures, incluant des contrôles de sécurité prévenant les interactions entre les véhicules personnels et les équipements miniers;
- un poste électrique raccordé au réseau existant d'Hydro-Québec (120 kV), à partir duquel un réseau de distribution à 13,8 kV assurera l'approvisionnement sur le site;
- un site d'entreposage des explosifs alimenté en énergie par une génératrice diesel en raison de son isolement sur le site;
- un incinérateur pour les boîtes d'explosif vides;
- quatre réservoirs de diesel d'une capacité de 60 000 L chacun (pour les équipements miniers);
- une usine de traitement du minerai et ses infrastructures connexes (sécurité, bureaux, vestiaires, atelier, entrepôt, broyage, laboratoire, etc.);
- une halde à stérile d'une capacité de 112 Mm³;
- deux haldes à mort-terrain de capacité totale de 25 Mm³;
- une halde à minerai de 1 Mm³ à minerai de 1 Mm³;
- des infrastructures d'entreposage des résidus miniers composées d'un parc à résidus d'une capacité de 19,3 Mt et deux fosses (Keriens et Norlartic) dont l'exploitation terminera en cours de projet pour une capacité de 37,1 Mt, permettant donc de réduire considérablement l'empreinte du projet en surface;
- des infrastructures de gestion des eaux visant à collecter les eaux de contact (fossés collecteurs et bassins de rétention) et à prévenir que les eaux de ruissellement de l'extérieur du site entrent en contact avec le site (fossés de diversion);
- des réseaux de distribution d'eau de procédé, d'eau fraîche (fosse Marban); d'eau potable (usine de traitement d'eau potable) et d'eau pour les incendies.

Afin de permettre la mise en place de ces infrastructures, il importe de noter que :

- Une route secondaire existante (chemin Gervais) traverse actuellement l'empreinte de la mine Marban projetée. Un nouvel alignement de cette route, d'environ 4 km de long, sera construit à l'est du site du projet afin de maintenir l'accès au pont existant sur le ruisseau Keriens et aux propriétés situées au nord du ruisseau. La construction du nouvel alignement sera achevée avant le démantèlement de la route existante.
- La voie ferrée du Canadien National traverse la propriété de Marban, parallèlement à la route 117. Un nouveau passage à niveau sera nécessaire sur la nouvelle route d'accès principale à l'usine de traitement. Le nouveau tracé du chemin Gervais actuel utilisera le passage à niveau existant et ne nécessitera donc pas de nouvelle infrastructure.

- Le projet nécessite la dérivation d'une section du ruisseau Keriens, en amont de la sortie du lac de Montigny, afin de permettre l'accès aux fosses Keriens et Norlartic, situées sous le tracé actuel du ruisseau.

9.2 RESSOURCES ET RÉSERVES MINÉRALES

L'estimation des ressources minérales pour les gisements Marban et Keriens-Norlartic de Minière O3 a été mise à jour en 2022 (depuis l'estimation précédente en 2020) en raison d'une importante campagne de forage intercalaire, de modèles géologiques mis à jour et d'hypothèses économiques mises à jour. Ainsi, selon les données disponibles les ressources et réserves minérales du Projet, dont l'estimation repose sur la Norme nationale canadienne NI 43-101, sont les suivantes :

- ressources minérales mesurées et indiquées de 67,7 Mtm à une teneur moyenne de 1,09 g/t pour un total de 2,37 millions d'onces (Moz);
- réserves minérales prouvées et probables de 56,4 Mtm à une teneur moyenne de 0,91 g/t pour un total de 1,65 Moz.

Ces ressources minérales ne sont pas des réserves minérales, car elles n'ont pas encore démontré leur viabilité économique. La quantité et la teneur des ressources minérales présumées déclarées sont de nature incertaine et il n'y a pas eu suffisamment d'exploration pour définir ces ressources comme indiquées ou mesurées. Cependant, il est raisonnable de s'attendre à ce que la majorité des ressources minérales présumées puissent être transformées en ressources minérales indiquées avec une exploration continue.

9.3 EXTRACTION DU MINÉRAI

Le projet Marban est une mine à ciel ouvert classique utilisant des foreuses et des camions de halage couplés à une pelle hydraulique.

Le projet est divisé en trois groupes de fosses minières : Marban, Keriens et Norlartic, qui sont eux-mêmes divisés en neuf sous-fosses et phases (figure 2).

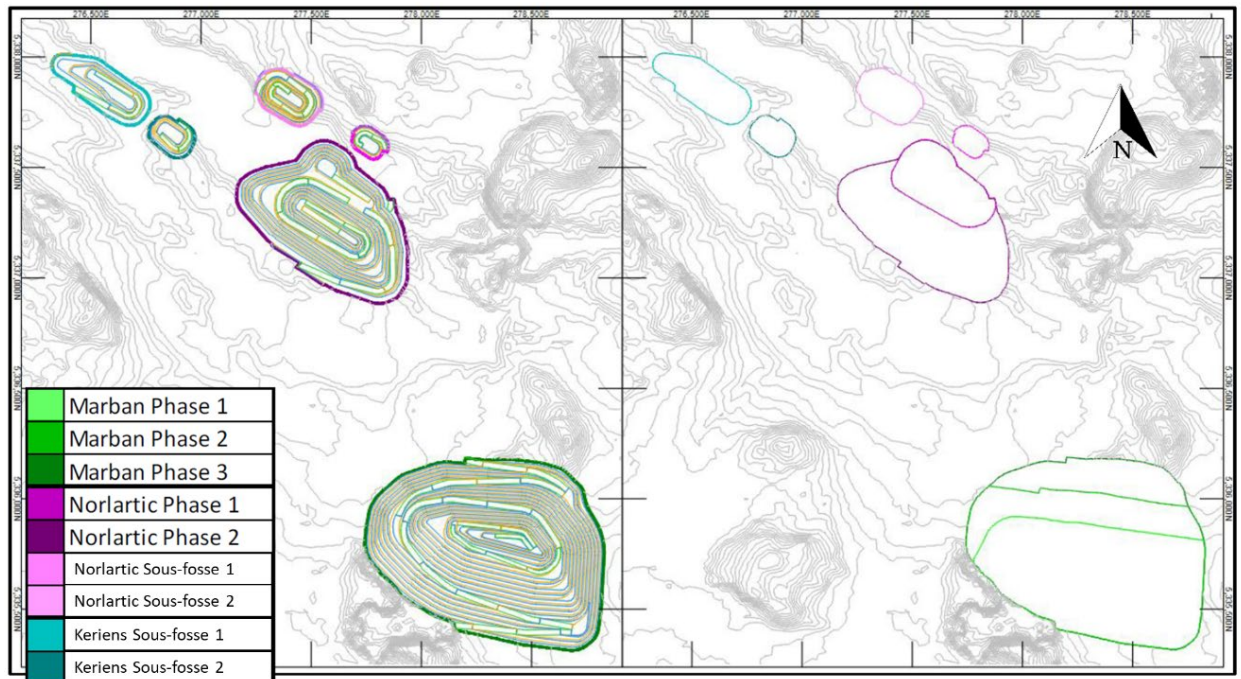


Figure 2 : Détail des fosses minières

Le taux d'exploitation maximal est de 52,3 millions de tonnes (Mt) par an sur une durée de vie de la mine de 9,6 ans. Un total de 56,4 millions de tonnes (Mt) de minerai sera extrait à une teneur moyenne de 0,91 g/t, pour un total de 343,8 Mt de stériles extraits. L'équipement de production primaire comprend des pelles de production électrique de 16 m³ et des camions de halage hors route de 150 tonnes, ainsi qu'une flotte secondaire plus petite axée sur le mort-terrain, composée de camions de 100 tonnes et d'excavatrices de 90 tonnes. La mine sera exploitée par Minière O3 et les activités de dynamitage seront confiées à des sous-traitants.

La phase de préproduction se déroulera sur un peu plus d'un an afin de fournir des matériaux pour la construction et d'enlever le mort-terrain pour permettre l'accès aux fosses. Un total de 16 Mt de roches et de déblais sera extrait en préproduction.

Des systèmes de maintien à sec seront établis pour chaque fosse. Toutes les eaux de surface et les précipitations dans les fosses seront gérées par des pompes submersibles.

L'entretien de l'équipement minier sera effectué sur le terrain, et les réparations majeures des équipements dans les ateliers situés à proximité de l'usine.

274000 275000 276000 277000 278000 279000 280000

Minière O3

PROJET MARBAN

ÉTUDE DE PREFAISABILITÉ

PLAN DU SITE



1:25,000

Cartographic Info.:
Projection: UTM Zone 18N
Datum: NAD 1983
Municipalités: Malartic/ Val d'Or

EMPILEMENT DE STÉRILES

EXTENSION D'EMPILEMENT DE STÉRILES

USINE DE TRAITEMENT

PARC À RÉSIDUS

MORT TERRAIN

EMPILEMENTS DE MINÉRAI

NOUVELLE ROUTE

117

DÉVIATION DU RUISSEAU KERIENS

Chemin Norrie

Chemin Gervais

Chemin des Mineurs

ÉTANGS

DÉVIATION DU CHEMIN GERVAIS

Lac De Montigny

Fosse Keriens

Sous fosse Norlartic

Sous fosse Norlartic

FOSSÉ NORLARTIC

FOSSÉ MARBAN

5338000

5338000

5337000

5337000

5336000

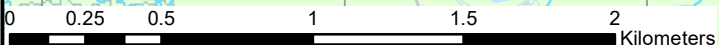
5336000

5335000

5335000

5334000

5334000



274000 275000 276000 277000 278000 279000 280000

9.4 TRAITEMENT DU MINERAI

L'usine sera alimentée avec du matériel concassé et broyé provenant des fosses à un taux prévu de 6 Mtpa. Elle fonctionnera pendant environ 9,6 ans et produira 1 551 koz à un taux de récupération moyen de 94,2 %. Le stockage sera minimal, avec un maximum de 0,6 Mt de minerai stocké au cours de la septième année, principalement composé de minerai à faible teneur.

Le processus de traitement du minerai comprend les principaux éléments suivants :

- le concassage primaire et secondaire;
- une pile de stockage couverte du minerai concassé pour fournir une capacité tampon à l'usine de traitement (broyage);
- un broyeur semi-autogène (SAG) avec crible trommel suivi d'un broyeur à boulets avec séparateur cyclone;
- un procédé par cyanuration;
- la régénération du carbone, la destruction des cyanures à l'aide d'un procédé air/SO₂, l'épaississement et l'élimination des résidus miniers.

La figure 3 présente le diagramme d'écoulement du procédé de traitement du minerai.

9.5 GESTION DES STÉRILES ET DES RÉSIDUS MINIERS

Stériles

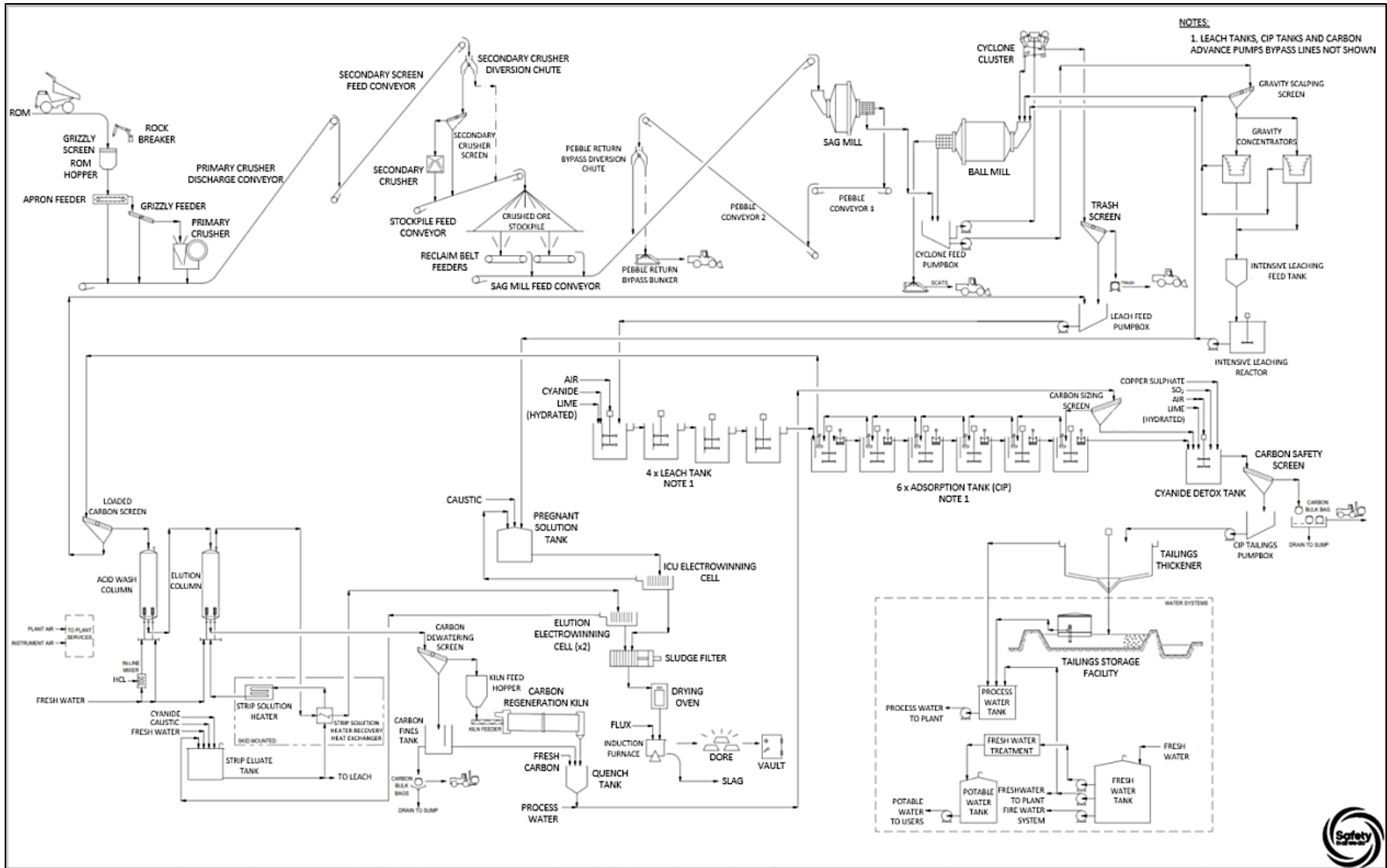
Une caractérisation géochimique préliminaire des stériles a été réalisée afin d'en déterminer le potentiel acidogène et de lixiviation. Les résultats suggèrent que les stériles sont non générateurs d'acide, mais lixiviables en métaux.

Un total de 286,1 Mt de stériles et de mort-terrain sera produit pendant la durée de vie de la mine. Les stériles et le mort-terrain seront entreposés séparément sur des haldes à proximité des sites d'extraction. Un total de 1,4 Mt de stériles et de 1,9 Mt de mort-terrain est prévu pour la construction. Ces valeurs comprennent la construction de la digue initiale du parc à résidus, certains aménagements de surface du site, l'usine de traitement et les routes de transport.

Résidus

Sur la base de la caractérisation géochimique du minerai, il est attendu que les résidus seront non générateurs d'acide, mais lixiviables en métaux.

Les principaux objectifs de conception des infrastructures de gestion des résidus sont le confinement sûr des résidus et la protection des eaux souterraines et de surface pendant l'exploitation de la mine et à long terme (après la fermeture). Environ 56,4 Mt de résidus seront stockées dans les deux infrastructures de gestion, dont 19,3 Mt dans un parc à résidus conventionnel et 37,1 Mt dans des fosses dont l'exploitation sera complétée.



Tiré de Ausenco (2022).

Figure 3 : Diagramme d'écoulement du procédé de traitement du minéral

Gestion et traitement des eaux

Le projet aurifère Marban est situé entre les lacs Malartic et De Montigny. Les installations, y compris les fosses, le site de l'usine, les haldes à stériles et de morts-terrains sont situés dans le bassin versant sud du ruisseau Keriens s'écoulant vers le sud-est.

Le ruisseau Keriens doit être détourné afin de permettre l'exploitation des fosses Keriens et Norlartic (KN). Une dérivation est prévue pour dévier lit actuel du ruisseau au nord des fosses KN prévues. La déviation est conçue pour un débit de pointe et doit détourner le ruissellement d'environ 22 km² de drainage dans le bassin versant amont.

Le site est conçu de manière à collecter et gérer toutes les eaux de contact (essentiellement toute eau qui entre en contact avec la mine et l'usine de traitement). La stratégie de gestion des eaux de contact comprendra des fossés de collecte et des bassins, et ceux-ci seront gérés en fonction de la qualité de l'eau et de sa destination. Le critère de conception des fossés de collecte est le transport d'un débit de pointe de 1:100 ans sans débordement.

Des fossés de diversion sont nécessaires pour détourner les eaux de ruissellement propres et pour minimiser la quantité d'eau de contact à collecter et à gérer. Le critère de conception pour les fossés de diversion est le transport d'un débit de pointe de 1 : 100 ans sans débordement.

9.6 RESTAURATION ET RÉHABILITATION DU SITE

Les travaux de restauration seront menés en conformité avec les dispositions réglementaires applicables. L'objectif principal de la restauration minière est de remettre le site dans un état satisfaisant. Les mesures de protection, de réaménagement, de restauration et de réhabilitation qui seront présentées auront pour objectifs de remettre le futur site d'exploitation minière dans un état satisfaisant, c'est-à-dire :

- éliminer les risques pour la santé et assurer la sécurité des personnes;
- limiter la production et la propagation de substances susceptibles de porter atteinte au milieu récepteur et, à long terme, viser à éliminer toute forme d'entretien et de suivi;
- remettre le site dans un état visuellement acceptable;
- remettre le site des infrastructures dans un état compatible avec l'usage futur.

Les coûts de restauration et de suivis postrestauration sont estimés préliminairement à 48,9 M\$.

10 CAPACITÉ DE PRODUCTION MAXIMALE ET PROCESSUS DE PRODUCTION

La production journalière sera variable, particulièrement en période de démarrage des opérations minières, comme c'est fréquemment le cas dans l'industrie. Elle sera en fonction du niveau d'expérience de l'équipe d'opération et du rodage des équipements et du procédé. La capacité nominale de l'usine de traitement est de 16 438 tpj (6,0 Mtpa), avec une durée de vie de la mine de 9,6 années.

Le processus de production est décrit à la section 9.4.

11 CALENDRIER DE RÉALISATION DU PROJET

Les principales étapes de réalisation du projet Marban sont résumées au tableau 3.

Tableau 3 : Principales étapes de réalisation du projet Marban

Période	Étapes de réalisation
2021	Travaux de préparation à l'étude de préfaisabilité
2022	Étude de préfaisabilité
2023	Étude de faisabilité
2024	Ingénierie de détail
2025	Construction
2026	Début de l'exploitation
2036*	Fin de l'exploitation - Fermeture de la mine
2038-2039*	Restauration et réhabilitation du site
2037-2042*	Suivi post-fermeture

* Les années de fermeture et de réhabilitation du site sont évaluées selon les ressources actuelles du projet. Les travaux d'exploration supplémentaires pourront potentiellement permettre d'augmenter la durée de vie de la mine.

12 SOLUTIONS DE RECHANGE POTENTIELLES

12.1 SOLUTIONS DE RECHANGE À LA RÉALISATION DU PROJET

L'évaluation des solutions de rechange à la réalisation du Projet tient principalement en compte des composantes comme les emplacements, les méthodes de développement ou de mise en œuvre, les itinéraires, les conceptions, les technologies, les mesures d'atténuation, etc. L'évaluation peut également tenir compte d'autres moyens d'améliorer les effets positifs du projet. Des études d'optimisation seront réalisées afin d'évaluer les meilleures technologies disponibles dans les prochaines étapes de développement du projet.

Les composantes de projet décrites à la section 9 (activités, infrastructures, structures et ouvrages, permanents ou temporaires) sont les variantes qui ont été jugées préférables au moment de préparer l'étude de préfaisabilité publiée en 2022. Le processus de développement du Projet comprendra une analyse plus détaillée des solutions de rechange potentielles à la réalisation et l'optimisation de ces variantes jugées préférables. Sans s'y limiter, l'étude d'impact du projet Marban pourrait comprendre l'analyse des variantes suivantes :

- 1 l'emplacement des infrastructures minières du projet;
- 2 l'emplacement des accès;
- 3 la technologie de déposition des résidus miniers (nouvelle technologie);
- 4 la technologie pour l'extraction et le transport du minerai (nouvelle technologie);
- 5 option pour le traitement du minerai (nouvelle technologie).

En raison de la nature du gisement, la seule option d'exploitation possible est une mine à ciel ouvert. Minière O3 évalue la possibilité de traitement à forfait du minerai d'or extrait au site dans une usine déjà existante, ce qui permettrait d'atteindre l'objectif visé tout en évitant la construction d'un nouveau concentrateur au site du projet. De ce fait, l'empreinte du projet dans le milieu serait moindre et l'utilisation de matières premières pour la construction serait réduite. Cette approche s'inscrirait également dans les objectifs d'économie circulaire.

12.2 SOLUTIONS DE RECHANGE AU PROJET

Puisque le projet présenté est l'exploitation d'un gisement d'or, il n'existe pas de solution de rechange au projet. La seule façon de réaliser le projet est par l'implantation d'une mine.

PARTIE C – RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLACEMENT

13 DESCRIPTION DE L'EMPLACEMENT PROJETÉ

A. COORDONNÉES GÉOGRAPHIQUES

Le projet est situé dans la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue, à environ 15 km au nord-ouest de Val-d'Or, plus précisément à la jonction des cantons de Dubuisson, Fournière, Malartic et Vassan, à mi-chemin entre les villes de Val-d'Or et de Malartic, dans la province de Québec.

Les coordonnées géographiques (latitude/longitude, sur les feuillets SNRC 32D/01 et 32C/04) sont 48,15497°N; 78,00544°W. La carte 2 illustre l'emplacement du projet au niveau régional.

Les limites spatiales de l'évaluation environnementale varieront en fonction de chaque composante des milieux naturel et humain. Les limites spatiales (zones d'étude) seront définies selon les différentes portées géographiques adaptées à chaque composante de l'environnement afin de décrire adéquatement les différentes composantes du milieu récepteur du projet et des effets potentiels sur l'environnement.

B. PLAN DE SITE

Le plan d'ensemble du site (carte 1) localise les principales infrastructures de surface, soit les fosses et les installations de stockage, les installations de gestion de l'eau (y compris la dérivation du ruisseau Keriens), l'usine de traitement, les infrastructures de gestion des résidus (parc à résidus et fosses qui serviront au stockage des résidus, lorsque disponibles), la ligne à haute tension existante d'Hydro-Québec, les routes et les voies ferrées existantes, ainsi que les nouvelles routes d'accès au site.

L'emplacement des installations du site a été déterminé en fonction des critères suivants :

- installations situées à l'intérieur des limites des claims;
- minimiser la construction dans les milieux humides;
- éviter, autant que possible, le placement d'infrastructures dans les habitats du poisson;
- situer les dépôts de stériles à proximité des fosses afin de réduire la distance de transport;
- situer la zone d'opération et l'usine de traitement sur un substrat rocheux solide, pour limiter les contraintes géotechniques, et entre les fosses pour minimiser le transport lors de l'exploitation;
- en réponse aux demandes des résidents limitrophes du projet, créer une nouvelle route d'accès au site afin d'éviter que les véhicules du projet n'empruntent le nouvel alignement du chemin Gervais;
- situer l'usine de traitement à proximité de la ligne électrique existante (Hydro-Québec); et
- maintenir une distance sécuritaire entre les infrastructures du projet et la voie ferrée existante.

Notons que, pour rendre possible l'établissement de la fosse de la mine et l'exploitation du gisement, une déviation du ruisseau Keriens vers le nord est requise (visible sur la carte 1).

Minière O3 O3 Mining

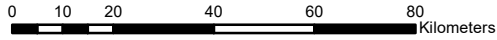
PROJET MARBAN PROJECT

LOCALISATION RÉGIONALE/ REGIONAL LOCALISATION



1:1,500,000

Info. Carto.:
Projection: UTM Zone 18N
Datum: NAD 1983
Province: Québec
Pays/Country: Canada



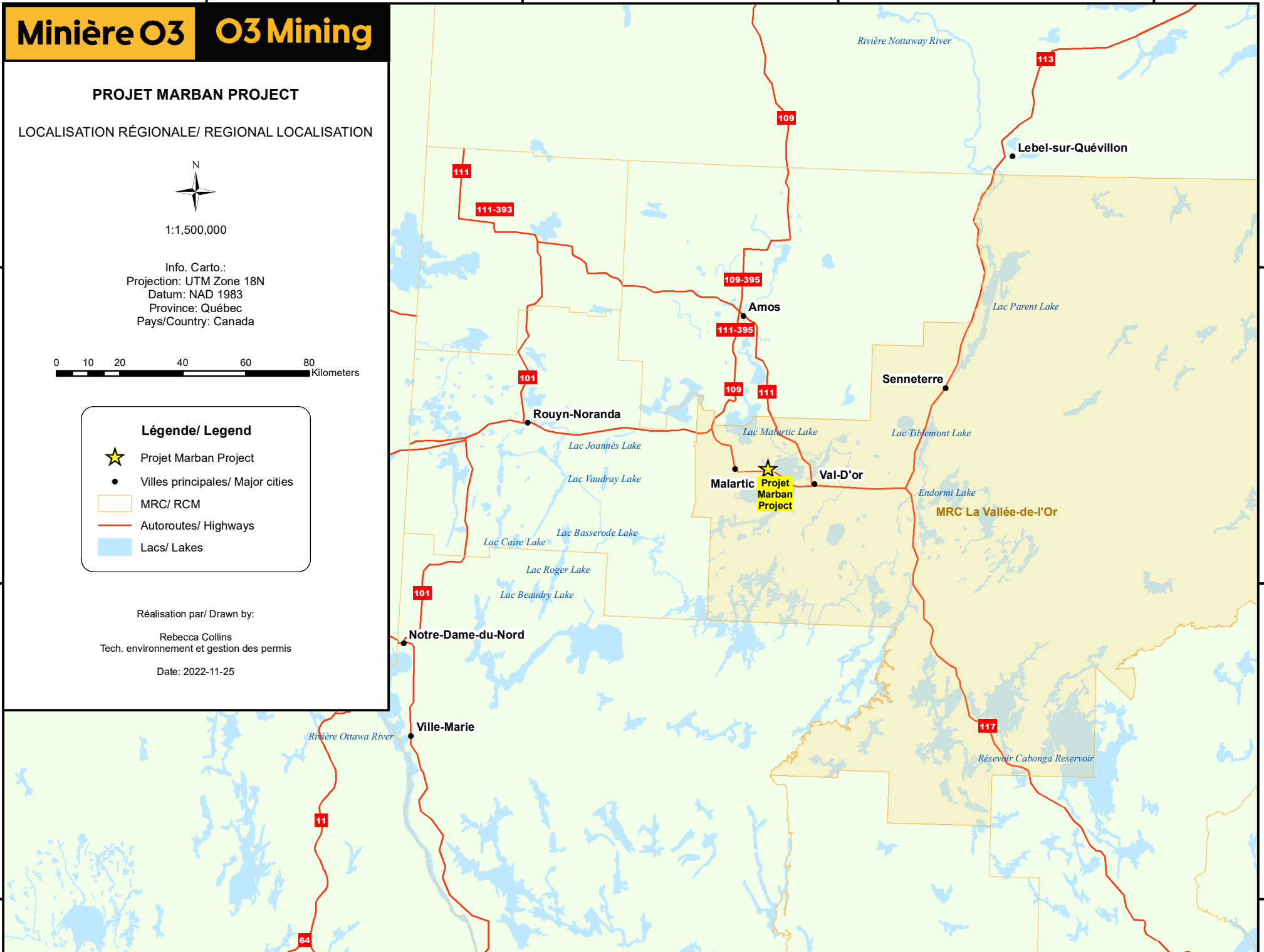
Légende/ Legend

- Projet Marban Project
- Villes principales/ Major cities
- MRC/ RCM
- Autoroutes/ Highways
- Lacs/ Lakes

Réalisation par/ Drawn by:

Rebecca Collins
Tech. environnement et gestion des permis

Date: 2022-11-25



C. DESCRIPTION OFFICIELLE DU TERRAIN

Marban Ingénierie, qui contient les ressources qui font l'objet de la présente description initiale de projet, est le résultat de la fusion des propriétés historiques contiguës Gold Hawk, First Canadian, Norlartic et Marban. Minière O3 détient une participation de 100 % dans la propriété Marban, qui héberge Marban Ingénierie (figure 4). Le reste de la propriété Marban (Marban régional, en vert sur la figure 4) ne fait pas partie de la portée du présent projet.

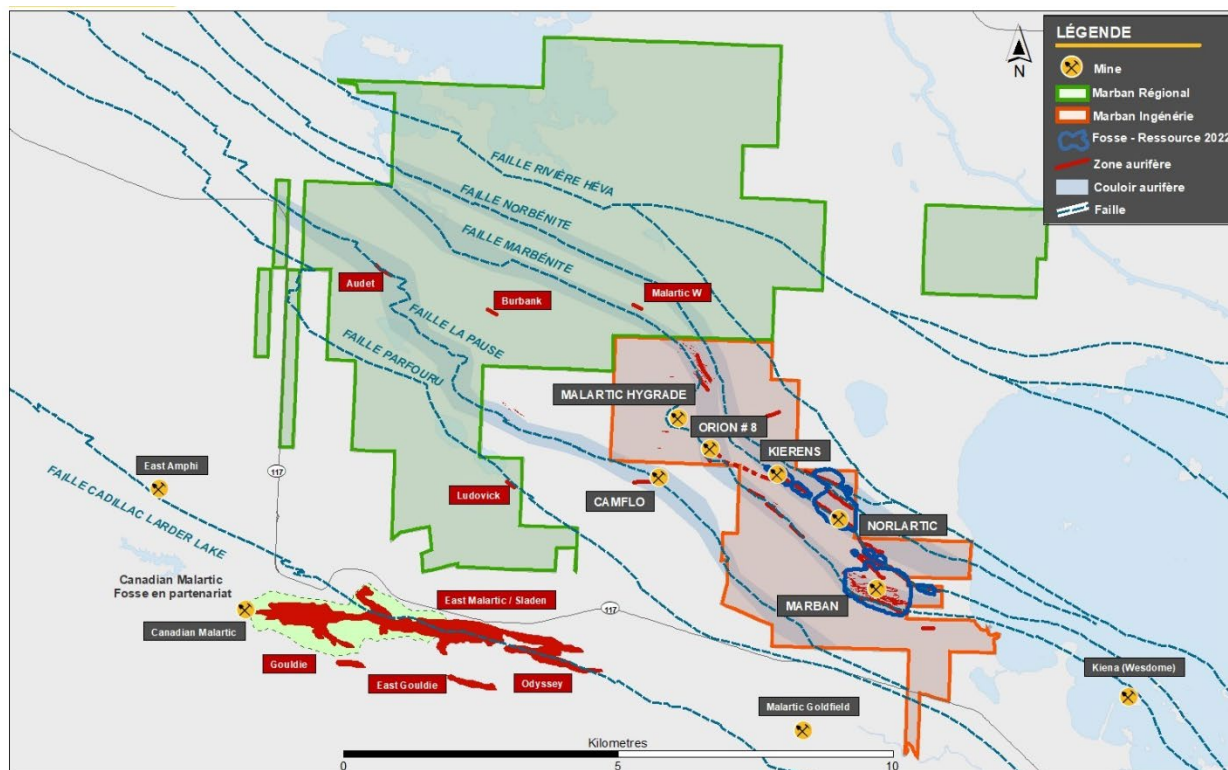


Figure 4 : Emplacement de Marban Ingénierie à l'intérieur de la propriété Marban

PROPRIÉTÉ DES TERRAINS

La propriété est localisée sur des lots du cadastre rénové du Québec appartenant à la ville de Val-d'Or, à des entreprises privées, des particuliers et des terres de la couronne. Certains lots de particuliers et d'entreprises privées sont construits (carte 3).

D. PROXIMITÉ DES COMMUNAUTÉS LOCALES

La carte 3 illustre la distance du site d'implantation des infrastructures de surface par rapport aux résidences permanentes les plus rapprochées. Aucune résidence n'est présente à l'ouest et au nord du projet. Une trentaine de résidences sont situées à l'est et nord-est du projet (chemin du Lac Vassan et chemin Norrie). Dans ces secteurs, la résidence la plus proche du projet est à un peu plus d'un kilomètre. Les résidents au sud du projet habitent sur la route Saint-Philippe (route 117). La résidence la plus proche du projet est approximativement à un kilomètre.

En outre des résidents qui demeurent en périphérie du projet, certains lots appartenant à des entreprises privées, des particuliers et à la Ville de Val-d'Or devront être achetés. Minière O3 a déjà entamé les discussions pour l'achat et le déménagement, le cas échéant, avec les propriétaires concernés. D'ailleurs un protocole d'acquisition des particuliers sur l'empreinte du projet est en cours d'élaboration conjointement avec les propriétaires concernées afin d'établir un cadre juste, équitable et transparent.

275000

276000

277000

278000

279000

280000

281000

282000

5338000

5337000

5336000

5335000

5334000

5338000

5337000

5336000

5335000

5334000

Minière O3

PROJET MARBAN

LOTS ET PLAN DE MINE




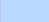
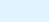





1:20,000



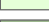



Information Carto:
Projection: UTM Zone 18N
Datum: NAD 1983

Légende

Infrastructures

-  Usine de traitement
-  Empilement de stériles
-  Déviation du Chemin Gervais
-  Étangs
-  Déviation du ruisseau Keriens
-  Mort terrain
-  Fosses potentielles
-  Empilements de minéral

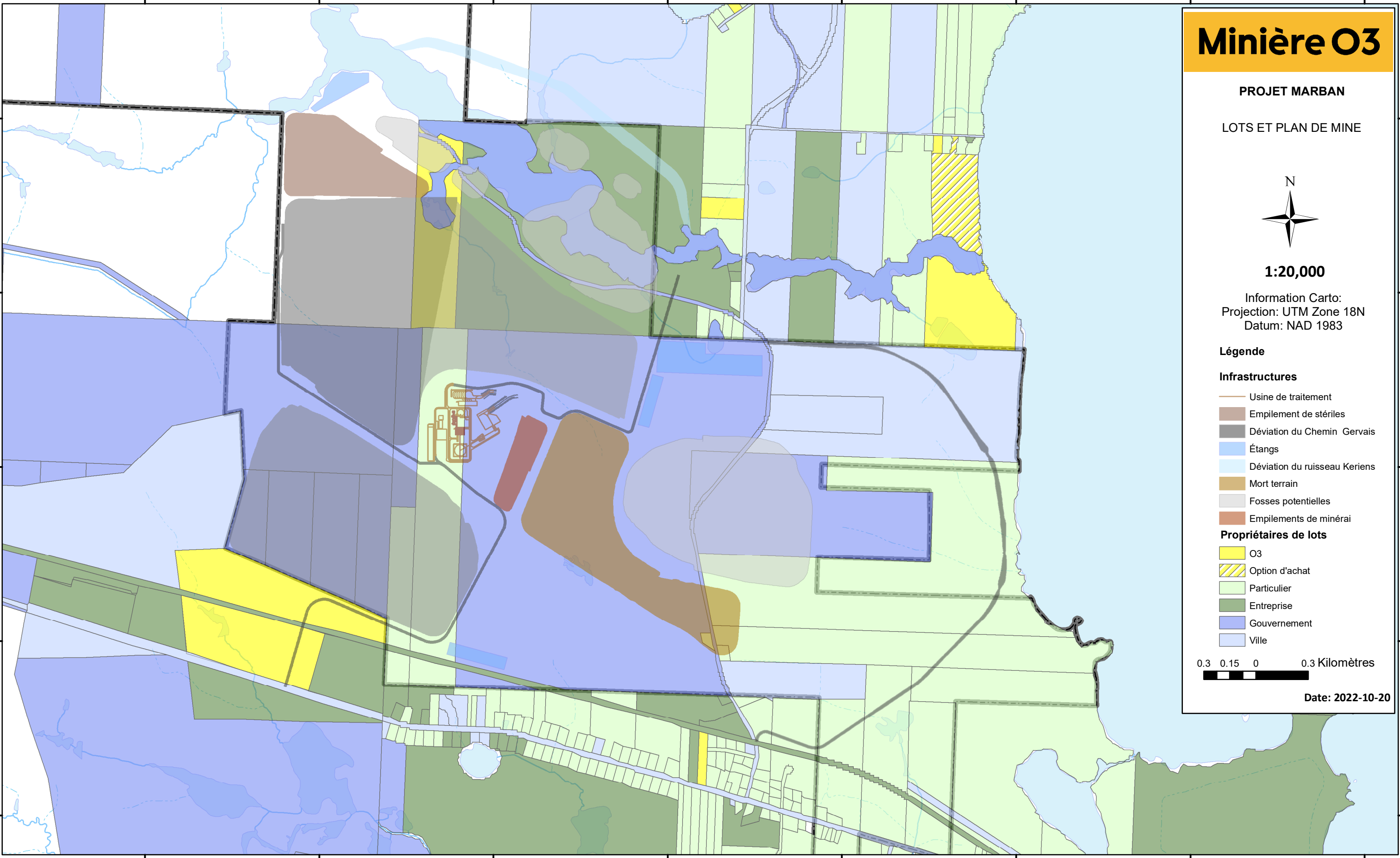
Propriétaires de lots

-  O3
-  Option d'achat
-  Particulier
-  Entreprise
-  Gouvernement
-  Ville

0.3 0.15 0 0.3 Kilomètres



Date: 2022-10-20



E. PROXIMITÉ DES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

Le site du projet est situé sur le territoire ancestral de la nation algonquine Anishinabeg (Anicinabek). Les communautés autochtones les plus proches sont les suivantes :

- Conseil de la Première Nation Abitibiwinni (Pikogan) (52 km);
- Nation Anishnabe du Lac-Simon (Lac-Simon) (50 km);
- Communauté anicinape de Kitcisakik (Kitcisakik) (84 km); et
- Long Point First Nation (Winneway) (76 km).

Aucune terre d'une réserve n'est située dans le secteur d'implantation du projet. La zone du projet est toutefois située sur des terres faisant l'objet d'un accord de revendications territoriales globales ou d'un accord d'autonomie gouvernementale (figure 5). À ce jour, les échanges avec les communautés mentionnées ci-dessus et les observations sur le terrain semblent indiquer que le site prévu pour le projet n'est pas utilisé pour la chasse ou autres activités traditionnelles.

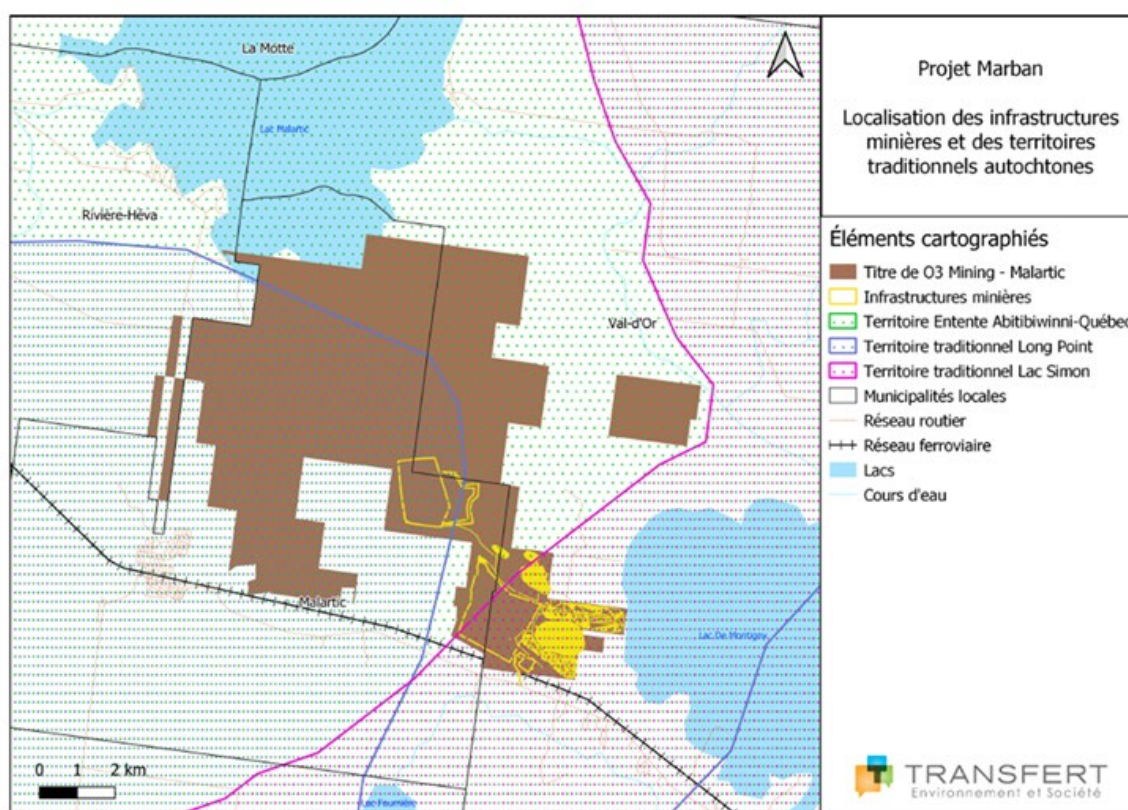


Figure 5 : Situation du projet par rapport au territoire traditionnel autochtone

F. PROXIMITÉ DE TERRITOIRE DOMANIAL

Aucun territoire domanial n'est situé dans le secteur du projet Marban. Aucun territoire domanial ne sera utilisé aux fins de réalisation du projet.

14 DESCRIPTION SOMMAIRE DU MILIEU BIOLOGIQUE ET PHYSIQUE

14.1 PHYSIOGRAPHIE

La propriété du projet Marban est située dans le nord-ouest du Québec, sur le Bouclier canadien. L'altitude moyenne de la propriété est d'environ 300 mètres. La propriété est relativement plate, avec un relief local de 15 à 30 m.

14.2 CLIMAT ET VÉGÉTATION

Le climat régional est de type continental et se caractérise par des hivers relativement secs et froids et des étés chauds et humides. À la station météorologique Mont Brun, située à quelque 65 km au nord-ouest du site du projet, les normales climatiques de la période de référence 1981 à 2010 indiquent que les températures quotidiennes moyennes oscillent entre -17,9 °C en janvier et 16,7 °C en juillet (ECCC, 2022). La durée moyenne de la période sans gel est de 74 jours. Le record de basse température a été de - 49,5 °C en janvier 1984 et le record de température élevée a été de 35,5 °C établi en juillet 2005. Les précipitations annuelles de pluie sont d'environ 705 mm et les précipitations annuelles de neige sont d'environ 281 cm. Les précipitations de neige sont probables de novembre à avril, et reste généralement au sol jusqu'à la mi-avril.

Selon la classification écologique du territoire québécois (MFFP, 2021), le projet est situé dans la zone de végétation tempérée nordique (sous-zone de la forêt mixte), dans le domaine bioclimatique de la sapinière à bouleau à papier (région écologique de la Plaine de l'Abitibi). La végétation y est principalement composée de peuplements mixtes et feuillus et, dans une moindre mesure, de peuplements résineux. Il existe également des zones humides boisées et des zones humides ouvertes. Les milieux humides occupent également une grande partie du site d'implantation proposé et sont situés dans des zones relativement plates et le long des cours d'eau.

14.3 HYDROGRAPHIE

La propriété du projet Marban fait partie du bassin versant de la rivière Harricana, qui fait partie du bassin hydrographique de la baie James.

La zone du projet est principalement située dans le bassin versant du ruisseau Keriens, qui se jette dans la partie nord-est du lac De Montigny, qui borde la limite est de la propriété du projet Marban. La partie sud de la zone du projet est située dans le bassin versant de la rivière Piché. Enfin, la partie est coule directement vers le lac De Montigny par des rivières à écoulement intermittent. Le ruisseau Keriens et la rivière Piché font partie du bassin versant du lac De Montigny, qui est relié à la rivière Harricana.

Le bassin versant du ruisseau Keriens est principalement couvert de forêts, de lacs (dont le lac Vassan à environ 1 km au nord du ruisseau Keriens et 1 km à l'ouest du lac De Montigny), de marécages et de barrages de castors. De plus, un élargissement de son chenal, possiblement créé par des barrages de castor, est observé depuis 1926 et sur une distance de 3,2 km en amont du passage traversant le chemin Gervais.

14.4 DÉPÔTS DE SURFACE ET HYDROGÉOLOGIE

Le secteur à l'étude est caractérisé par des dépôts dont l'origine remonte à la dernière glaciation. Les unités interceptées sur le site sont les suivants :

- unité 1 : matière organique;
- unité 2 : dépôts littoraux (sables silteux, sables et graviers);
- unité 3 : dépôts glaciolacustres (argile, silt argileux);

- unité 4 : dépôts fluvioglaciaires (esker, sable et gravier);
- unité 5 : till (sable, silt, gravier et argile);
- unité 6 : socle rocheux.

Les travaux d'inventaire réalisés à ce jour ont montré que l'épaisseur totale des dépôts de surface sur le site à l'étude varie de 0 m (roc affleurant) jusqu'à environ 50 m dans certains forages d'exploration (la profondeur maximale atteinte dans les puits d'observation est d'environ 35 m). Un esker d'orientation nord-sud traverse la partie est du site à l'étude à proximité du lac de Montigny. Les eskers présentent généralement un bon potentiel aquifère, mais également une vulnérabilité plus importante compte tenu de la nature des dépôts le composant.

Sur le site à l'étude, les relevés de niveau d'eau effectués en décembre 2021 montrent que la profondeur de l'eau souterraine varie de la surface à 7,7 m de profondeur (l'élévation piézométrique varie de 293,6 à 317,6 m). L'écoulement suit la topographie et l'eau s'écoule vers l'est en direction du lac de Montigny.

Selon les propriétés hydrogéologiques du site, un indice de vulnérabilité de l'eau souterraine de 169 a été évalué pour l'esker, ainsi que de 88 pour l'aquifère de till et pour la portion supérieure du roc. Ces valeurs représentent un degré de vulnérabilité moyen pour l'esker et faible pour le till et le roc supérieur.

14.5 FAUNE AQUATIQUE

Des travaux de caractérisation des populations de poisson et de leurs habitats ont été réalisés dans les cours d'eau et plans d'eau susceptibles d'être touchés, directement ou indirectement, par la réalisation du projet

Au total, 25 espèces de poisson ont été capturées dans le cadre des inventaires et/ou sont documentées historiquement par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) dans le secteur. Parmi les principales espèces présentant un intérêt sportif ou traditionnel, notons le doré jaune (*Sander vitreus*), le doré noir (*Sander canadensis*), la perchaude (*Perca flavescens*), le grand brochet (*Esox lucius*), le grand corégone (*Coregonus clupeaformis*), la lotte (*Lotta lotta*) et la barbotte brune (*Ameiurus nebulosus*). Les populations de poissons dans la zone d'étude sont constituées d'espèces typiquement retrouvées dans la région de l'Abitibi, soit des poissons tolérants de conditions environnementales contraignantes pour certaines espèces (eaux stagnantes et turbides, avec un substrat argileux et une forte présence de matière organique). L'habitat aquatique est fortement influencé par la présence de barrages de castor dans le secteur, ce qui induit des conditions environnementales favorisant l'établissement d'espèces de poissons tolérantes de faibles concentrations d'oxygène dissous dans le milieu et d'une végétation aquatique abondante. Mis à part le ruisseau Keriens, lequel était majoritairement occupé par des individus juvéniles, les habitats caractérisés abritaient des poissons de tailles variables, ce qui indique que ces derniers semblent permettre aux poissons de compléter l'ensemble de leur cycle vital à l'intérieur de la zone d'étude.

Des milieux étudiés, le lac de Montigny possède la population de poissons la plus diversifiée par rapport aux autres plans d'eau de la zone d'étude.

14.6 FAUNE TERRESTRE

Les statistiques de piégeage de l'unité de gestion des animaux à fourrure (UGAF) 03 pour les saisons 2017-2018 et 2018-2019 (MFFP, 2020) confirment la présence de 14 espèces, soit la belette (*Mustela*), le castor (*Castor canadensis*), le coyote (*Canis latrans*), l'écureuil roux (*Tamiasciurus hudsonicus*), le loup gris (*Canis lupus*), la loutre (*Lontra canadensis*), le lynx du Canada (*Lynx canadensis*), le lynx roux (*Lynx rufus*), le martre d'Amérique (*Martes americana*), l'ours noir américain (*Ursus americanus*), le pékan (*Martes pennanti*), le rat musqué (*Ondatra zibethicus*), le raton laveur (*Procyon lotor*), le renard roux (*Vulpes vulpes*) et le vison (*Neovison vison*).

Selon le Plan de développement régional associé aux ressources fauniques de l'Abitibi-Témiscamingue, la région possède quatre espèces de grande faune indigène : le caribou forestier (*Rangifer tarandus caribou*), le cerf de Virginie (*Odocoileus virginianus*), l'orignal (*Alces americanus*) et l'ours noir (*Ursus americanus*) (FAPAQ, 2002). Parmi ces espèces, seul le caribou forestier a un statut particulier, l'espèce étant désignée vulnérable au Québec et menacée au Canada.

Des inventaires réalisés en 2016 et 2021 ont confirmé la présence de neuf espèces de micromammifères sur la zone d'étude, les plus abondants étant le campagnol à dos roux de Gapper (*Myodes gapperi*) et le campagnol des prés (*Microtus pennsylvanicus*).

Des inventaires de la faune aviaire ont été réalisés en 2016 et 2021. Des inventaires complémentaires ont de plus été réalisés en 2022. Pour l'instant, un total de 84 espèces d'oiseaux (28 familles) a été observé. Sur ce nombre, la nidification a été confirmée pour 7 espèces, a été jugée probable pour 9 espèces et possible pour 68. En combinant les observations de 2016 et la base de données EPOQ (Étude des populations d'oiseaux du Québec), la liste des espèces utilisant la zone d'étude ou ses environs pendant les périodes de migration printanière, de nidification, d'automne et d'hiver indique la présence de 161 espèces (42 familles). Même si aucun effort d'inventaire spécifique n'a été fait pour les oiseaux de proie, 9 espèces ont été observées lors des inventaires de 2016, 2021 et 2022.

Des inventaires de chauves-souris ont été réalisés en 2016 et 2021. Des inventaires supplémentaires ont de plus été réalisés en 2022. Les données de 2016 ont confirmé la présence de six espèces de chauves-souris. Les recherches de 2016 et 2021 n'ont révélé aucun site anthropique ou naturel d'hibernacle potentiel pour les chauves-souris au sein de la zone d'étude.

Des inventaires approfondis de l'herpétofaune ont été réalisés en 2017 et 2021. Un inventaire supplémentaire des tortues a récemment été complété en 2022. La présence d'un total de huit espèces a été confirmée, dont cinq sont des grenouilles, deux des couleuvres et une tortue. Aucune espèce de salamandre n'a été détectée.

14.7 ESPÈCES EN PÉRIL

Une espèce floristique à statut particulier, la fougère-autruche (*Matteuccia struthiopteris* var. *pennsylvanica*), a été observée dans la zone d'étude. Cette espèce est désignée vulnérable au prélèvement.

Sept espèces aviaires en péril ont été observées dans la zone d'étude : le pygargue à tête blanche (*Haliaeetus leucocephalus*), le gros-bec errant (*Coccythraustes vespertinus*), le quiscale rouilleux (*Euphagus carolinus*), l'hirondelle de rivage (*Riparia riparia*), l'hirondelle rustique (*Hirundo rustica*), l'engoulevent d'Amérique (*Chordeiles minor*) et la paruline du Canada (*Wilsonia canadensis*). Les autres espèces en péril qui pourraient potentiellement être présentes, car des habitats préférentiels se trouvent dans la zone d'étude, sont l'engoulevent bois-pourri (*Caprimulgus vociferous*), le goglu des prés (*Dolichonyx oryzivorus*), le hibou des marais (*Asio flammeus*), le moucheurle à côtés olive (*Contopus cooperi*), le pioui de l'Est (*Contopus virens*), la grive des bois (*Hylocichla mustelina*) et la sturnelle des prés (*Sturnella magna*).

Toutes les espèces de chauves-souris confirmées à ce jour, sauf une, ont un statut précaire, que ce soit au niveau provincial ou fédéral. La chauve-souris cendrée (*Lasiurus cinereus*), la chauve-souris rousse (*Lasiurus borealis*) et la chauve-souris argentée (*Lasionycteris noctivagans*) sont susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec. La petite chauve-souris brune (*Myotis lucifugus*) et la chauve-souris nordique (*Myotis septentrionalis*) sont inscrites sur la liste des espèces en voie de disparition au Canada depuis 2014.

La présence de la tortue serpentine (*Chelydra serpentina*) a été confirmée dans la zone d'étude. Cette espèce est inscrite sur la liste des espèces préoccupantes au Canada depuis 2011. Des signes de nidification de la tortue ont également été signalés. Le domaine vital de la couleuvre verte (*Opheodrys vernalis*) ne couvre pas la zone d'étude. Cependant, quelques observations ont été faites dans un rayon de 25-30 km de la zone d'étude selon le MFFP. Cette couleuvre n'a pas été observée lors des travaux de terrain. Elle est susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec. Deux espèces de salamandres ont été ciblées en raison de la disponibilité de l'habitat même si leur domaine vital ne couvre pas la zone d'étude. La salamandre à quatre orteils (*Hemidactylum scutatum*) et la salamandre sombre du Nord (*Desmognathus fuscus*) sont susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec. Comme mentionné précédemment, aucune de ces deux espèces n'a été trouvée.

Le projet Marban est situé dans l'habitat essentiel du caribou forestier de Val-d'Or, tel qu'identifié dans le programme fédéral de rétablissement du caribou forestier, population boréale, au Canada. Cependant, les aires protégées provinciales pour le caribou ne couvrent pas le site de Marban.

15 DESCRIPTION SOMMAIRE DU CONTEXTE SANITAIRE, SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

15.1 CONTEXTE ADMINISTRATIF

Tel que mentionné précédemment, le Projet est situé dans la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue, à environ 15 km au nord-Ouest de Val-d'Or.

15.2 VOCATION DU TERRITOIRE

Le Projet est situé dans la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue (08) dans la MRC de La Vallée-de-L'Or. Il s'étend sur le territoire de deux municipalités, à savoir Val-d'Or dans sa partie est et Malartic dans sa partie ouest.

Le régime foncier est un mélange de propriétés publique, privée et municipale. Aucune terre fédérale n'est située dans la zone du projet. Aucune terre de réserve n'est située dans le périmètre élargi du projet. La zone du projet est toutefois située sur des terres qui font l'objet d'une entente sur les revendications territoriales globales ou d'une entente sur l'autonomie gouvernementale.

15.3 POPULATION

La ville de Val-d'Or (33 000 habitants) est située à 15 km à l'est du projet le long de la route provinciale 117.

Selon le recensement de 2021 préparé par Statistique Canada, la population de la MRC de La Vallée-de-L'Or était de 43 648, dont 28 022 résidents âgés de 15 à 64 ans, et un âge médian de 41,9 ans. Les populations masculine et féminine représentent respectivement 51,3 % et 48, % de la population. Environ 6,4 % de la population est d'ailleurs d'origine autochtone. En 2021, 78,8 % de la population était active, avec 13 % de la population active employée dans le secteur des ressources naturelles (MRCVO, 2022). Cette partie de la main-d'œuvre est expérimentée dans les opérations minières, car elle est actuellement employée dans des mines d'exploration et les mines d'or situées ailleurs dans la région.

15.4 ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Les ressources locales comprennent des sociétés de forage, des sociétés de services d'exploration, des consultants en ingénierie, des entrepreneurs en construction et des fournisseurs d'équipement. Les services de Val-d'Or comprennent un hôpital, des épiceries, des stations-service, des institutions financières et des hôtels. Val-d'Or dispose d'un bureau de poste et de services d'expédition/fret supplémentaires par plusieurs fournisseurs. Téléphone fixe, service mobile, Internet haut débit et Internet par satellite sont disponibles en ville et dans les environs.

15.5 INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET FERROVIAIRES

La propriété du projet Marban est située à mi-chemin entre les villes de Malartic et de Val-d'Or, au Québec. La ville de Val-d'Or est située à 15 km à l'est du projet le long de la route provinciale 117. Val-d'Or est l'une des plus grandes communautés de la région et dispose de tous les principaux services, y compris un aéroport avec des vols réguliers vers Montréal.

Val-d'Or est un centre de services majeur pour les industries minières et forestières. Une ligne de chemin de fer du Canadien National (CN) traverse la partie sud de la propriété, reliant l'est à Montréal et l'ouest au réseau ferroviaire

nord-américain. Val-d'Or est située à six heures de route de Montréal, et il y a un service d'autobus quotidien entre Montréal et les autres villes de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Le chemin de fer du CN et une ligne électrique sont parallèles à l'autoroute 117 immédiatement au sud de la propriété, et les sites miniers ont accès à des systèmes électriques et de télécommunication. Une ligne électrique de 120 kV traverse la propriété du projet Marban.

15.6 CHASSE, PÊCHE ET PIÉGEAGE

Le site du projet Marban présente des baux entre l'État et des particuliers pour y pratiquer la chasse récréative; huit camps y ont été répertoriés. Aucun bail d'abri sommaire (camp de chasse) ou de villégiature (chalet), émis par la MRC de La Vallée-de-L'Or, ne se trouve sur le site.

Le site du projet est situé dans l'UGAF 03. Aucun terrain de piégeage à droits exclusifs n'est présent sur le site du projet.

15.7 PATRIMOINE ET ARCHÉOLOGIE

Aucun site archéologique répertorié par le ministère de la Culture et des Communications, le schéma d'aménagement et de développement de la MRC de La Vallée-de-L'Or et l'Inventaire des sites archéologiques du Québec n'est situé à dans le secteur d'implantation du projet.

Une évaluation du potentiel archéologique a été réalisée en 2016 par Archeo-08 et a été mise à jour par Asini en 2021. Lorsqu'une zone présentait un certain potentiel, elle était cotée faible, moyenne ou élevée. Selon le rapport de 2021, certaines zones ont un potentiel archéologique moyen, principalement la rive du ruisseau Keriens où seront développées les fosses. Une attention particulière sera portée lors du dénoyage du ruisseau Keriens pour examiner les anciennes berges, aujourd'hui submergées à la suite de l'élargissement du ruisseau.

15.8 PEUPLES AUTOCHTONES

Le site du projet est situé sur le territoire ancestral de la nation algonquine Anishinabeg (Anicinabek). Les communautés autochtones les plus proches sont les suivantes :

- Conseil de la Première Nation Abitibiwinni (Pikogan) (52 km);
- Nation Anishnabe du Lac-Simon (Lac-Simon) (50 km);
- Communauté anicinape de Kitcisakik (84 km); et
- Long Point First Nation (Winneway) (76 km).

Aucune terre d'une réserve n'est située dans le secteur d'implantation du projet. La zone du projet est toutefois située sur des terres faisant l'objet d'un accord de revendications territoriales globales ou d'un accord d'autonomie gouvernementale.

En plus des quatre communautés mentionnées ci-dessus avec lesquelles des démarches d'information ont été spécifiquement entreprises, les communautés autochtones suivantes pourraient également être concernées par le projet et ont aussi été contactées (voir la section 4.1) :

- Gouvernement de la Nation Crie;
- Wahgoshig First Nation;
- Kebaowek First Nation (Kebaowek);
- Kitigan Zibi Anishinabeg (Kitigan Zibi);
- Timiskaming First Nation (Timiskaming);
- Wolf Lake First Nation (Hunter's Point);
- Mitchikanibikok Inik First Nation.

Données comparatives

Les tableaux 4, 5 et 6, ainsi que la figure 6, présentent des statistiques économiques et sociales incluses dans un rapport produit par un consultant en 2020 à la demande de Minière O3. Les statistiques sont ventilées à l'échelle du Québec, de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, de la MRC de la Vallée-de-L'Or, de la ville de Val-d'Or et des quatre communautés autochtones ayant des revendications territoriales incluant le site du projet, soit la Nation Anishnabe du Lac-Simon (Lac-Simon), la Communauté anicinape de Kitcisakik (Kitcisakik), le Conseil de la Première Nation Abitibiwinni (Pikogan) et Long Point First Nation (Winneway). Minière O3 pourrait inclure des données sur d'autres communautés potentiellement visées dans les prochaines étapes du projet.

Les données présentées dans le tableau 4 permettent plusieurs constats :

- La population des communautés autochtones est plus jeune que la population non autochtone, à l'exception de la communauté de Winneway. Dans cette communauté, le groupe d'âge 0-14 ans est moins représenté que pour la moyenne québécoise, ce qui laisse supposer un taux de natalité plus bas que la moyenne.
- Les conditions de logement démontrent qu'un fort pourcentage des habitations dans les communautés autochtones sont de tailles insuffisantes et/ou nécessitent des travaux de réparation importants.
- Le niveau de scolarité dans les communautés autochtones est inférieur en comparaison à la moyenne québécoise.

Les données présentées dans le tableau 5 démontrent :

- un taux de travailleurs plus bas dans les communautés autochtones que dans la ville de Val-d'Or ou la MRC;
- un revenu médian plus bas dans les communautés autochtones que dans la ville de Val-d'Or ou la MRC;
- un indice de vitalité économique négatif dans les communautés autochtones.

Les données du tableau 6 démontrent un taux d'activité et un taux d'emploi dans les communautés autochtones plus bas qu'en Abitibi et de la moyenne québécoise et par conséquent un taux de chômage plus élevé.

Finalement, les données présentées à la figure 6 démontrent qu'un nombre plus important de problèmes de santé sont observés dans les populations autochtones que chez les non-autochtones.

Le développement des relations avec les différentes communautés permettra dans savoir plus sur leurs problématiques spécifiques (accès à l'eau potable, à l'électricité, etc.) et de connaître les enjeux prioritaires. L'acquisition de ces connaissances permettra de développer des projets conjoints avec les communautés qui répondront à leurs besoins.

Tableau 4 : Données sociodémographiques

Indicateurs	Statistiques 2016/2018 (mise à jour 2021)							
	Québec	Abitibi-Témiscamingue	MRC Vallée-de-l'Or	Val-d'Or	Lac-Simon	Kitcisakik	Pikogan	Winneway
Population en 2021	8 575 950	147 897	43 648	33 024	2 277	517	1 079	942
Tranches d'âge (%)								
0-14 ans	16,3	21,8	17,5	16,1	41,1	45,5	32,3	14,3
15-64 ans	65,4	60,7	66,1	66,5	55,6	52,7	68,5	76,2
65 ans et +	18,3	17,5	16,3	17,4	3,2	3,6	6,6	4,8
Âge médian	42,5	42,9	42,2	41,2	20,4	17,8	27,1	49,5
Ménages et conditions de logement								
Taille moyenne des ménages (pers.)	2,3	2,2	2,2	2,1	4,3	3,4	3,3	1,8
Logement de taille insuffisante (%)	3,7	1,6	2	1,8	24,1	53	6	10
Réparation majeure requise (%)	6,4	8,6	8,5	7,2	42,8	25	34	25
Scolarisation								
Proportion de la population de 15 ans et + sans aucun certificat, diplôme ou grade	19,9	28,1	23,3	28,6	70	66,7	52,7	64,7

Tableau 5 : Vitalité économique

Indicateurs	Statistiques/2018					
	MRC Vallée-de-l'Or	Val-d'Or	Lac-Simon	Kitcisakik	Pikogan	Winneway
Taux de travailleurs	78,2	80,3	55,9	66,3	68,7	62,3
Revenu médian	39 344 \$	40 984 \$	15 981 \$	20 019 \$	26 660 \$	20 844 \$
TAAM ¹	-1,6	0,3	1,8	-55,6 ³	-4,4	7,8
Indice de VÉ ²	2,32	6,12	-12,15	-23,88	-7,01	-6,39

1 Taux d'accroissement annuel moyen de la population (TAAM) sur cinq ans (2013-2018). Il représente la variation annuelle moyenne sur cinq ans de l'effectif de la population rapportée à la population moyenne de la période pour un territoire donné.

2 Le concept de vitalité économique des territoires englobe trois dimensions : le niveau de vie (revenu total médian), le marché du travail (taux de travailleurs) et la dynamique démographique (taux d'accroissement annuel moyen [TAAM] de la population totale sur cinq ans).

3 Le TAAM de Kitcisakik présente possiblement une anomalie alors que les données démographiques indiquent plutôt un accroissement de la population.

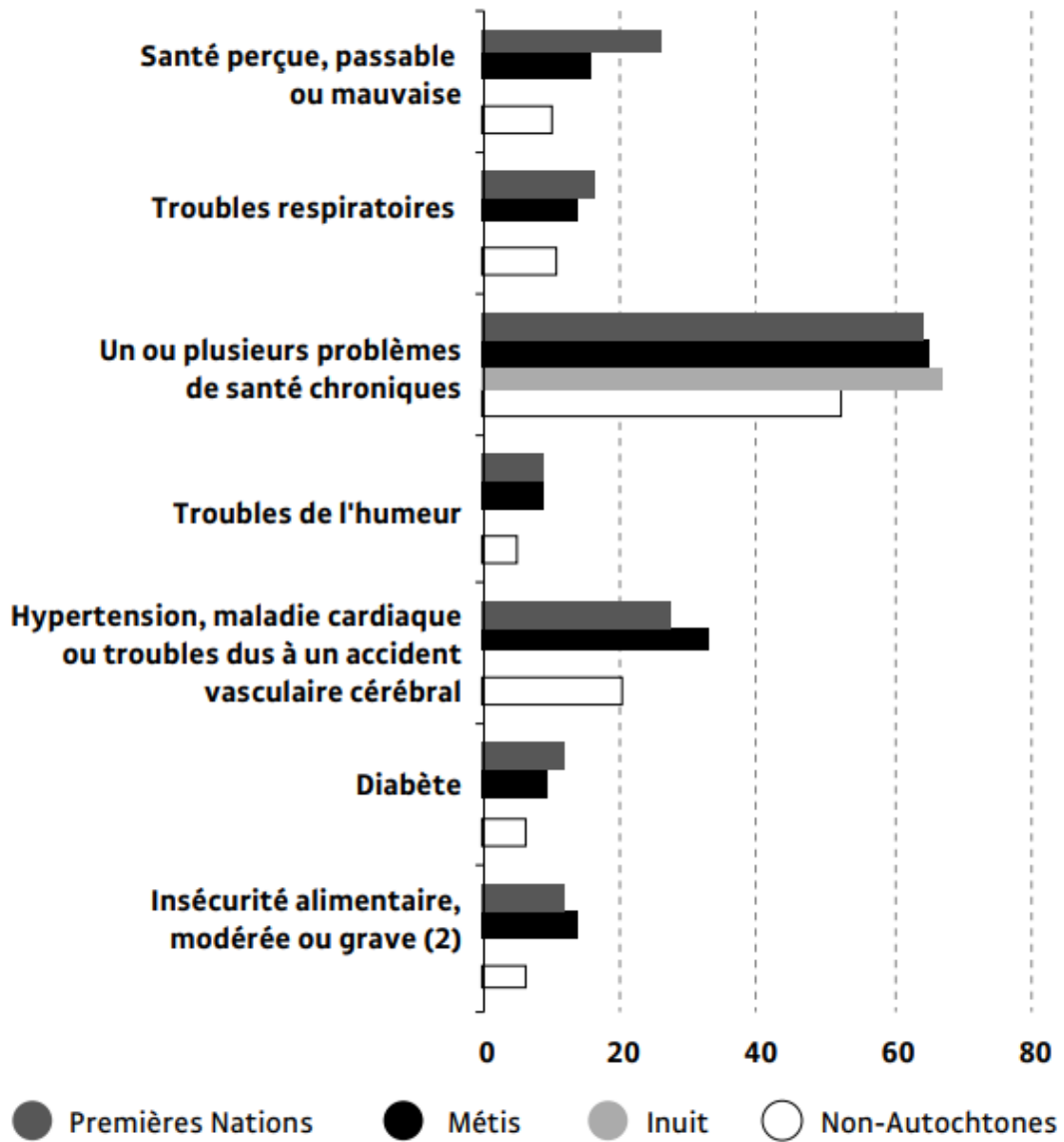
Tableau 6 : Emplois et main-d'œuvre

Indicateurs	Statistiques 2016/2018 (mise à jour 2021)							
	Québec	Abitibi-Témiscamingue	MRC Vallée-de-l'Or	Val-d'Or	Lac-Simon	Kitcisakik	Pikogan	Winneway
Taux d'activité ¹	64,1	63	64,4	65,3	29,8	50	50	47,1
Taux d'emploi ²	59,5	58,1	59,8	61,1	21,1	33,3	43,1	41,2
Taux de chômage ³	7,2	7,7	7,2	6,3	29,2	25	16,7	25

1 Le taux d'activité est le rapport entre le nombre de personnes actives (en emploi et chômeurs) et l'ensemble de la population en âge de travailler.

2 Le taux d'emploi est le rapport entre la population active occupée et la population en âge de travailler.

3 Le taux de chômage est le rapport entre la population au chômage et la population active.



Tiré de Posca (2018).

Figure 6 : Profil d'indicateur de la santé (en %), par identité autochtone, estimation de quatre ans, Québec

PARTIE D – PARTICIPATION FÉDÉRALE, PROVINCIALE, TERRITORIALE, AUTOCHTONE OU MUNICIPALE

16 APPUI FINANCIER

Minière O3 évalue toute forme et source de financement à l'égard du projet, incluant la participation d'une autorité fédérale ou provinciale.

17 TERRITOIRES DOMANIAUX

Aucun territoire domanial n'est situé dans le secteur du projet Marban. Aucun territoire domanial ne sera utilisé aux fins de réalisation du projet.

18 INSTANCES QUI DÉTIENNENT DES ATTRIBUTIONS RELATIVEMENT À UNE ÉVALUATION DES EFFETS ENVIRONNEMENTAUX

18.1 GOUVERNEMENT DU CANADA

Au terme des processus d'évaluation environnementale, Minière O3 demandera des permis pour la construction et pour l'exploitation du Projet. Une liste préliminaire non exhaustive des demandes requises au fédéral est présentée ci-après :

- une licence pour la fabrication et l'entreposage (*Loi sur les explosifs*);
- un permis pour le transport d'explosifs (*Loi sur les explosifs*);
- un permis de Transports Canada (*Règlement sur le transport des marchandises dangereuses*);
- un permis pour l'entreposage des produits chimiques (*Loi canadienne de protection de l'environnement*);
- une déclaration à l'Inventaire national des rejets polluants;
- un avis et un plan d'urgence (*Règlement sur les urgences environnementales*);
- une autorisation pour causer des répercussions négatives sur le poisson (*Loi sur les pêches*);
- une autorisation pour le ou les effluent(s) de mine (*Règlement sur les effluents des mines de métaux et des mines de diamants*);
- une approbation pour mise en place d'un ouvrage dans les eaux navigables (*Loi sur les eaux navigables canadiennes*).

18.2 GOUVERNEMENT PROVINCIAL

Le projet proposé est listé en vertu de l'article 2, alinéa 22 de la partie II de l'Annexe 1 du *Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets* (c. Q -2, r. 23.1). Les projets énumérés à l'Annexe 1 sont assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts prévue à la sous-section 4 de la section II du chapitre IV du titre I de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE; c. Q-2), dans la mesure qui y est prévue et doivent faire l'objet d'une autorisation préalable du Gouvernement.

Au terme des processus d'évaluation environnementale, Minière O3 demandera des autorisations pour la construction et pour l'exploitation du projet. Une liste préliminaire non exhaustive des demandes requises au provincial est présentée ci-après :

- une autorisation spécifique pour ériger ou modifier une construction, entreprendre l'exploitation d'une industrie, l'exercice d'une activité ou l'utilisation d'un procédé industriel qui pourrait modifier la qualité de l'environnement (LQE);
- une autorisation d'établir une prise d'eau d'alimentation (LQE);
- une autorisation spécifique pour ériger ou modifier une construction, entreprendre l'exploitation d'une industrie, l'exercice d'une activité ou l'utilisation d'un procédé industriel qui pourrait toucher un cours d'eau, un lac ou un milieu humide (LQE);
- un plan de compensation (*Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques*);
- une autorisation pour les appareils ou équipements destinés à prévenir, à diminuer ou à faire cesser le rejet de contaminants dans l'atmosphère (LQE);
- une attestation d'assainissement en milieu industriel (LQE);
- une autorisation pour toute activité impliquant un prélèvement d'eau souterraine ou de surface (dénoyage, maintien à sec, approvisionnement en eau, etc.) (LQE);

- une autorisation pour réaliser une activité susceptible de modifier un habitat faunique (*Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune*);
- un permis d'intervention pour la coupe de bois aux fins de réaliser certaines activités minières (*Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*);
- une autorisation de construire ou d'améliorer un chemin multiusage (*Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*);
- un permis d'utilisation pour les équipements pétroliers à risque élevé (Code de sécurité et Code de construction. Ces codes sont régis par la *Loi sur le bâtiment*);
- une approbation du site destiné à recevoir des résidus miniers (stériles et parc à résidus) et du site de l'usine de traitement (*Loi sur les mines*);
- une approbation du plan de réaménagement et de restauration (*Loi sur les mines*);
- une autorisation d'utilisation du territoire public (*Loi sur les terres du domaine de l'État*);
- un permis d'explosifs (*Loi sur les explosifs*);
- un permis de la Sûreté du Québec (*Loi sur les explosifs*).

Au niveau municipal, des permis pour la construction des bâtiments devront être obtenus.

PARTIE E – EFFETS POTENTIELS DU PROJET

Les sections suivantes décrivent les changements qui risquent d’être causés par les activités du projet Marban. Ces changements ont été définis à la suite de l’identification des principales sources d’effets potentiels selon les phases du projet (tableau 7).

Tableau 7 : Sources d’effets potentiels du projet

Phases du projet	Sources d’effets potentiels
Construction	<ul style="list-style-type: none"> – Installation et présence du chantier – Préparation du terrain (déboisement, décapage, excavation, terrassement, dynamitage, détournement d’un cours d’eau) – Installation des infrastructures temporaires et permanentes (fondation, construction des bâtiments et des voies d’accès) – Construction des infrastructures minières – Transport et circulation – Utilisation et entretien des équipements – Achat de biens, services et matériaux – Main-d’œuvre
Exploitation	<ul style="list-style-type: none"> – Exploitation de la mine – Gestion du minerai, des résidus et des stériles – Gestion et traitement des eaux – Gestion de matières dangereuses et des matières résiduelles (dangereuses et domestiques) – Présence d’infrastructures minières – Transport et circulation – Utilisation et entretien des équipements – Achat de biens, services et matériaux – Main-d’œuvre
Fermeture	<ul style="list-style-type: none"> – Installation et présence du chantier – Démantèlement des équipements et infrastructures – Ennoiment de la mine – Réhabilitation et restauration du site – Gestion de matières dangereuses et des matières résiduelles (dangereuses, domestiques et construction) – Transport et circulation – Main-d’œuvre

19 CHANGEMENTS SUR LES COMPOSANTES DE L'ENVIRONNEMENT

Le tableau 8 indique les changements qui risquent d'être causés aux composantes de l'environnement selon les phases de réalisation du projet. Les changements potentiels peuvent être causés pour une ou plusieurs sources d'effets potentiels (voir le tableau 7). Les composantes indiquées sont celles qui relèvent de la compétence législative du Parlement, soit :

- les poissons et leur habitat au sens du paragraphe 2(1) de la *Loi sur les pêches*;
- les espèces aquatiques au sens du paragraphe 2(1) de la *Loi sur les espèces en péril*;
- les oiseaux migrateurs au sens du paragraphe 2(1) de la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs*.

Tableau 8 : Principaux changements potentiels sur les composantes de l'environnement

Composantes de l'environnement	Phase du projet	Source d'effet potentiel	Changement potentiel
Poissons et leur habitat et espèces aquatiques en péril (espèce sauvage de poisson)	Construction	<ul style="list-style-type: none"> — Préparation du terrain (déboisement, décapage, excavation, terrassement, dynamitage, détournement d'un cours d'eau) — Installation des infrastructures temporaires et permanentes (fondation, construction des bâtiments et des voies d'accès) — Transport et circulation — Utilisation et entretien des équipements 	<ul style="list-style-type: none"> — Perturbation, dégradation et perte de l'habitat du poisson et de la faune benthique — Altération de la qualité de l'eau de surface (matières en suspension, déversement accidentel) — Modification du patron d'écoulement naturel des eaux de surface
	Exploitation	<ul style="list-style-type: none"> — Gestion du minerai, des résidus et des stériles — Gestion et traitement des eaux — Présence d'infrastructures minières — Transport et circulation — Utilisation et entretien des équipements 	<ul style="list-style-type: none"> — Perturbation, dégradation de l'habitat du poisson et de la faune benthique — Altération de la qualité de l'eau de surface (matières en suspension, déversement accidentel, effluents) — Modification du patron d'écoulement naturel des eaux de surface
	Fermeture	<ul style="list-style-type: none"> — Démantèlement des équipements et infrastructures — Réhabilitation et restauration du site — Transport et circulation 	<ul style="list-style-type: none"> — Perturbation de l'habitat du poisson et de la faune benthique — Amélioration de la qualité de l'eau de surface
Espèces aquatiques en péril (plante marine)	Construction	Aucun effet n'est anticipé pour cet aspect	Non applicable
	Exploitation		
	Fermeture		

Tableau 8 : Principaux changements potentiels sur les composantes de l'environnement (suite)

Composantes de l'environnement	Phase du projet	Source d'effet potentiel	Changement potentiel
Oiseaux migrateurs	Construction	<ul style="list-style-type: none"> – Installation et présence du chantier – Préparation du terrain (déboisement, décapage, excavation, terrassement, dynamitage, détournement d'un cours d'eau) – Installation des infrastructures temporaires et permanentes (fondation, construction des bâtiments et des voies d'accès) – Transport et circulation – Utilisation et entretien des équipements 	<ul style="list-style-type: none"> – Perte et fragmentation d'habitats – Dérangement des populations – Risque de collisions ou de mortalité – Modification de la qualité de l'habitat en cas de déversement
	Exploitation	<ul style="list-style-type: none"> – Exploitation de la mine – Gestion du minerai, des résidus et des stériles – Gestion et traitement des eaux – Présence d'infrastructures minières – Transport et circulation – Utilisation et entretien des équipements 	<ul style="list-style-type: none"> – Dérangement des populations – Risque de collisions ou de mortalité – Altération de la qualité des habitats
	Fermeture	<ul style="list-style-type: none"> – Installation et présence du chantier – Démantèlement des équipements et infrastructures – Réhabilitation et restauration du site – Transport et circulation 	<ul style="list-style-type: none"> – Dérangement des populations – Risque de collisions ou de mortalité – Amélioration de la qualité des habitats

20 CHANGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX SUR LE TERRITOIRE DOMANIAL, DANS UNE PROVINCE AUTRE OU À L'EXTÉRIEUR DU CANADA

Le site minier sera construit sur le territoire des municipalités de Val-D'Or et Malartic, à mi-chemin entre les villes de Val-d'Or et de Malartic. Aucun impact du Projet n'est appréhendé sur le territoire domanial, à l'extérieur de la province ou à l'extérieur du Canada.

21 RÉPERCUSSION SUR LES PEUPLES AUTOCHTONES

Le tableau 9 présente les répercussions qui, à la suite de la réalisation du projet et à la suite des changements à l'environnement, pourraient survenir et affecter le patrimoine naturel et culturel, l'usage courant des terres et des ressources à des fins traditionnelles ou toute construction, tout emplacement ou toute chose d'importance sur le plan historique, archéologique, paléontologique ou architecturale, selon les renseignements disponibles à ce jour. Cette liste sera mise à jour au fil des consultations menées avec les peuples autochtones.

Comme indiqué à la section 13E de ce document, les discussions et observations sur le terrain démontre jusqu'à maintenant que le site du projet n'est pas utilisé par les communautés autochtones de la région. De plus, aucun site d'intérêt historique, architectural ou culturel n'a été identifié. Finalement, les études archéologiques réalisées en 2016 et 2021 ont identifié les anciennes berges du ruisseau Keriens comme zone de moyen potentiel. Une attention particulière sera portée lors du dénoyage du ruisseau.

Tableau 9 : Principales répercussions potentielles sur les peuples autochtones

Composantes	Phase du projet	Source d'effet potentiel	Répercussion potentielle
Usage courant des terres et des ressources à des fins traditionnelles	Construction	<ul style="list-style-type: none"> — Installation et présence du chantier — Préparation du terrain (déboisement, décapage, excavation, terrassement, dynamitage) — Installation des infrastructures temporaires et permanentes (fondation, construction des bâtiments et des voies d'accès) — Transport et circulation 	<ul style="list-style-type: none"> — Perte de lieux et de pratique des activités traditionnelles, s'il y a lieu — Perte d'un abri temporaire (camp de chasse) — Perturbation temporaire des activités traditionnelles, s'il y a lieu — Accroissement de la circulation des véhicules lourds et des travailleurs sur les routes locales et régionales et risque accru d'incidents routiers
	Exploitation	<ul style="list-style-type: none"> — Gestion du minerai, des résidus et des stériles — Gestion et traitement des eaux — Présence d'infrastructures minières — Transport et circulation 	<ul style="list-style-type: none"> — Répercussions permanentes sur l'utilisation du sol par les communautés (changement dans la vocation du territoire) — Accroissement de la circulation des véhicules lourds et des travailleurs sur les routes locales et régionales et risque accru d'incidents routiers
	Fermeture	<ul style="list-style-type: none"> — Installation et présence du chantier — Démantèlement des équipements et infrastructures — Réhabilitation et restauration du site — Transport et circulation 	<ul style="list-style-type: none"> — Perturbation temporaire des activités traditionnelles, s'il y a lieu — Réutilisation et réappropriation du site de la mine à des fins d'activités traditionnelles, s'il y a lieu
Patrimoine naturel et culturel	Construction	<ul style="list-style-type: none"> — Préparation du terrain (déboisement, décapage, excavation, terrassement, dynamitage) — Installation des infrastructures temporaires et permanentes (fondation, construction des bâtiments et des voies d'accès) 	<ul style="list-style-type: none"> — Mise à jour de vestiges archéologiques — Perturbations potentielles des sites et lieux d'intérêt culturel, patrimonial et archéologique, s'il y a lieu
	Exploitation		<ul style="list-style-type: none"> — Aucune répercussion potentielle n'est appréhendée sur cette composante
	Fermeture		<ul style="list-style-type: none"> — Aucune répercussion potentielle n'est appréhendée sur cette composante

22 CHANGEMENTS AUX CONDITIONS SANITAIRES, SOCIALES OU ÉCONOMIQUES DES PEUPLES AUTOCHTONES

Les impacts directs des activités de la mine projetée, comme le bruit et les émissions de poussières, seront inexistantes sur les communautés autochtones puisque la communauté la plus rapprochée du projet est celle de Lac-Simon qui se trouve à plus de 50 km. Les impacts potentiels sur les eaux de surface et les eaux souterraines seront aussi très faibles en raison de l'éloignement et du sens d'écoulement des eaux (configuration des bassins versants). Par conséquent, les impacts sanitaires et sociaux anticipés sont liés aux impacts économiques prévus comme les opportunités d'emplois et d'entrepreneuriat. Le développement de projets conjoints entre l'entreprise et les communautés sera aussi l'occasion de contribuer positivement aux différents enjeux des communautés.

Le tableau 10 présente les changements qui, à la suite de la réalisation du projet, pourraient survenir et affecter les conditions sanitaires, sociales ou économiques des peuples autochtones, selon les renseignements disponibles à ce jour. Cette liste sera mise à jour au fil des consultations menées avec les peuples autochtones.

Tableau 10 : Principaux changements potentiels sur les conditions sanitaires, sociales ou économiques des peuples autochtones

Composantes	Phase du projet	Source d'effet potentiel	Changement potentiel
Conditions économiques	Construction	<ul style="list-style-type: none"> – Achat de biens, services et matériaux – Préparation du terrain (déboisement, excavation, etc.) – Construction des infrastructures minières – Main-d'œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> – Opportunité d'affaires pour les entreprises régionales – Recettes fiscales – Création ou maintien d'emplois en région
	Exploitation	<ul style="list-style-type: none"> – Achat de biens, services et matériaux – Main-d'œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> – Opportunité d'affaires pour les entreprises régionales – Recettes fiscales – Création ou maintien d'emplois en région
	Fermeture	<ul style="list-style-type: none"> – Démantèlement des infrastructures – Réhabilitation et restauration du site – Main-d'œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> – Diminution de la demande pour des biens et de services – Réduction progressive des effectifs de la mine
Conditions sociales	Construction	<ul style="list-style-type: none"> – Installation et présence du chantier – Préparation du terrain (déboisement, décapage, excavation, terrassement, dynamitage) – Installation des infrastructures temporaires et permanentes (fondation, construction des bâtiments et des voies d'accès) – Transport et circulation – Achat de biens, services et matériaux – Main-d'œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> – Changement des habitudes de chasse pour les utilisateurs du territoire – Modification de la dynamique familiale – Changement au niveau de la qualité de vie – Risque de tension entre les peuples autochtones et la population

Tableau 10 : Principaux changements potentiels sur les conditions sanitaires, sociales ou économiques des peuples autochtones (suite)

Composantes	Phase du projet	Source d'effet potentiel	Changement potentiel
Conditions sociales	Exploitation	<ul style="list-style-type: none"> – Exploitation du gisement – Traitement du minerai – Circulation et entretien de la machinerie – Entretien des infrastructures et des équipements 	<ul style="list-style-type: none"> – Changement des habitudes de chasse pour les utilisateurs du territoire – Modification de la dynamique familiale – Changement au niveau de la qualité de vie – Risque de tension entre les peuples autochtones et la population
	Fermeture	<ul style="list-style-type: none"> – Démantèlement des infrastructures – Réhabilitation et restauration du site – Main-d'œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> – Changement des habitudes de chasse pour les utilisateurs du territoire – Modification de la dynamique familiale – Changement au niveau de la qualité de vie
Conditions sanitaires	Construction	<ul style="list-style-type: none"> – Installation et présence du chantier – Préparation du terrain (déboisement, décapage, excavation, terrassement, dynamitage) – Installation des infrastructures temporaires et permanentes (fondation, construction des bâtiments et des voies d'accès) – Construction des infrastructures minières – Transport et circulation – Achat de biens, services et matériaux – Main-d'œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> – Préoccupations quant aux risques de la santé humaine (poussière, qualité de l'eau et de l'eau souterraine, bruit, stress, etc.) – Diminution du sentiment de sécurité des usagers de la route et augmentation des risques d'accident – Difficulté d'intégration des travailleurs autochtones – Risque de tension entre les peuples autochtones et la population
	Exploitation	<ul style="list-style-type: none"> – Exploitation de la mine – Gestion du minerai, des résidus et des stériles – Gestion et traitement des eaux – Gestion de matières dangereuses et des matières résiduelles (dangereuses et domestiques) – Présence d'infrastructures minières – Transport et circulation – Achat de biens, services et matériaux – Main-d'œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> – Préoccupations quant aux risques de la santé humaine (poussière, qualité de l'eau et de l'eau souterraine, bruit, stress, etc.) – Diminution du sentiment de sécurité des usagers de la route et augmentation des risques d'accident – Difficulté d'intégration des travailleurs autochtones – Risque de tension entre les peuples autochtones et la population
	Fermeture	<ul style="list-style-type: none"> – Démantèlement des équipements et infrastructures – Ennoiement de la mine – Réhabilitation et restauration du site – Gestion de matières dangereuses et des matières résiduelles (dangereuses, domestiques et construction) 	<ul style="list-style-type: none"> – Préoccupations quant aux risques de la santé humaine (poussière, qualité de l'eau et de l'eau souterraine, bruit, stress, etc.) – Réutilisation et réappropriation du site de la mine (sentiment de réappropriation du territoire)

23 ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Une estimation initiale des émissions nettes de gaz à effet de serre (GES) associées au projet basée sur l'information disponible à l'étape de la description initiale du projet, a été calculée). Cette estimation des émissions nettes de GES sera mise à jour, si requis, dans la description détaillée du projet et actualisée dans l'étude d'impact.

Les GES qui seront potentiellement émis par le projet sont :

- le dioxyde de carbone (CO₂);
- le méthane (CH₄);
- le protoxyde d'azote (N₂O).

Ces GES seront émis à toutes les phases du Projet (construction, exploitation, et fermeture). Pendant la construction et la fermeture, les principales émissions directes proviendront du défrichage et de la combustion mobile. La phase d'exploitation générera des émissions directes provenant principalement de la combustion mobile et stationnaire, des émissions de procédés industriels ainsi que d'émissions indirectes provenant de la consommation d'électricité acquise du réseau.

En fonction des informations disponibles à ce jour, les estimations des émissions de GES sont fondées sur la production maximale du projet en phase d'exploitation. La quantification pour chaque année de la durée de vie du projet et pour toutes les phases du projet (construction, exploitation et fermeture) se poursuivra et sera détaillée dans l'étude d'impact sur l'environnement, et ce, conformément à la version en vigueur du document *Évaluation stratégique des changements climatiques*. L'étude d'impact sur l'environnement inclura également un plan de mesures d'atténuation de même qu'un plan de suivi associé aux étapes de construction, d'exploitation et de fermeture.

Les estimations des émissions de GES durant la construction de la mine sont présentées pour une période totale de deux ans, durée estimée de la construction du site :

- Émissions d'équipements mobiles : L'estimation est basée sur les informations disponibles dans l'étude de préfaisabilité (Ausenco, 2022), soit une consommation totale en diesel de 18,7 M litres pour les deux années de construction. Les émissions annuelles de GES liées aux équipements mobiles sont ainsi estimées à 55 924 tCO₂eq.

Les estimations des émissions de GES durant l'exploitation de la mine sont présentées sur une base annuelle (tonnes d'équivalent CO₂ par année) :

- Émissions directes : L'estimation est basée sur les informations disponibles dans l'étude de préfaisabilité (Ausenco, 2022), soit une consommation annuelle estimée en carburant (diesel) de 19,3 M litres. Les émissions directes annuelles de GES sont ainsi estimées à 57 919 tCO₂eq.
- Émissions indirectes : L'estimation est basée sur les informations disponibles dans l'étude de préfaisabilité (Ausenco, 2022). La consommation annuelle estimée en électricité est de 144 000 MWh. Les émissions indirectes de GES sont ainsi estimées à 216 tCO₂eq.
- Émissions d'équipements mobiles : L'estimation est basée sur les informations disponibles dans l'étude de préfaisabilité (Ausenco, 2022), soit une consommation annuelle estimée en diesel de 254 096 L et en essence de 56 160 L. Les émissions annuelles de GES liées aux équipements mobiles sont ainsi estimées à 890 tCO₂eq.
- Il n'est pas prévu de capter et de stocker de façon permanente le CO₂ sous forme d'injection dans un site stockage géologique dans un aquifère salin profond ou de récupération assistée d'hydrocarbures dans un gisement de pétrole épuisé.
- La réalisation du projet n'engendrera pas la réduction ni l'élimination d'émission de GES ailleurs au Canada.

Ainsi, à titre préliminaire, le projet pourrait émettre environ 59 025 tCO₂eq de GES sur une base annuelle en phase d'exploitation.

24 DÉCHETS ET ÉMISSIONS

Les sections ci-dessous décrivent les types de déchets et d'émissions dans l'air, l'eau et le sol qui sont susceptibles d'être produits pendant toutes les étapes du projet Marban.

24.1 GESTION DES DÉCHETS

La gestion des matières résiduelles favorisera la mise en place de pratiques basées sur les 3RV, c'est-à-dire privilégier la réduction, la réutilisation, le recyclage et la valorisation des matières résiduelles. Les matières résiduelles seront gérées conformément aux lois et règlements en vigueur. Un contrat-cadre sera conclu avec l'une des compagnies de gestion des matières résiduelles dans la région. Un plan de gestion sera établi dans une phase ultérieure du Projet.

Les principales matières résiduelles produites sont les suivantes :

- des résidus solides domestiques (résidus alimentaires, papier, carton, verre, plastique, emballages, textiles canettes, cartouches d'encre, etc.);
- des matières résiduelles sèches (matériaux de construction, bois, métal, emballages divers, pneus, etc.).

La gestion des déchets dangereux est réglementée et la disposition de ces produits se fera conformément aux lois et règlements en vigueur. Un contrat-cadre sera conclu avec l'une des compagnies de gestion des matières dangereuses résiduelles dans la région. Un plan de gestion sera établi dans une phase ultérieure du projet.

Les principales matières dangereuses résiduelles produites sont les suivantes :

- les huiles usées provenant de la machinerie fixe et mobile;
- les graisses usées provenant de la machinerie fixe et mobile;
- les canettes d'aérosol;
- les filtres à huile;
- les solvants utilisés pour le nettoyage des pièces mécaniques;
- les contenants vides d'explosifs;
- les batteries usagées tant domestiques qu'industrielles;
- les tubes fluorescents.

Les matières dangereuses résiduelles comprennent également toutes les matières ou tous les objets assimilés à une matière dangereuse.

Si toute autre catégorie de déchets devait être produite par le projet, Minière O3 gèrerait ceux-ci conformément aux lois et règlements en vigueur.

24.2 ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES

En phase de construction et d'exploitation, le Projet contribuera aux émissions suivantes :

- les émissions de poussières et éléments associés (métaux);
- les émissions atmosphériques (principalement GES, NO₂ et SO₂) provenant de la machinerie et des équipements utilisés.

Un plan de gestion de la qualité de l'air et du contrôle des poussières sera établi dans une phase ultérieure du projet.

24.3 REJETS LIQUIDES

Toutes les eaux usées minières seront réutilisées autant que possible dans les opérations.

Les eaux à gérer se composent principalement des eaux de dénoyage des fosses, les eaux de ruissellement des aires d'entreposage des déchets miniers (résidus et stériles miniers) ainsi que les eaux de ruissellement provenant de l'aire d'entreposage du minerai et de la zone de l'usine de traitement du minerai. Toutes ces eaux contaminées devront être collectées par des fossés et des étangs et être traitées avant d'être rejetées dans l'environnement. Ces infrastructures de gestion de l'eau pourraient devoir être étanchéifiées pour limiter les infiltrations d'eau dans le sol.

Un traitement de l'eau pourrait être nécessaire pour s'assurer que le rejet de l'effluent minier respecte la Directive 019 et les critères de qualité applicables. Des objectifs environnementaux de rejet (OER) supplémentaires pourraient s'ajouter aux exigences précédentes. Ces OER seront définis par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) lors du processus d'autorisation.

24.4 GESTION DES SOLS CONTAMINÉS

Le transport routier, la circulation de la machinerie lourde et l'opération de machinerie constituent des sources potentielles de déversements accidentels. De façon similaire, l'utilisation de sites de ravitaillement et l'entreposage temporaire ou la manutention des matières résiduelles et dangereuses pourraient occasionner des déversements et contribuer à la contamination des sols malgré les procédures qui seront mises en place afin d'en limiter les effets. La gestion des sols contaminés se fera conformément à la réglementation en vigueur.

Des pratiques de travail appropriées et un plan des mesures d'urgence seront mis en place pour éviter les déversements accidentels et advenant un tel déversement, les sols contaminés seront récupérés et gérés de façon conforme à la réglementation en vigueur.

25 RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AUSENCO ENGINEERING CANADA (Ausenco). 2022. *Marban Engineering Project - NI 43-101 Technical Report & Prefeasibility Study*. Prepared for O3 Mining Inc. 333 p.
- AUSENCO ENGINEERING CANADA (Ausenco). 2020. *NI 43-101 Technical Report & Preliminary Economic Assessment of the Marban Project*. Prepared for O3 Mining Inc.
- AUSENCO ENGINEERING CANADA et G MINING SERVICES (Ausenco et G Mining). 2022. *Marban Engineering NI 43-101 Technical Report and Mineral Resources Estimate*. Prepared for O3 Mining Inc.
- ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA (ECCC). 2022. *Données des stations pour le calcul des normales climatiques au Canada de 1971 à 2000 - Station Mont Brun*. En ligne : https://climate.weather.gc.ca/climate_normals/results_f.html?searchType=stnProv&lstProvince=QC&txtCentralLatMin=0&txtCentralLatSec=0&txtCentralLongMin=0&txtCentralLongSec=0&stnID=5988&dispBack=0&month1=0&month2=12. Consulté le 27 octobre 2022.
- MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS (MFFP). 2021. *Classification écologique du territoire québécois*. 11 p.
- MRC DE LA VALLÉE-DE-L'OR (MRCVO). 2022. *Statistiques*. En ligne : <http://mrcvo.qc.ca/administration/administration/portrait/statistiques/>. Consulté le 27 octobre 2022.
- POSCA, J. 2018. *Portrait des inégalités socioéconomiques touchant les Autochtones au Québec*. Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS). 18 p.
- SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC (FAPAQ). 2002. *Plan de développement régional associé aux ressources fauniques de l'Abitibi-Témiscamingue. Direction de l'aménagement de la faune de l'Abitibi-Témiscamingue, Rouyn-Noranda*. 197 p.

ANNEXE

A

COMPTES-RENDUS DES
RENCONTRES AVEC LES PARTIES
PRENANTES LOCALES

Compte rendu rencontres citoyennes

TSXV:OIII | OTCQX:OIIIF – Minière O3

Préambule

En raison des mesures sanitaires mises en place par la Direction de la santé publique, deux rencontres citoyennes se sont tenues afin d'accommoder le plus grand nombre de personnes en présentiel. Pour combler la demande, les deux rencontres ont été diffusées sur la page Facebook du projet Marban de Minière O3.

Un total de **160** personnes ont assisté aux rencontres en présentiel ou en virtuel.

Un résumé de la présentation est présenté, suivi des questions soulevées lors des deux rencontres et des réponses données par Minière O3.

Rencontre citoyenne sur le projet Marban

Date : 29 septembre 2021

Début : 18 h et 19h30

Lieu : La Maison du Citoyen de Dubuisson, 1405, route Saint-Philippe et virtuellement sur la page Facebook de Minière O3

Personnes présentes :

- **Jose Vizquerra, Président, Chef de la direction et administrateur, Minière O3**
- **Myzah Bello, vice-présidente, Développement durable et Ressources humaines, Minière O3**
- **Arianne Bilas, coordonnatrice des communications, Minière O3**
- **Jeffrey Vaillancourt, spécialiste, développement durable, Minière O3**
Sylvie Baillargeon, Chargée de projet, Environnement WSP

Présentation : Présentation PowerPoint disponible en annexe.

Madame Myrzah Bello, présente les mesures de sécurité et elle remercie les citoyens pour leur présence. Elle se présente et présente les membres de son équipe et informe les participants que le formulaire de rétroaction placé sur leur chaise pourra être rempli à la fin de la rencontre.

Myrzah Bello présente l'ordre du jour et les objectifs de la rencontre, soit : présenter l'entreprise et le projet; initier le dialogue entre la communauté et l'entreprise; identifier les préoccupations et questionnements; et sonder les moyens de dialogue futur.

Monsieur Jose Vizquerra prend la parole afin de présenter la mission, la vision et les valeurs de l'entreprise. Il explique aux citoyens qu'il est de la troisième génération d'entrepreneur minier et que c'est pour lui un privilège d'être à Val-d'Or.

Il insiste sur les valeurs de l'entreprise : santé et sécurité; éthique de travail; unité; intégrité; respect; et responsabilité. L'importance de ces valeurs est transmise à chacune des personnes qui travaille chez Minière O3.

Il poursuit en présentant l'équipe de direction, l'équipe du projet Marban et le conseil d'administration.

Ensuite, Jose Vizquerra informe les citoyens de l'engagement de Minière O3 en ce qui concerne le développement durable. Il présente l'ensemble des parties prenantes comme les citoyens, les Premières Nations, les employés, les municipalités, etc., et les piliers qui guident l'entreprise comme l'environnement, les talents, la santé et sécurité, les communautés d'accueil ainsi que l'éthique et la gouvernance. Il explique également que l'entreprise a dernièrement obtenu la certification « Écologo » qui fournit une vérification par une tierce partie quant à l'application des meilleures pratiques environnementales, sociales et économiques et de développement durable.

Pour Jose Vizquerra, il est important de considérer Minière O3 comme une famille dont les membres sont les employés, mais aussi toutes les parties prenantes qui prennent part au projet comme la communauté.

En terminant, il aborde de façon plus précise les deux projets de l'entreprise, c'est-à-dire les projets Marban et Alpha, en les situant sur une carte.

Il cède la parole à Myrzah Bello qui explique plus en détail le projet Marban. Minière O3 en est propriétaire à 100%. Il est situé à 12 km de la mine Canadian Malartic et à 8 km de la mine Kiena. Elle explique qu'il y a déjà plus de 600 000 m de forage complétés, et 60 M\$ CAN, investis sur le terrain historiquement, c'est-à-dire avant l'acquisition par Minière O3. L'étude économique préliminaire est complétée depuis septembre 2020, et elle est positive. Le projet sera une mine à ciel ouvert d'une durée de vie de 15 ans et les programmes de forage d'expansion des ressources sont en cours. Elle ajoute que Minière O3 cherche toujours à travailler avec des entrepreneurs locaux.

Les étapes du processus minier sont abordées. Le projet Alpha est à l'étape de l'exploration avancée et le projet Marban à celle des différentes études comme de définir la ressource dans l'étude économique préliminaire, les études de pré faisabilité et faisabilité qui déterminent la viabilité technique et économique du projet, l'évaluation environnementale, l'évaluation d'impacts, etc.

Ces études permettront de déterminer la viabilité du projet Marban. Si les études démontrent que le projet n'est pas viable, l'entreprise mettra fin au projet.

Si la viabilité est confirmée et les études sont finalisées dans les temps voulus, les consultations du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) auront lieu en 2024.

Myrzah Bello poursuit en expliquant l'évolution des activités de Minière O3 en lien avec le projet Marban. Elle explique les nombreux travaux effectués sur le terrain en 2021, notamment au cours des derniers mois. Les informations récoltées vont permettre à l'entreprise d'entreprendre l'étude de préfaisabilité. Les prévisions des travaux de 2022 sont aussi présentées. Elle précise que les citoyens seront informés si ces prévisions changent considérablement.

Elle situe les fosses sur une carte, en plus d'un exemple de tracé pour la déviation d'un cours d'eau et du chemin Gervais. Elle précise de nouveau que les tracés sur la carte sont à titre d'exemple seulement.

En ce qui concerne les infrastructures, elle explique que dans l'étude économique préliminaire un plan d'infrastructures y est présenté. Cependant, ce plan sera modifié dans les études subséquentes. Ainsi, au fur et à mesure que la planification des infrastructures se confirme, l'entreprise sera en mesure de présenter l'emplacement de ces dernières. C'est pour cette raison qu'elles n'apparaissent pas sur la carte. L'entreprise veut connaître les préoccupations et les attentes des citoyens pour mieux définir l'emplacement des infrastructures.

Elle profite de l'occasion pour expliquer que l'entreprise ne construit pas un nouveau chemin comme certaines rumeurs le laissent entendre. Les travaux actuels de l'entreprise sont des travaux d'exploration minière et géotechniques et environnementaux pour cueillir les informations nécessaires à l'étude de préfaisabilité. Aucun déboisement d'envergure n'est effectué par Minière O3.

Elle termine la présentation en demandant aux citoyens présents comment ils veulent poursuivre le dialogue. Minière O3 veut connaître les préoccupations à ce jour et à venir.

Période de questions de la rencontre de 18h :

Question 1 : J'ai deux questions. Est-ce qu'il va y avoir des expropriations et est-ce qu'il y a actuellement un danger pour mon eau parce que mon puits est proche ? C'est comme de l'eau de source, je n'aimerais pas qu'elle soit contaminée. Allez-vous faire des tests d'eau, moi ça ne me dérange pas.

Myrzah Bello : Il n'y a actuellement aucun danger pour votre eau avec les travaux que nous effectuons. Nous sommes à caractériser les différents puits pour nos études environnementales, et nous assurer qu'il n'y ait pas d'impact. Oui, nous allons faire des tests d'eau. Et pour répondre à votre autre question, je ne peux pas vous dire aujourd'hui si vous

allez être relocalisé, car nous ne savons pas encore à quel endroit seront les infrastructures, mais soyez assuré que si c'est le cas, nous voulons vraiment nous asseoir avec les personnes, et trouver un accord gagnant-gagnant, nous voulons vraiment travailler en partenariat.

Question 2: En ce qui concerne la déviation de la rivière, est-ce que c'est pour un potentiel de sous-terrain ou ce serait aussi une fosse ?

Myrzah Bello : Ce serait également une fosse.

Question 3 : Est-ce que ce serait possible d'avoir un arrangement avec la ville de Val-d'Or pour avoir un meilleur entretien du chemin ?

Myrzah Bello : Nous souhaitons justement vérifier avec la ville de Val-d'Or si Minière O3 ne pourrait pas asphalté le chemin. Je reçois plusieurs commentaires concernant la poussière. C'est dans nos plans de communiquer avec la ville, après les élections municipales.

Question 4 : Si je comprends bien, on parle d'un « open pit » à partir du « pit » de la ville ou du ministère, à aller jusqu'à la croisée des chemins pour ce qui est présentement ABF Mines ? Il va y avoir un « open pit » de ce côté-là et l'autre « open pit » se trouve être situé en arrière où il y a un lac ? Et quand vous parlez d'infrastructures, on parle de route, de bâtiments ?

Myrzah Bello : (elle situe les fosses sur la carte). Présentement nous vous avons identifié seulement les fosses. Quand l'entreprise va entreprendre son étude de préféabilité, nous pourrons vous montrer l'endroit où nous allons mettre notre parc à résidu, l'usine, et toutes les infrastructures. Actuellement c'est encore préliminaire et les endroits déterminés risquent de changer. Présentement nous tentons le plus possible d'être en harmonie avec le milieu. Maintenant que nos ressources sont confirmées, nous pouvons passer aux autres étapes.

Question 5 : Pour ce qui est des infrastructures, il y a l'usine et le parc à résidus de la mine Camflo, est-ce que ce serait possible de les utiliser ?

Myrzah Bello : Oui, il y a la mine Camflo, et aussi la mine Canadian Malartic. La possibilité d'utiliser un moulin qui existe déjà fait partie des possibilités qui seront étudiées. De voir si c'est nécessaire de construire un moulin, ou utiliser les moulins déjà existants. Mais ces cas-là, il nous faudra entreprendre des négociations avec les entreprises propriétaires des infrastructures. Aussi, il faudra nous assurer que les parcs à résidus déjà existants peuvent recevoir le type de résidus que Minière O3 va générer.

Question 6 : C'est un projet de combien de tonnes par jour?

Jose Vizquerra : Onze mille tonnes par jour. Et précisons que les fosses sont les seules infrastructures qui ne peuvent pas être déplacées. Pour les autres infrastructures, il n'y a rien de déterminé. Par exemple, nous aurons la possibilité d'entreprendre des discussions avec Canadian Malartic pour l'utilisation de leurs infrastructures.

Myrzah Bello : Les fosses ne peuvent pas être déplacées, car c'est là que se trouve la ressource. Pour la route et le parc à résidu, des décisions peuvent être prises en consultant afin de trouver le meilleur emplacement.

Question 7 : Tout d'abord, pour moi la communication c'est vraiment important. Ensuite, avez-vous prévu des compensations pour des personnes qui comme moi qui suis situé dans la fosse? Et je peux vous dire que je n'ai pas eu un été agréable.

Myrzah Bello : C'est quelque chose qui pourra être regardé, au cas par cas. Et pour la communication, nous voulons vraiment vous entendre à savoir comment nous pouvons mieux communiquer.

Commentaire : Pour la communication, je veux dire, quand je suis impactée. Quand les « drills et la bûcheuse » sont derrière chez moi et que j'ai de la difficulté à m'entendre parler, je veux le savoir.

Myrzah Bello : D'accord.

Question 8 : J'ai le même commentaire en ce qui concerne la communication. Le chemin que vous êtes en train de faire, est-ce qu'il sera clôturé? Ce chemin va apporter plein de monde. Ils sortent tous derrière chez moi comme les motoneiges, les quadistes, les chasseurs. Il ne faut pas que ce chemin soit accessible.

Myrzah Bello : Nous allons mettre une barrière.

Question 8 : Ce chemin est construit dans quel but ?

Myrzah Bello : Il est construit pour accéder aux endroits où les forages se feront. (Elle situe l'endroit sur la carte). De plus, les travaux sur le ruisseau avec la barge finissent ces jours-ci.

Question 9 : Sur le bord de la 117, comment ça va se passer ? Est-ce qu'il y a une possibilité de manquer d'eau ? Allez-vous attendre qu'on manque d'eau avant de penser à un plan B ?

Myrzah Bello : C'est pour cette raison que l'entreprise procède préalablement aux évaluations.

Question 10 : Par rapport aux puits, vous allez jusqu'où sur la 117 ? Pour ma part, j'habite près de l'ancien Barbin Sport. Nous sommes quelques-uns sur ce rang-là. Vous dites que vous allez faire des tests d'eau, mais vous allez jusqu'où sur la 117 ?

Sylvie Baillargeon: Ce qui a été fait cette année, ce sont les relevés terrain pour établir le modèle hydrogéologique et les conditions actuelles de la nappe phréatique souterraine, ensuite ce sera l'étape de modélisation en fonction des différentes données du projet, particulièrement les fosses, qui vont créer un rabattement. C'est là que sera établi le périmètre dans lequel seront faits les relevés des puits des résidents. Il y aura des relevés dans la zone de rabattement potentiel et aussi à l'extérieur. Le périmètre n'est pas encore établi.

Question 11 : (Facebook) De quelle façon la minière compensera pour la valeur de nos habitations ? L'intérêt des acheteurs diminue grandement quand une minière s'installe. À partir de maintenant peu de gens voudront acheter près d'un lac si la tranquillité n'y est plus.

Myrzah Bello : Nous sommes encore à l'étape d'évaluation. Nous avons déjà acheté une maison, voici pourquoi. C'est parce qu'elle était à vendre et nous voulions éviter qu'une personne l'achète et que deux ans plus tard qu'elle fasse face à l'arrivée d'une mine. Minière O3 veut vraiment trouver des façons pour que les citoyens ne soient pas perdants. Le modèle n'est pas encore défini, mais l'entreprise veut vraiment s'asseoir avec les citoyens et trouver des solutions qui conviennent.

Commentaire: Pour nous, c'est ça le plus important. Nous sommes au lac Vassan et la santé, la sécurité de notre environnement c'est ce qui est le plus important pour nous. Nous avons un lac d'eau de source. Ça fait 38 ans que j'habite là, et c'est important pour nous.

Question 12 : À l'endroit où vous êtes placé, la poussière on va n'en manger surtout avec les vents dominants. Il y a beaucoup de monde qui va en souffrir de ça. Et ça commence déjà, on le ressent déjà.

Myrzah Bello : Avec la réalisation de l'étude des impacts environnementaux, tout sera mesuré afin de trouver des solutions pour réduire et minimiser les impacts. Mais si aujourd'hui vous

me demandez ce qu'on va faire, nous ne pouvons pas le dire, car nous ne sommes pas rendus là.

Commentaire : Il y a un élément que j'aimerais que vous gardiez en tête, ici dans la salle, nous sommes pas mal tous de la même famille. De la famille proche, des oncles, des tantes, des frères, des sœurs. Il faut prendre ça en considération. Moi tu me tasses et je perds ce noyau-là.

Myrzah Bello : Nous sommes conscients de cette situation et nous comprenons.

Question 13 : Avec le prix des maisons actuellement, je n'ose même pas imaginer comment je vais trouver une maison avec la tranquillité qu'on avait parce qu'on l'a pu vraiment, j'ai beaucoup de questionnements.

Myrzah Bello : Nous comprenons et Minière O3 veut travailler avec les citoyens afin que le modèle soit acceptable pour tout le monde.

Question 14 (Facebook) : Est-ce qu'il y a des travaux d'exploration de prévus dans les secteurs du lac Vassan et du chemin Norrie ?

Myrzah Bello : Il n'y aura pas de travaux dans ce secteur. (Elle situe sur la carte l'endroit où seront faits les travaux d'exploration).

Question 15 : En n'étant pas sur vos « claims » quels sont les impacts pour nous ? Par exemple, le ministère est déjà négligent avec la route, il y a des trous. Aussi nous sommes touchés par le bruit, la poussière. Donc nous serons affectés quand même ?

Myrzah Bello : Nous pouvons vous dire que ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de « claims » dans certains secteurs que les impacts du projet ne sont pas considérés. Le voisinage fait d'ailleurs partie de l'étude d'impact.

Question 16 : Vous passez juste à côté de chez nous, vous m'avez dit que vous étiez pour remettre ça comme c'était avant ou de l'améliorer pour pas que ça soit nuisible. On n'est même plus capable de passer en arrière, car il y a des roulières, de la boue. On n'est même plus capable de traverser notre pont. Je veux savoir si vous alliez effectuer les travaux comme vous aviez dit.

Myrzah Bello : Oui, nous terminons les forages de définition et ensuite nous remettrons en état le terrain.

Question 17 : Dans l'autre schéma que vous aviez auparavant, il y avait une ligne noire, est-ce que c'est la voie ferrée ? Car lorsque les débroussailleurs sont passés, ils étaient près de chez moi.

Myrzah Bello : (elle situe la voie ferrée sur la carte). Les travaux de débroussaillage effectués dans ce secteur ne sont pas faits par Minière O3. Cependant, pour ne pas vous induire en erreur, nous pouvons regarder ensemble votre situation, vous pouvez nous contacter.

Question 18 : Est-ce qu'il y a une possibilité que la mine devienne souterraine ?

Jose Visquerra : Présentement le projet en est un de mine à ciel ouvert. Cependant, si un jour les experts qui travaillent avec l'entreprise conseillent une mine souterraine, ce sera une possibilité.

Question 19 : Quelle est la teneur en ce moment?

Jose Visquerra : 1,12 gramme. En comparaison, Canadian Malartic est à 0.97 gramme.

Question 20 (Facebook) : Est-ce qu'il y aura une meilleure protection envers les animaux habitant sur le territoire alors que les castors ont été abattus dans le chemin Gervais ?

Myrzah Bello : Aucun castor n'a été abattu. Les études d'impact nous demandent de relever toute la faune et la flore, ce que nous sommes en train de faire afin de minimiser les impacts.

Question 21 : Ils sont passés où les castors ?

Question 22 : Ça l'air que vous avez eu l'autorisation du gouvernement pour tuer tous les castors?

Myrzah Bello : Le gouvernement n'a donné aucune autorisation de tuer les castors, nous avons eu l'autorisation pour défaire le barrage.

Jeffrey Vaillancourt : En raison du niveau d'eau qui était trop haut, Minière O3 a eu l'autorisation de défaire le premier barrage. Lorsqu'une demande de permis est faite, il y a plusieurs étapes. La demande était de défaire le premier barrage et si nécessaire les autres, ce qui n'a pas été le cas. Le barrage n'a pas été reconstruit immédiatement ce qui a permis à

l'entreprise d'effectuer les travaux, mais après vérification, le barrage est maintenant reconstruit. Aucun castor n'a été trappé. L'entreprise a aussi fait un pré-barrage, en amont pour encourager les castors à se diriger vers là.

Question 23 : Est-ce que ça va rester là, les bâtons avec la toile noire ?

Jeffrey Vaillancourt : Les bâtons avec la toile noire, c'est autre chose. Ils sont installés lors des travaux pour éviter que des matières en suspension aillent dans l'eau. Et tout sera enlevé.

Question 24 : J'ai entendu dire que les permis de nouvelles constructions au niveau de la municipalité étaient suspendus ? On avait l'intention de se construire un garage et on se demande si on pourra avoir le permis.

Myrzah Bello : Nous allons nous informer, car aucune demande du genre n'a été effectuée à la Ville par l'entreprise. Vous m'apprenez cette situation.

Question 25 : Le nouveau chemin sera où il y a les pointillés ?

Myrzah Bello : Ce sont des exemples seulement. Nous voulons recevoir les commentaires sur l'endroit où le chemin pourrait passer.

Question 26 : Nous sommes allés voir et ça bûché pas mal ?

Myrzah Bello : Des travaux sont effectués par des propriétaires de terrain et non par l'entreprise. L'entreprise a reçu les autorisations de tous les propriétaires où elle effectue actuellement du forage. Il n'y a jamais de travaux sur les terrains sans l'autorisation des propriétaires.

Question 27 : Est-ce qu'il y a d'autres terrains que vous allez peut-être acheter pour forer ?

Myrzah Bello : Tout dépend de l'endroit où les infrastructures seront installées.

Fin de la rencontre : 19 h

Période de questions rencontre de 19h30 :

Question 1 (Facebook) : L'étude préliminaire parle du terrain humide pour l'usine, avez-vous évalué l'option du terrain sec pour limiter les dégâts?

Myrzah Bello : Il est actuellement tôt dans le processus pour déterminer ces aspects, mais c'est certain que tout sera évalué lors de la réalisation des études.

Question 2 : Avez-vous une idée du périmètre préliminaire que vous allez engendrer autour des fosses pour le rachat des domiciles ?

Myrzah Bello : Le périmètre n'est pas encore déterminé. Nous sommes encore tôt dans le processus. Il sera déterminé lors de l'évaluation.

Question 3 : Quand, pensez-vous dévier le chemin ?

Myrzah Bello : La déviation se fera seulement si le projet va de l'avant. Mais avant, nous voulons vous consulter sur le tracé. Celui présenté sur la carte n'est pas défini, nous voulions juste vous démontrer que nous voulons conserver le chemin et non le faire disparaître complètement.

Question 4 : Combien de tonnes par jour ?

Jose Vizquerra : Onze mille tonnes par jour.

Question 5 : Quelle sera la grandeur de la fosse ?

Jose Vizquerra : 1,3 kilomètres

Nom	Dimensions des fosses du ÉEP		
	longueur	largeur	Profondeur max.
Marban	1300m	850m	340m
Kierens	480m	180m	60m
Norlartic / North Shear	940m	570m	180m
North North	360m	220m	70m
Goldhawk	200m	110m	50m

Question 6 : Allez-vous utiliser l'ancien chevalement de la mine Marban?

Jose Vizquerra : Nous ne pouvons pas l'utiliser, car le projet Marban est un projet de mine à ciel ouvert.

Question 7 : Et en termes de profondeur ?

Jose Vizquerra : 340 mètres. Notre étude préliminaire est publique donc vous pouvez aller consulter toutes nos données sur notre site Internet. Il y a beaucoup d'information que vous pouvez lire.

Question 8 : Je suis très conscient qu'on est très en avance, et que vous n'avez possiblement pas ces réponses, mais je crois que la majorité des préoccupations que les résidents vont avoir concernent les nuisances. Différemment de Malartic, nous pour l'approvisionnement en eau, on dépend de puits de surface, et il y a un petit esker qui passe à cet endroit, le lac Vassan c'est comme un lac de source. Est-ce que vos activités vont avoir un impact ? parce que ça a un impact direct sur la valeur de nos propriétés, et on ne veut pas que ça diminue. Et pour les nuisances sonores liées à vos activités comme la circulation, les vibrations. Qu'est-ce que vous prévoyez, quels seront les impacts sur notre qualité de vie ?

Myrzah Bello : Nous savons que ce sont des questions que les gens auront et nous aimerions avoir les réponses. Mais nous devons faire notre étude de caractérisation des impacts. Par rapport à l'hydrogéologie, nous sommes à faire toutes ces études pour justement éviter, réduire, minimiser les impacts par rapport à l'eau, par rapport aux puits, par rapport aux vibrations, poussière, toutes les nuisances que vous avez identifiées. Et c'est ce que nous sommes en train de faire, mesurer les impacts et comment nous pouvons les minimiser.

Question 8 : Je suis au petit lac Vassan, nous avons eu une petite histoire de mine déjà, il y a 20 ans. Le maire de l'époque a travaillé en catimini, il n'a pas averti personne et un moment donné, en arrivant chez nous, bulldozer, pelle mécanique, on ne pouvait plus passer. Je ne me souviens pas du nom de la mine, mais le propriétaire est mort et la mine est morte. Donc je suis venu m'informer ce soir afin de savoir si vous alliez agir pareil, mais je constate que non. Au fur et à mesure vous allez nous avertir quand nous allons nous faire déménager?

Myrzah Bello : Vous parlez d'il y a 20 ans, aujourd'hui il y a des lois et des règlements, et ils évoluent. Les permis ont une liste de conditions assez importantes à respecter pour faire bien les choses. Par exemple, si le projet va de l'avant, nous devons mettre une garantie financière, pour avoir de l'argent en fiducie pour remettre le site en état.

Question 9 : Je suis aussi résident au lac Vassan, quel rythme de production vous envisagez pour ces fosses à ciel ouvert, est-ce que ça va être des opérations jour et nuit, avec des périodes de dynamitage 3-4 fois par jour, ou si vous prévoyez une opération uniquement de jour ? J'aimerais avoir des précisions, car si vous ne répondez pas à ça, nous on ne sait pas à quoi s'attendre. Parce qu'au lac Vassan, c'est comme un amphithéâtre, c'est très écho, déjà les bruits de la mine Camflo se rendent là. On entend les gens parler, de bord en bord du lac, et la nuisance par le bruit va être assez exceptionnelle, c'est en ligne directe.

Jose Vizquerra : Aujourd'hui si vous me posez la question, je peux imaginer que ce sera un travail de 24 h. Mais nous pouvons nous accommoder à la situation. Est-ce que je connais la réponse à 100%, non je ne la connais pas.

Question 10 : Est-ce qu'il va y avoir un mur anti-son?

Myrzah Bello : Ça va dépendre de l'étude, mais si c'est ça qui va faire que nous allons réduire l'impact, il va y avoir un mur de son.

Question 11 (Facebook) : Que va-t-il arriver avec les baux de camps de chasse sur le territoire ? Nous sommes situés à la limite.

Myrzah Bello : Nous sommes tôt dans le processus, le temps venu, si le projet va de l'avant, nous voulons nous asseoir avec chaque personne impactée et voir comment on peut vous accommoder.

Question 12 : Présentement, ils font des chemins dans le bois, les camps de chasse sont là et ça fait tasser les orignaux. J'ai des caméras depuis le mois de mai et j'ai mille photos par mois facilement et depuis qu'ils ont fait le chemin, j'ai 3 photos par semaine. Les orignaux sont tous tassés.

Myrzah Bello : Il y a des chemins que nous devons faire pour passer nos foreuses, et présentement pour les deux périodes de chasse, nos travaux sont arrêtés.

Commentaire : Parce que la chasse, la préparation c'est bien plus que deux semaines. Cela fait 3-4 semaines que les foreuses sont là et on voit déjà une différence.

Myrzah Bello : L'accommodement qu'on fait c'est vraiment d'arrêter nos travaux durant les deux périodes de chasse pour la santé et sécurité de tous et pour laisser les gens chasser. Nous essayons de faire les chemins le plus efficacement possible afin de minimiser l'impact sur l'environnement comme la coupe d'arbres, mais nous devons nous rendre à certains points.

Question 13 : Présentement il y a un chemin en billots de presque 3-4 km de long dans le bois ?

Myrzah Bello : C'est pour les travaux géotechniques que nous réalisons actuellement. La zone est très marécageuse et le chemin est installé pour éviter que les équipements ne s'enfoncent.

Commentaire : C'est que cette installation actuellement amène des gens qui viennent chasser sur le territoire et ils ne chassaient pas là avant.

Myrzah Bello : Ces travaux sont de courte durée. Nous réalisons des relevés géotechniques.

Commentaire : Nous sommes 18 chasseurs dans ce coin-là, et le stationnement est maintenant en boue. Cette année, on vit des désagréments.

Myrzah Bello : Appelez-moi et nous irons voir comment nous pouvons nous organiser pour vous aider.

Question 14 : Est-ce que la durée de vie de 15 ans c'est pour les deux fosses ou c'est seulement pour Marban?

Myrzah Bello : C'est pour Marban.

Question 15 (Facebook) : Pour réduire les impacts, allez-vous utiliser les usines autour, faire un partenariat avec eux ?

Myrzah Bello : Notre étude économique préliminaire considère l'utilisation de notre propre moulin. Nous voulons également voir la possibilité d'utiliser les moulins déjà existants au lieu de construire un nouveau moulin. Nous regardons l'option de Canadian Malartic. Cela fait partie des études que nous allons faire et des conversations que nous aurons avec les partenaires.

Question 16 : Même chose pour le parc à résidu minier ?

Myrzah Bello : Effectivement.

Question 17 : Pour le ruisseau, vous allez le contourner?

Myrzah Bello : Nous allons le dévier.

Questions 18 : Vers les maisons ou l'autre côté?

Myrzah Bello : Vers le nord.

Question 19 : Allez-vous changer le chemin, et aussi des gens disaient que vous alliez changer le pont ?

Myrzah Bello : Ce sont des rumeurs. Pour l'instant, notre intention est de maintenir le pont existant et de dévier le chemin Gervais.

Question 20 : Et le chemin des mineurs?

Myrzah Bello : Nous ne l'éliminerons pas complètement. Nous allons faire une déviation.

Question 21 : Notre peur c'est que le trafic traverse le chemin Norrie.

Myrzah Bello : Ce sont aussi des rumeurs. Il n'y a rien de cela qui est décidé. Actuellement, nous ne construisons rien. Il y a eu beaucoup de coupes, mais ce n'est pas nous. C'est le propriétaire des terrains.

Question 22 : Je vois de beaux dessins de fosses, avez-vous oublié vos résidus?

Myrzah Bello : Le parc à résidu, le moulin, ils ne sont pas sur la carte, car nous n'avons pas encore déterminé où ils seront situés.

Question 23 : Est-ce que c'est possible qu'un jour les deux fosses se rejoignent ?

Myrzah Bello : C'est possible, oui.

Question 24 (Facebook) : Étant donné qu'il y a déjà beaucoup de machinerie dans le secteur, le chemin n'a jamais été en si mauvaise condition. Avez-vous une idée pour épargner nos autos, il y a beaucoup de trous et de roches et de voyage de machinerie.

Myrzah Bello : Nous avons la volonté de communiquer avec la ville pour voir comment nous pourrions asphaltier le chemin. Nous pourrions regarder des solutions. Nous vous entendons, et nous savons que c'est un problème.

Question 25 (Facebook) : La tranquillité que nous avons choisie en sera grandement diminuée, la valeur de nos maisons va tomber. Est-ce qu'il y a eu des discussions sur ce sujet ?

Myrzah Bello : Nous comprenons. Nous sommes au début du processus. Je le réitère, nous voulons avoir ces conversations avec vous. Nous voulons trouver des solutions. Nous sommes au tout début, mais ne vous inquiétez pas, nous irons vous voir. Ce soir, nous sommes en réunion d'information, mais un jour ce sera une consultation.

Question 26 : Moi j'aimerais que les consultations ne soient pas juste individuelles que ce soit toujours partagé avec tous les résidents. Et juste pour être certain, vous n'allez pas toucher à la rivière Kierens ? vous allez garder la traverse comme elle est là ? vous n'allez pas la dévier et n'allez pas faire d'autres traverses ? C'est ça que vous avez dit?

Myrzah Bello : Présentement nous sommes encore au début du processus. Ce que je vous dis aujourd'hui c'est que les 2 fosses, je ne peux pas les changer d'endroit.

Question 27 : Est-ce qu'il va y avoir de l'expropriation dans le futur?

Myrzah Bello : Dépendamment où nous allons mettre les infrastructures, il pourra y avoir des gens qui devront se relocaliser. Mais encore une fois, nous sommes au début du processus et ce seront des discussions à avoir avec les gens affectés par ces relocalisations.

Question 28 : Pensez-vous avoir un partenariat d'appartenance avec votre projet pour les résidents qui sont impactés ? Compensations, actions, une petite appartenance à votre projet parce qu'on va en faire vraiment partie, on va être dedans.

Myrzah Bello : Nous sommes ouverts à des modèles innovateurs. Nous voulons travailler avec vous, nous voulons aussi que ce soit votre projet.

Question 29 : Avec quel autre partenaire pensez-vous faire affaire dans le futur, car on aimerait ça savoir avec qui on aura à *dealer*? Envisagez-vous exploiter votre projet ou le léguer à quelqu'un d'autre ?

Myrzah Bello : Notre vision est de devenir producteur. Aujourd'hui nous pouvons dire que nous ne voulons pas nous faire acheter, notre vision est de mener à terme ce projet-là et de devenir le producteur.

Question 30 : Je vois Minière O3, ça vient d'où ce nom-là ?

Myrzah Bello : C'est la 3^e itération du Groupe Osisko.

Jose Vizquera : Le premier Osisko c'est Canadian Malartic, le Osisko numéro 2 est le projet de Windfall.

Question 31 : Je m'attends à ce que Marban subisse le même genre de sort qu'il y a eu avec Osisko. C'était ça ma question, je veux savoir avec quel partenaire pensez-vous faire affaire un jour. Est-ce qu'il y a quelqu'un d'intéressé par votre projet futur?

Myrzah Bello : Pour l'instant non. C'est certain que les gros joueurs nous regardent, mais pour l'instant personne n'a dit qu'ils avaient l'intention de nous acheter.

Question 32 (Facebook) : Avons-nous une date concrète pour des rencontres d'information, étant membre des Premières Nations, ma mission première est de protéger la terre et les ressources naturelles et non d'encourager une minière.

Myrzah Bello : Pour l'instant il n'y a pas de date concrète, parce que nous voulons revenir vous voir avec plus d'information, et ça, ça va dépendre de l'avancement de nos études. Mais si vous nous demandez une autre réunion, nous serons toujours prêts.

Myrzah Bello remercie les citoyens pour leur temps et les invite à répondre au questionnaire et à appeler ou écrire ou aller sur la page Facebook, s'ils ont des questions ou des commentaires.

Fin de la rencontre : 20 h 30

Questions posées sur Facebook non abordées pendant la rencontre :

1. L'étude préliminaire parle d'un « tailing » humide pour l'usine. Avez-vous évalué l'option d'une « tailing » sèche pour limiter les dégâts?

Il est actuellement tôt dans le processus pour déterminer ces aspects, mais le tout sera évalué lors de la réalisation des études.

2. Que va-t-il arriver avec les baux des camps de chasse qui sont à la limite de vos « claims »?
Nous sommes tôt dans le processus, le temps venu, si le projet va de l'avant, nous voulons travailler avec vous pour trouver des solutions justes et équitables.

3. Comment pensez-vous épargner l'impact sur l'eau de source à proximité de vos projets?
Il n'y a actuellement aucun danger pour votre eau avec les travaux que nous effectuons.

Par rapport à l'hydrogéologie, nous sommes à faire toutes ces études pour éviter, réduire et minimiser les impacts par rapport à l'eau et aux puits, quant aux vibrations, poussière et toutes les autres nuisances que vous avez identifiées.

Ce qui a été fait cette année, ce sont les relevés terrain pour établir le modèle hydrogéologique, les conditions actuelles de la nappe phréatique souterraine, ensuite ce sera l'étape de modélisation en fonction des différentes données du projet, particulièrement les fosses, qui vont créer un rabattement. C'est là que sera établi le périmètre dans lequel seront faits les relevés des puits des résidents. Il y aura des relevés dans la zone de rabattement potentiel et aussi à l'extérieur. Le périmètre n'est pas encore établi.

Une modélisation du rabattement préliminaire sera faite et un inventaire des puits est planifié afin d'y mesurer, entre autres, le niveau d'eau actuel. La modélisation sera complétée lors de l'étude d'impact une fois que le design final sera complété. L'importance du rabattement sera alors connue et les impacts sur les puits également. Selon les résultats, O3 prévoira des mesures afin d'assurer l'approvisionnement en eau (nouveaux puits forés au roc, ou autre).

4. Quelle est la superficie prévue des fosses? Considérant que les études se poursuivent durant l'exploitation, quel est votre meilleur scénario (moins pire) de superficie dans vos 15 ans d'exploitation?

La superficie totale des fosses est de 3,1 km². La profondeur est de 340 mètres. Notre étude préliminaire est publique donc vous pouvez aller consulter toutes nos données sur notre site Internet à minièreo3.com.

5. Pour réduire l'impact, comptez-vous utiliser les usines autour ou faire des partenariats avec eux?

Notre étude économique préliminaire considère l'utilisation de notre propre moulin. Nous voulons également voir la possibilité d'utiliser les moulins déjà existants au lieu de construire un nouveau moulin. Mais dans ces cas-là, il nous faudra entreprendre des négociations avec les entreprises propriétaires des infrastructures. Également, nous devons nous assurer que les parcs à résidus déjà existants peuvent recevoir le type de résidus que Minière O3 va générer.

6. Qu'allez-vous faire pour réduire l'impact de vos opérations sur les routes?

Nous sommes toujours à l'affut des impacts que nos activités peuvent engendrer. Si dans l'évolution de nos projets, des problèmes liés aux routes sont identifiés, nous mettrons des mesures en place pour les éviter, réduire ou atténuer.

7. Que comptez-vous faire pour prévenir les fuites menant à des contaminations du sol ou de l'eau? Pourquoi parlez-vous d'impact futur alors qu'il y a déjà un impact sur la faune et la quiétude?

Les études environnementales actuelles et futures ont pour objectif d'acquérir les connaissances du milieu afin de développer des infrastructures sécuritaires et prévenir tout impact négatif. De plus, lors des opérations d'exploitation minière, des protocoles de surveillance sont mis en place afin de s'assurer du bon fonctionnement des infrastructures.

Les impacts d'un projet d'exploitation minière ne sont pas du même ordre que ceux de l'exploration d'où l'importance de les évaluer et mettre en place les mesures nécessaires de les éviter, les réduire ou les atténuer.

Les impacts de l'exploration minière, soit les activités actuelles, sont d'une magnitude moins importante que les impacts d'une mine en exploitation. Nous comprenons que nos travaux actuels apportent des désagréments et nous les gérons du mieux possible. Par ailleurs, tous nos travaux nécessitant des autorisations ministérielles, municipales et/ou ententes avec des propriétaires privées sont effectués une fois les autorisations reçues.

8. Avez-vous déjà planifié les prochaines rencontres ? Avez-vous des dates précises pour les prochaines étapes de votre développement?

Pour donner suite à l'appel à tous que nous avons effectué, une certaine proportion de citoyens aimerait qu'on se rencontre aux 6 mois. Aussitôt la date de la prochaine rencontre définie, nous vous en ferons part.

1. Que se passe-t-il avec tous les travaux autour du lac Vassan?

Nous n'effectuons pas de travaux autour du Lac Vassan.

2. Comment Minière O3 va-t-elle compenser les habitants pour la perte de valeur de leurs maisons?

Nous sommes au début du processus. Nous sommes proactifs dans notre démarche. Nous voulons être justes, équitables et transparents. Nous ne pouvons pas affirmer que les maisons prendront ou perdront de la valeur. Ces évaluations seront effectuées pendant le développement de nos études et nous allons vous inviter à discuter du tout avec nous.

À propos de Minière O3

Faisant partie du groupe d'entreprises Osisko, Minière O3 est une société d'exploration aurifère et un développeur minier sur la voie de rentrer en production à partir de ses camps aurifères prometteurs au Québec, Canada. Minière O3 bénéficie du soutien de l'équipe Osisko, chevronnée en construction minière, afin de mettre en exploitation ses gisements de plusieurs millions d'onces d'or.

Minière O3 est bien capitalisée et elle est propriétaire exclusive de ses propriétés situées au Québec (137 000 hectares). Les titres de Minière O3 se négocient à la Bourse de croissance TSX (TSX.V :OIII) et sur le marché OTC (OTCQX : OIIF). La société vise à offrir des rendements supérieurs à ses actionnaires et des bienfaits durables à ses parties prenantes. Plus d'informations sont disponibles sur notre site Web <https://miniereo3.com/>

Pour plus amples renseignements ou pour une demande d'entrevue, veuillez contacter :

Coordinatrice de communications

Arianne Bilas
abilas@o3mining.com
+1 (416) 559-1229

Minière O3

Le 29 septembre 2021

Numéro sans frais : +1 (833) 979-3516

Téléphone: +1 (873) 381-2014

info@o3mining.com

1440-155 University Avenue

Toronto, ON M5H 3B7

Compte rendu – Rencontre citoyenne du 28 septembre 2022

IDENTIFICATION

- Objet : Compte rendu de la rencontre citoyenne sur l'avancement du projet Marban
- Date de la rencontre : 28 septembre 2022
- Heure : 18 h 30
- Lieu : La Maison du Citoyen de Dubuisson, 1405, route Saint-Philippe
- Près de 100 citoyens se sont présentés à la rencontre

ÉQUIPE O3	FONCTION
Myrzah Bello	Vice-présidente, Développement durable et Ressources humaines
Jean-Félix Lepage	Directeur des opérations
Annabelle Brochu	Agente de liaison communautaire
Jeffrey Vaillancourt	Spécialiste, Développement durable
Sandra Ataman	Prise de notes - Ryan Affaires publiques et communication

OBJECTIFS DE LA RENCONTRE ET ENGAGEMENT DE MINIÈRE O3

Les objectifs de la rencontre du 28 septembre étaient :

- Présenter l'avancement des engagements pris par l'entreprise
- Présenter les résultats de l'étude de préfaisabilité
- Présenter les prochaines étapes du projet Marban
- Présenter les activités à venir dans le secteur

Minière O3 s'engage à :

- Maintenir la communauté d'accueil informée au fur et à mesure de l'avancement du projet
- Faire preuve de transparence et respecter la prise de parole
- Être à l'écoute des préoccupations et questionnements de la communauté d'accueil

INFORMATIONS SUR CE COMPTE RENDU

Le contenu présenté ne reflète pas nécessairement les points de vue de Minière O3 et des citoyen.es. Les questions et commentaires sont listés dans l'ordre chronologique dans lequel ils ont été exprimés. Les répétitions et similitudes sont donc volontaires. Les réponses fournies sont des résumés à titre indicatif et ne peuvent être considérées comme les paroles textuelles (verbatim) de la direction de Minière O3 ou des participants à la rencontre.

MOT DE BIENVENUE

Myrzah Bello souhaite la bienvenue au nom de Minière O3. Elle présente Jean-Félix Lepage, le directeur des opérations.

Une présentation PowerPoint est affichée (voir la présentation en annexe).

Le déroulement de la rencontre, les objectifs et les engagements de Minière O3 sont présentés. Les citoyens pourront poser leurs questions au micro à la fin de la présentation.

DÉMARCHE DE CONSULTATION DU MILIEU

Myrzah Bello parle des activités réalisées jusqu'à présent. Tout d'abord, il y a eu la rencontre citoyenne qui s'est tenue en septembre 2021. Aujourd'hui, il est possible d'accueillir les citoyens en plus grand nombre, en une seule rencontre comparativement à l'an passé en raison des mesures sanitaires en vigueur. Elle poursuit en parlant du site Web où se trouve une page communautaire comprenant tous les comptes rendus des réunions, les présentations et les infolettres. Minière O3 travaille sur une importante mise à jour de la page communautaire qui permettra de présenter les cartes des travaux à venir afin de savoir à quel endroit ils seront effectués. Myrzah Bello nomme les autres activités réalisées comme la liste de distribution par courriel, l'infolettre trimestrielle et la page Facebook. Il y a également eu des rencontres spécifiques au mois de mai avec les citoyens concernés par la déviation du Chemin Gervais et Minière O3 a procédé à l'embauche d'une agente de liaison communautaire, Annabelle Brochu. Elle est la personne-ressource pour les citoyens.

Myrzah Bello parle maintenant des activités mises en place ou à venir. Il y a tout d'abord la rencontre actuelle qui vise à présenter l'avancement des engagements pris par l'entreprise et les résultats de l'étude de préféabilité. Il y a également la mise à jour de la page communautaire comme mentionnée plus tôt et la mise en place d'ateliers de travail sur des enjeux spécifiques (tous les citoyens n'ont pas les mêmes enjeux, comme les résidents sur l'empreinte du projet, les résidents de périphérie, les chasseurs et les autres groupes d'intérêt).

ÉTUDES - RAPPEL

Myrzah Bello présente un graphique sous forme de « ligne du temps » sur les étapes des études à réaliser. En septembre dernier, l'étude économique préliminaire a été effectuée et a démontré la viabilité des ressources minérales. Au cours de la dernière année, Minière O3 a travaillé sur l'étude de préfaisabilité, qui elle vient démontrer la viabilité économique et technique du projet. Cette étude est terminée et sera présentée dans quelques instants. Ensuite, Minière O3 doit produire une étude de faisabilité et d'ingénierie de détails. Tout le long de ce processus, il y a un dialogue en continu, des études environnementales et ensuite, le processus d'étude d'impacts sera enclenché.

MARBAN – DÉVELOPPEMENT DU PROJET

Jean-Félix Lepage présente une carte du projet afin d'expliquer comment le secteur est divisé en fonction des différentes études et lesquels sont concernés par l'étude de préfaisabilité. Il explique qu'en début d'année, les ressources minérales ont été établies à 2,6 Moz Au. Ce chiffre a permis de réaliser le projet technique. Il précise que c'est une étude technicoéconomique, donc pour vérifier si le projet est techniquement faisable et économiquement viable.

FAITS SAILLANTS DE L'ÉTUDE DE PRÉFAISABILITÉ ET PLAN DES INFRASTRUCTURES

Jean-Félix Lepage présente l'étude de préfaisabilité. Il affirme que les résultats économiques sont positifs, c'est-à-dire que le projet a une valeur actualisée de 463 M, pour des investissements de 435 M, et ce supporté par une production d'or de 161 koz par année pour une durée de vie de mine de dix ans. Il ajoute que ces chiffres indiquent que c'est positif et que le projet peut progresser vers les prochaines étapes et produire des études plus précises. La prochaine étape est l'étude de faisabilité, soit de répéter le même processus, mais de façon plus précise avec plus de détails.

Jean-Félix Lepage poursuit avec le 2^e volet, qui est plus technique et comprend les infrastructures nécessaires pour opérer une mine. Il présente le plan des infrastructures, soit (1) les deux fosses principales et les sous-fosses, (2) le parc à résidus, (3) le mort terrain, (4) l'usine de traitement et (5) les empilements de stériles. L'usine et les empilements ont été rapprochés des fosses comparativement aux études précédentes afin de diminuer les distances de transport et diminuer l'empreinte du projet. La superficie totale du projet est plus petite comparativement à l'étude économique préliminaire. Il précise qu'il y a aussi eu un changement au parc à résidus. Dans l'étude précédente, il y avait un grand parc à résidus situé plus vers le nord-ouest. Minière O3 a éliminé ce parc à résidus pour en faire un plus petit, au sud du projet. Ce parc sera utilisé pour les trois premières années du projet. Il est situé à proximité du parc à résidu existant de la mine Camflo. Après les trois premières années, il sera possible d'utiliser la fosse Norlartic dont l'exploitation sera terminée. Cette façon de faire a permis de réduire l'empreinte du projet. Il précise que ce sont toutes ces infrastructures qui ont fait l'objet d'évaluation technique, d'évaluation de coûts d'infrastructure et de coûts d'opération dans l'étude de préfaisabilité.

MINES À CIEL OUVERT - USINE DE TRAITEMENT DU MINÉRAI - PARC À RÉSIDUS

Jean-Félix Lepage poursuit avec la présentation d'une carte des fosses à ciel ouvert. Il présente les deux fosses, Marban et Norlartic. Il ajoute qu'à la quatrième année de production, Minière O3 aura besoin d'environ 16 camions de 150 tonnes. En comparaison, Canadien Malartic utilise des camions de 250 tonnes. Les autres équipements utilisés sont standards aux mines à ciel ouvert comme des foreuses de production, des pelles, des chargeuses. La production débutera par la fosse de Norlartic, ensuite ce sera la fosse Marban. Il précise que l'usine est faite de façon standard comme si elle était tirée d'un livre d'école, avec une capacité de 16 500 tonnes par jour. En comparaison, Canadien Malartic traite 55 000 à 60 000 tonnes par jour. Il poursuit en parlant des parcs à résidus. Le parc numéro 1 est un parc conventionnel, typique des parcs de mines à ciel ouvert dans la région.

Myrzah Bello reprend la parole. Elle explique que le plan des infrastructures a été développé pour éviter le déplacement de la ligne de haute tension d'Hydro-Québec.

ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES DE RÉFÉRENCE

Myrzah Bello explique que pour réaliser l'étude d'impacts, Minière O3 doit comprendre l'environnement actuel. Il faut faire des relevés par rapport à l'environnement physique comme le paysage nocturne, la lumière, la caractérisation de l'environnement aquatique, les sédiments, la caractérisation initiale des sols, les éléments hydrogéologiques et la qualité de l'eau. La biologie comprend la faune comme l'habitat du poisson, les types de poissons, les invertébrés benthiques comme les grenouilles, la faune aviaire, les micromammifères, les chauves-souris et toute la végétation. En ce qui concerne l'environnement humain, il faut mesurer les bruits, les vibrations, la circulation actuelle sur la route 117 et autour du projet, le paysage et l'archéologie. Ce sont toutes des études que Minière O3 a effectué au cours l'année 2021 et qui ont continué en 2022. Myrzah Bello précise que l'entreprise suit les lignes directrices que les agences environnementales demandent actuellement au projet Wasamac de Yamana Gold, car c'est le premier projet aurifère à passer par la nouvelle loi fédérale sur l'étude d'impacts. Minière O3 suit de près ce projet pour connaître les nouvelles exigences et suit l'évolution réglementaire. Par ailleurs, l'entreprise recueille de l'information supplémentaire en matière de qualité de l'air, des données sur l'esker et l'état des eaux souterraines. Elle ajoute que Minière O3 va aussi faire l'inventaire des puits artésiens sur un large périmètre. L'agente de liaison communautaire va contacter plusieurs citoyens afin que Minière O3 puisse aller mesurer les niveaux et la qualité de l'eau pour voir l'état actuel des puits artésiens. Cela doit être mesuré à l'automne et au printemps. En ce qui concerne les caribous, le secteur du projet Marban n'est pas dans la zone de protection du caribou établi par le gouvernement provincial, mais il est à l'intérieur du périmètre établi par le fédéral.

VOIE À SUIVRE POUR LE PROJET MARBAN

Myrzah Bello explique que puisque l'étude de préféabilité est positive, il faut voir comment optimiser le projet. L'usine de traitement est typique, mais Minière O3 doit maintenant voir comment elle peut l'optimiser. Des études en ce sens seront initiées. Avant la fin de l'année, Minière O3 va déposer la description de projet initiale auprès des agences environnementales. Une fois reçues, les agences vont

donner les lignes directrices sur ce qui doit se retrouver dans l'étude d'impacts. Le fédéral consulte également les communautés autochtones. Elle ajoute que Minière O3 va poursuivre sa campagne de forage actuelle.

TRAVAUX DE TERRAIN À VENIR DANS LES PROCHAINS MOIS

Myrzah Bello poursuit sur les travaux à venir. À la fin octobre, après la saison de chasse jusqu'en avril, Minière O3 prévoit deux à trois foreuses dans le secteur Marban Ingénierie pour faire de l'exploration. Dans le secteur adjacent, il y aura une foreuse pour de l'exploration régionale. Parmi les autres travaux, il y aura l'inventaire des puits artésiens, le suivi des eaux souterraines, le suivi de la qualité de l'air et des études supplémentaires par rapport à l'habitat du poisson. Minière O3 doit aussi faire des tranchées pour du forage géotechnique. Comme Minière O3 a changé certaines infrastructures de place par rapport à la dernière étude, elle doit aller chercher d'autres informations sur les sols afin de savoir si c'est possible d'y mettre les infrastructures.

Jean-Félix Lepage prend la parole pour ajouter que c'est la même quantité d'or qui fera partie de l'étude de faisabilité. L'exploration se poursuit pour démontrer qu'il serait possible d'allonger la vie de la mine. Ces travaux se font avec l'optique d'une vision à long terme. Le projet ne changera pas, l'étude de faisabilité est une question de précision. Jean-Félix Lepage montre sur une carte les zones qui seront travaillées. Il ajoute que Minière O3 va vérifier le potentiel souterrain des secteurs démontrés sur la carte à l'écran.

CONCLUSION

Ceci termine la présentation. Myrzah Bello conclut en rappelant que l'étude de préfaisabilité confirme la viabilité économique et technique du projet. Minière O3 va donc poursuivre ses études et poursuivre le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes. Minière O3 a maintenant 45 employés directs, et elle a investi plus de 80 M\$ dans la région.

Myrzah Bello demande aux gens dans la salle de s'approcher au micro pour poser leurs questions.

INTERVENTIONS

Intervention 1

Je suis à moins d'un kilomètre de votre mine. J'entends déjà la mine Odyssey qui est à cinq kilomètres de chez nous, j'entends « domper les trucks », ça va faire quoi avec vous autres ? Je dormirai plus! Soyons logiques, vous voulez acheter ma maison ? Je vais vous la vendre et je vais déménager parce que ça n'aura plus de bon sens tout à l'heure. Je ne suis pas loin de la route. Je connais ça, j'ai passé ma vie dans les mines. Les autres mines dont vous parliez tantôt, elles sont sous terre, je n'entends rien, mais vous, vous n'êtes pas sous terre, ça pas de bon sens!

Jean-Félix Lepage : Le bruit fait partie des choses que nous devons analyser et ça fait partie de l'évaluation du projet de mesurer l'impact sonore et c'est à l'étude d'impacts que nous voyons les

mesures d'atténuation à mettre en place. C'est difficile de commenter de façon individuelle à savoir si on achète les maisons ou pas.

Intervention 2

Vous ne pouvez pas empêcher un 200 tonnes de gronder. J'ai passé ma vie dans les mines, ça gronde. Je les entends (Odyssey) à 6h le matin et l'autre mine est à cinq kilomètres, imaginez-vous à un kilomètre. On va être entouré de mines, on ne sera plus capable de vivre. Et où allez-vous prendre vos travailleurs? Une autre mine cherche déjà 192 personnes.

Jean-Félix Lepage : La mine ne partira pas demain matin, le contexte change et les mines évoluent. En ce qui concerne la main-d'œuvre, on ne doute pas que ce ne sera pas un problème rendu là et en ce qui concerne le bruit, j'ai très bien compris votre commentaire.

Intervention 3

Je ne suis pas contre le projet, je trouve ça super, mais il ne faut pas que vous pensiez juste à vous. Vous devez penser à ceux qui restent autour.

Jean-Félix Lepage : C'est exactement pour ça qu'on est là aujourd'hui et je suis content d'avoir votre commentaire et c'est définitif que l'impact par le bruit va faire partie des évaluations des prochaines étapes et ce sera plus facile, plus tard, d'évaluer à chaque endroit autour du projet quel sera l'impact et comment on peut l'atténuer.

Intervention 4

Je vais faire quoi si vous coupez mon eau ? Vous creusez et l'eau vient de sous terre, vous allez faire quoi si je n'ai plus d'eau ? Si je n'ai plus de puits ?

Myrzah Bello : C'est justement pour ça que nous allons dresser des inventaires des puits pour avoir le portrait aujourd'hui et ainsi éviter un impact sur vos puits quand la mine sera en activité. C'est pour ça que nous devons faire ces études-là maintenant.

Intervention 5

J'ai un camp de chasse sur le territoire et dans votre étude d'inventaire biologique, il me semble qu'il y devrait y avoir des ours, des orignaux, des lynx, des loups...

Myrzah Bello : Nous étudions toute la faune.

Intervention 6

Je voudrais faire du pouce sur ce qui a été dit, sur les études environnementales. Vous parlez de la venue de la mine, mais présentement avec les travaux qui se font, est-ce que vous en avez fait des études environnementales ? Parce que j'observe les chemins qui sont faits, je ne sais pas jusqu'où ils se rendent dans le bois, mais déjà on ne voit plus de cygnes sur le lac, les hérons on les voit rarement alors qu'ils étaient là tous les jours, je pense qu'il y a déjà un impact.

Myrzah Bello : Nous avons des études depuis 2016, nous avons dressé un premier inventaire en 2016-2017 quand le projet appartenait à une autre entreprise. Nous avons fait une autre grosse partie en 2021 et on continue. On a des données plus historiques.

Intervention 7

Est-ce qu'elles sont publiques ces données-là ?

Myrzah Bello : Pas encore, mais elles vont le devenir.

Intervention 8

Si les études ont commencé en 2016, pourquoi on aurait les données juste en 2022 ?

Myrzah Bello : Parce que je dois attendre les conditions des autorités pour mettre les données en commun.

Intervention 9

Je suis résident du Lac Vassan. Les millions c'est vous qui allez les faire, mais c'est nous qui allons subir les dommages. Nous autres, on ne va pas dans vos plates-bandes, mais vous autres vous venez dans nos plates-bandes pour faire des millions. Alors je pense que ce qui presse le plus c'est de tenir une rencontre entre vous et les gens impactés et qu'on sache exactement à quoi s'en tenir. On entend toutes sortes de rumeurs, il y a des maisons qui sont achetées, d'autres qui ne le sont pas, à tel prix, d'autres à d'autres prix, parce que si vous venez dans notre cour, il faudrait que vous autres vous ayez une proposition à nous faire. Si vous n'avez pas de proposition à nous faire, dites-le, on va savoir à quoi s'en tenir. Parce qu'il y a des gens qui se demandent s'ils doivent investir pour faire des rénovations. C'est bien beau votre présentation, je n'ai rien contre les gens qui veulent faire des millions, mais pas sur mon dos. Actuellement la perception qu'on a c'est que vous débarquez chez nous avec vos gros sabots et vous parlez beaucoup plus des Autochtones que des gens qui résident sur place et ça, c'est un peu insultant parce que les gens du Témiscamingue, les gens de l'autre côté de Val-d'Or ont été consultés bien avant nous autres. Ça veut dire que votre respect des communautés environnantes, ce n'est pas fort, à première vue. Je veux bien vous donner le bénéfice du doute, mais moi ce que je suggère c'est que d'ici un mois, on fasse une réunion, sur ce sujet-là. Pour qu'on voit ce que vous proposez. La dernière fois vous avez dit « dites-nous ce que vous voulez ». Ce n'est pas à nous de dire ce qu'on veut, c'est vous qui venez chez nous. Donnez-nous l'heure juste, qu'est-ce que vous êtes prêts à faire ? C'est bien beau les études pour les grenouilles, mais nous on a des décisions à prendre et on ne peut pas prendre des décisions à court terme. Faut qu'on pense à long terme autant que vous. C'est donnant donnant. Votre projet je n'ai rien contre ça, mais je ne veux pas que ça se fasse sur le dos des gens qui sont ici, tout simplement. J'ai une autre question. La déviation du ruisseau Keriens, est-ce que ça se fait sur vos claims ?

Myrzah Bello : Non, ce n'est pas sur nos claims. Merci pour votre commentaire. Plus tôt quand j'ai dit que je voulais faire des ateliers plus spécifiques c'est justement ça que nous voulons faire avec différents groupes. Je ne peux pas vous présenter aujourd'hui l'impact, car je ne peux pas mesurer un impact sans certains éléments qui vont venir des autres études. On peut parler de vos préoccupations,

je peux vous présenter quand on aura des réponses, on veut développer certains protocoles, et ça fait partie des prochaines étapes. Oui c'est dans nos plans de venir à votre rencontre et de faire des réunions plus spécifiques.

Intervention 10

Est-ce que cette rencontre peut se faire rapidement, dans le prochain mois ?

Myrzah Bello : On va essayer.

Jean-Félix Lepage : Au-delà de cette volonté de faire cette rencontre rapidement, il y a aussi une question d'information de notre côté. Je ne veux pas arriver à cette rencontre sans réponses à vous donner. Il y a plusieurs groupes avec des enjeux différents, nous avons déjà commencé à rencontrer certains groupes. Pour être capable de faire ça, il faut se préparer. Est-ce qu'un mois c'est réaliste ? Peut-être, mais je ne peux pas le dire aujourd'hui.

Intervention 11

Peut-être pas une réunion décisionnelle, mais une réunion où on pourrait parler des vraies affaires. On ne demandera peut-être pas des réponses là, mais au moins on pourra voir comment on peut enligner tout ça. Ce n'est pas nécessairement contre le projet et à voir la réaction des gens, on ne veut pas que ça se fasse sur notre dos, c'est tout. Mais pour ça, il faut qu'on en parle et peut-être que cela pourra servir à préparer d'autres réunions, mais au moins qu'il y ait un pas de fait dans cette direction-là parce que nous autres on est petits, mais on a aussi besoin de planifier d'avance autant que vous autres. S'il y a moyen de s'entendre tant mieux et s'il n'y a pas moyen de s'entendre, on saura à quoi s'en tenir et chacun jouera sa game.

Myrzah Bello : Novembre, je serais capable en novembre.

Intervention 12

Pour faire un peu de chemin sur les propos du dernier intervenant, nous on a déjà eu des discussions. Comme vous dites, vous êtes petits, mais vous êtes très grands à côté de nous qui sommes des chasseurs. On a toujours l'impression qu'on n'a pas notre place pour dire notre mot parce que c'est un camp de chasse comparé à vos maisons. Nous aussi on a des impacts, on ne sait pas si on doit vendre ou pas vendre, agrandir ou non, les mêmes préoccupations, mais différentes de celui qui a une maison. C'est important qu'on soit écouté. Est-ce que vous avez commencé à acheter des camps de chasse ? Maintenant, j'ai des points en votre faveur : l'inventaire des puits et aussi la rapidité du retour d'appel de votre agente de liaison et de la planification de la rencontre avec elle. Même durant la rencontre, la géologue est venue nous joindre et sa présence a été très appréciée.

Myrzah Bello : Nous n'avons pas commencé à acheter des camps de chasse et les résidences qui ont été achetées soit elles étaient sur le marché, soit les gens sont venus vers nous. Là on est en train de mettre des processus en place, on veut un processus transparent, équitable, juste. Il y a des étapes à franchir et on veut le faire avec les différentes parties prenantes. Nous en avons déjà discuté et nous voulons aussi une rencontre avec les chasseurs, car même entre vous, vous avez peut-être des réalités différentes. Nous voulons mieux comprendre vos enjeux.

Intervention 13

Je rejoins le dernier intervenant dans l'échéance de ces rencontres, donnez-vous la chance d'écouter toutes les préoccupations qui pourraient avoir un impact et modifier certaines choses dans vos études.

Myrzah Bello : Oui, on avait d'ailleurs parlé également de la fin novembre. Et nous devons trouver les coordonnées de tous les chasseurs.

Intervention 14

Moi je suis une résidente pas mal impactée depuis huit ans, par le bruit. Je vois que dans les travaux à venir ce sera encore le cas. Les études géotechniques, ça, ça mène du bruit. J'ai déjà rencontré l'agente de liaison communautaire, Annabelle, car encore une fois, on n'a pas été informés. La transparence et la communication, c'est difficile. J'espère qu'avec Annabelle ça va s'améliorer, mais c'est bien difficile. Le *drill* est là, on le sait le matin, car on l'entend cogner. Ça fait huit ans là, je suis tannée. Donc, je veux le savoir d'avance et est-ce que vous prévoyez les faire durant toute l'année ? C'est en arrière de chez nous. Je les entends parler.

Jean-Félix Lepage : Pour ce qui est de la campagne géotechnique, autant pour le forage que les tranchées, ça va être durant la période d'hiver, de janvier à avril. Le gros de notre forage se fera aussi durant la campagne d'hiver. Il y a un peu de forage l'été, mais en termes de volume de forage, 2023 versus 2022, c'est à peu près la moitié moins. Les deux-tiers concentrés à l'hiver et un tiers l'été.

Intervention 15

Et en ce qui concerne le rendement, vous avez dit 460 millions, ça c'est le profit ?

Jean-Félix Lepage : C'est une valeur actualisée nette. Il ne faut pas voir ça comme un profit net. C'est une mesure de rentabilité pour un projet. Ce sont les revenus moins les dépenses et c'est comme si on empruntait, c'est une valeur pour le ramener à l'année zéro pour donner une valeur au projet. Ce qu'on dit c'est le projet vaut 460 millions. C'est une mesure standard utilisée dans tous les projets.

Intervention 16

Je suis le président de l'Action boréale. Je voudrais vous poser une question. À Rio en 1992, il y a eu une grande rencontre de 112 représentants de différents pays. Ils se sont entendus sur un principe, qu'actuellement nous surexploitions la planète. On a besoin de deux fois plus de territoires et de ressources pour survenir à nos besoins. Les gouvernements ont signé une entente comme quoi on devrait exploiter les ressources de façon à répondre aux besoins des citoyens. Présentement les mines de minéraux stratégiques comme le lithium c'est pour répondre à la demande de l'électrification des transports. Vous qui allez exploiter l'or, pouvez-vous dire quel est le besoin en or ? À quel besoin on répond ?

Jean-Félix Lepage : Je vends de l'or, je ne l'achète pas, la question serait très bonne pour un acheteur d'or. Il y a plusieurs utilités autant au niveau financier que pour l'électronique, etc. Quelles sont les proportions ? Je n'ai pas l'information.

Intervention 17

Je vais vous répondre. Dix pour-cent de l'or est produit pour faire des produits utiles comme des téléphones et des ordinateurs. Le reste c'est pour faire des bijoux, et faire des lingots d'or, les sortir des trous ici pour aller les mettre dans des banques qui coûtent des fortunes à garder. Présentement, on est en train de miner, de vider des ressources et les millions qui seront faits, ça ne reste pas ici en Abitibi. Si on prenait l'or exploité en Abitibi, on serait tous millionnaires. Les profits s'en vont tous ailleurs. La seule chose qu'on nous donne, ce sont les salaires. Vous ne ferez enrichir personne ici. Tout ce qu'on fait, on vide notre terrain et on nous laisse les trous. Vous, vous êtes sur un milieu naturel, vous allez débâtir ce milieu. Ne vous en faites pas les chasseurs, il y en aura plus d'originaux pour des dizaines et des cinquantaines d'années. Quarante pour-cent du territoire de l'Abitibi est sur des claims miniers. Ça ne nous donnera rien à Dubuisson à par 200 jobs avec des problèmes de bruit, de poussières et un milieu dégradé. J'ai une autre question. Si votre projet va de l'avant, vous allez affecter les milieux humides, dont un ruisseau. Il devrait y avoir une étude sur la compensation des milieux humides. Avez-vous fait ça ? Qu'est-ce que vous proposez comme compensation ?

Myrzah Bello : On est en train de faire les calculs. Comme on a expliqué, les infrastructures ont bougé, donc on calcule quels milieux humides seront affectés pour ensuite déterminer les projets de compensation que nous pourrions développer. Par rapport à la déviation, notre projet sur lequel nous allons travailler dans les prochaines semaines, c'est de faire une déviation naturelle. Le ruisseau a été beaucoup impacté par les opérations passées et par certaines activités actuelles. La déviation va servir de compensation, mais aussi à améliorer le ruisseau en tant que tel. La déviation naturelle va faire en sorte que cela n'aura pas l'air d'un travail d'ingénierie.

Intervention 18

Je suis actuellement à l'emploi de Canadian Malartic et j'aimerais savoir combien d'emplois cela va créer éventuellement et le début visé ?

Jean-Félix Lepage : Le calendrier de développement n'a pas changé. Nous avons fait l'étude de préfaisabilité. On va répéter le cycle avec l'étude de faisabilité. Ensuite on va faire les études de base environnementales, l'étude d'impacts, et c'est à ce moment qu'on finalise le projet pour l'obtention du permis. On parle de la fin de l'année 2024, puis 2025 pour la construction et 2026 pour la production. Pour la mine elle-même, on estime avoir 200 emplois. Si on ajoute l'usine et les emplois administratifs, on est dans l'ordre de grandeur de 400 emplois directs et un nombre plus grand durant la construction.

Intervention 19

Je reste sur la rue Gervais, la dernière maison que peut-être vous ne déménagerez pas. Avant que vous fassiez la déviation, j'ai un problème d'eau, je n'ai pas d'eau dans mes deux fossés depuis quelques années. Je fais des plaintes à la Ville et au CN, mais c'est un autre sujet. Vous venez de confirmer que la 117 ne changera jamais de place, le ministre que nous avons actuellement, a dit qu'il y avait une étude qui disait que la 117 changerait de place donc ça confirme que ça ne se fera jamais. J'avais ri de lui à l'époque. Autre chose, je fais du vélo et dans le fond du rang, il y a un dépotoir de Multi-Tri que je déteste. Qu'avez-vous prévu de faire avec ça ? C'est dégueulasse, ça tombe dans le cours d'eau. Je suis à veille de me plaindre solide. Tout à l'heure on parlait de tasser un petit fossé que ce n'est pas bon pour l'environnement, je ne

peux pas croire en fait, je ne sais pas ce que cette entreprise fait là. On parle d'environnement, mais eux jettent des déchets qui tombent dans la rivière.

Myrzah Bello : Si le projet va de l'avant, cette entreprise-là ne peut pas rester. C'est quelque chose que nous devons gérer. De la même façon que nous devons gérer l'ancien dépôt en tranchée de Dubuisson.

Intervention 20

Je voulais savoir pour votre changement de chemin, il va partir de quel endroit et va aller jusqu'où ?

Myrzah Bello : Nous vous avons parlé des études géotechniques que nous devons faire. On ne peut pas faire de tracé sans connaître la qualité du sol. Sans faire les études de sol, on ne peut pas vous dire l'endroit où il sera situé.

Jean-Félix Lepage : Il sera fait quand nous allons obtenir notre permis pour construire la mine.

Myrzah Bello : Quand nous avons fait l'étude préliminaire, l'entrée de la mine, tout se faisait par cette déviation, mais pendant l'étude de préfaisabilité, on a considéré séparer l'entrée de la mine pour ne pas partager la route entre les camions et les citoyens.

Intervention 21

Est-ce que le chemin des mineurs est encore public ?

Jean-Félix Lepage : C'est une bonne question, ce serait à vérifier. Si je ne me trompe pas, il est public.

Intervention 22

Je suis dans le fond du chemin Norrie. On est un peu plus loin donc moins impactés. À la dernière séance, un citoyen a parlé du périmètre par rapport à la fosse. Je vais parler pour moi, ça fait dix ans qu'on est là, c'est plaisant d'être tranquille à boire son café le matin, d'entendre les oiseaux et d'avoir la paix. Un 150 tonnes, on l'entend, on entend le train le matin, on entend le trafic sur la 117 quand c'est tranquille, on vient de commencer à entendre la ventilation d'une autre mine sans arrêt de nuit. Je comprends le projet, je ne suis pas contre le projet, mais ce n'est pas dans mes plans d'entendre des « *back up alarme* » toute la nuit parce qu'il va y avoir des *shifts* de jour et de nuit. Est-ce que le périmètre a été établi ?

Jean-Félix Lepage : La proposition de tenir une rencontre le mois prochain permettrait d'en discuter. Il n'y a pas vraiment de périmètre.

Myrzah Bello : Ça va faire partie des discussions. On doit préparer les discussions, faire des rencontres. Et avec l'inventaire des puits, vous allez entendre parler plus de nous. Nous allons communiquer avec vous. Nous allons faire l'inventaire de plus d'une centaine de maisons. Annabelle est là, nous allons tout mettre en place pour vous rencontrer et discuter des différents enjeux.

Intervention 23

À la rencontre de novembre, allez-vous avoir des idées pour atténuer le bruit ? Allez-vous penser à des choses ? Parce que tout ça va coûter beaucoup d'argent. Votre projet est rentable

maintenant, mais lorsque nous allons arriver à une entente, ça va être encore des frais. En tenez-vous compte dans votre étude de faisabilité ?

Jean-Félix Lepage : Quand je dis que nous n'avons pas toute l'information et que nous sommes prêts à faire des rencontres et commencer la discussion, c'est justement, car présentement je n'ai pas toutes les données pour faire la conception des mesures à mettre en place et établir un protocole.

Intervention 24

Vous avez assez d'information pour dire que le projet est rentable.

Jean-Félix Lepage : On a l'information technicoéconomique. Ce qu'on a évalué c'est est-ce que la mine est techniquement faisable. Ce n'est pas le seul volet du développement d'un projet minier. En plus de l'étude technicoéconomique, il faut faire les mesures environnementales, il faut voir les mesures d'atténuation, ça fait aussi partie du projet.

Intervention 25

Donc ça peut le mettre en péril ?

Myrzah Bello : Tantôt, je vous ai donné un exemple, je vous ai parlé des milieux humides. Je vous ai dit que nous sommes en train d'évaluer quels sont les milieux humides, la compensation. Il va falloir qu'on l'inclût dans les prochaines phases des études. C'est sûr que notre projet technicoéconomique est évalué selon certains critères plus ou moins précis, on va aller le préciser, mais on fait aussi toutes ces études environnementales pour connaître les impacts et mettre des mesures d'atténuation et les chiffrer. Je ne peux pas mettre des mesures d'atténuation sans avoir mesuré les impacts. Au fur et à mesure qu'on développe les différentes études, il va avoir un coût et on va l'intégrer.

Intervention 26

Ça, ça fait partie des éléments qui nous font dire que la population n'est pas au premier plan pour vous. Les autres mines, c'est la première chose qu'elles vont mettre dans leurs études. Elles vont atténuer le son, la poussière, c'est déjà établi dans les études. Tu n'as pas besoin de mesurer l'impact, tu le sais qu'il va y avoir de la poussière. C'est ce genre de chose que vous ne mesurez pas. Vous attendez qu'on se plaigne avant d'agir. Tu le sais que ça va faire du bruit et qu'il y a des résidents, fais-le tout de suite. C'est ça qui n'est pas correct dans votre transparence.

Myrzah Bello : On doit mesurer la meilleure technologie pour réduire ce bruit. On peut mettre un mur, mais peut-être que ce n'est pas ça qui va diminuer le bruit.

Jean-Félix Lepage : Nous avons mis en place des mesures. Ce n'est pas parce que ce n'est pas nommé qu'il n'y a rien en place pour atténuer les impacts. La façon dont les infrastructures seront placées c'est pour diminuer l'impact. Nous allons faire deux chemins pour séparer les véhicules lourds des autres véhicules. Est-ce que nous avons mesuré l'atténuation de chacune de ces mesures ? Non, mais ça fait définitivement partie de nos préoccupations quand nous faisons la conception. Nous le développons par étape, c'est pour avoir les idées et les commentaires pour améliorer le projet à chacune des étapes. Aujourd'hui, on est à l'étude de faisabilité, on est ici pour vous écouter, pour vous présenter le projet, pour avoir exactement les commentaires que vous nous donnez actuellement, c'est pour ça qu'on fait

ça. Tous vos commentaires sont bons pour moi, je peux m'en servir et travailler la prochaine étape. Je ne veux pas que personne n'ait l'impression d'être devant un fait accompli, on est dans un processus de développement et de changement.

Intervention 27

J'habite à Val-d'Or. L'été passé j'ai descendu l'Harricana de St-Mathieu jusqu'à la Baie-James. C'est sûr que tout projet qui est à la tête des eaux de l'Harricana ça m'affecte personnellement. Je suis aussi avocat en droit minier, je suis co-porte-parole de la Coalition Québec meilleure mine. Je suis un peu estomaqué de voir comment vous conduisez vos séances de consultation. J'ai beaucoup d'expériences dans le cadre de telles rencontres et je partage les inquiétudes de plusieurs citoyens qui ont l'impression de ne pas avoir accès à de l'information complète et transparente et indépendante aussi même à ce stade-ci du projet. Avant de m'adresser à vous directement les gens de la compagnie, j'aimerais ça m'adresser aux gens de Dubuisson. La seule chose que je voudrais vous dire c'est que c'est maintenant qu'il faut que vous discutiez entre vous, pas juste les propriétaires, mais aussi les chasseurs, et les personnes qui ont des craintes par rapport à ce projet-là. Il y a des ressources qui existent pour vous outiller, vous ne faites pas juste face à une grande compagnie multinationale assoiffée de profits, vous avez des alliés. J'espère avoir votre confiance à cet égard-là. On pourra s'en parler après, mais sans plus tarder je voulais juste attirer l'attention des gens de la salle, avant la rencontre je suis allée sur le site de Minière O3 voir vos rapports annuels et j'ai vu un passage qui m'a marqué. La compagnie dit avoir pris les mesures nécessaires pour assurer l'acceptabilité sociale du projet. Autrement dit, c'est qu'on va tout faire en sorte pour avoir l'acceptabilité sociale et c'est comme s'ils vous tiennent un peu pour acquis. Moi ça, ça m'irrite, à votre place je prendrais ça comme un affront. Je pense qu'il n'est pas trop tard pour assainir les relations avec le promoteur, mais quand on entend une séance comme aujourd'hui, c'est deux prises pour la compagnie manifestement. Il y a un élément aussi en regardant le portrait de votre projet sur votre site, on voit que vous avez environ 1000 claims autour de Val-d'Or. Aujourd'hui on s'est attardé principalement au projet Marban, mais vous avez des propriétés partout autour, ça va même jusqu'au coin du Tigre Géant à Val-d'Or. Moi je ne comprends pas pourquoi quand on a des opportunités comme ça d'en apprendre plus sur vos projets, on ne nous présente pas un portrait d'ensemble. Et quand vous parlez d'évaluation environnementale, c'est une bonne pratique de dire d'emblée ce qui va être présenté dans le cadre du BAPE ou de l'étude d'impact fédérale c'est l'ensemble de votre projet pas juste le petit projet Marban, qu'on va après ça, ouvrir et étendre comme d'habitude. Comme ça se fait ailleurs. D'autres entreprises font la même affaire, on nous présente un petit projet et après on agrandit toujours. Si vous avez un projet à nous présenter, présentez-le dans l'ensemble. Ça été mentionné tantôt, mais je souhaite y revenir, car on est en pleine campagne électorale et les enjeux qu'on entend c'est la pénurie de main-d'œuvre, la santé, l'environnement, les garderies, les logements dans la région. Il n'y a rien de ce que vous nous présentez qui amène une solution à tous ces enjeux au contraire ça peut même aggraver plusieurs de ces enjeux. Je pense que les gens dans la salle ne doivent pas être résignés, il y a d'autres opportunités qui s'offrent à vous. Moi, si j'ai à me prononcer personnellement, à voir les relations que vous commencez à entretenir avec les gens, je suis très préoccupé au niveau de ce respect envers les gens d'ici, mais c'est aussi plus largement l'or. Quand on fait une mine à ciel ouvert, ce n'est pas une bonne pratique. Ça génère tellement de déchets, pour avoir un

gramme d'or faut générer l'équivalent fois un million en déchets. C'est un gramme pour une tonne. Et à ciel ouvert, ça veut dire plus de montagnes, plus de poussières, plus de bruit, plus d'impacts sur la zone de rabattement de l'aquifère, il n'est pas trop tard pour revoir votre projet, mais même sur le fond du projet, l'or ne sert pratiquement à rien. Un moment donné, il va falloir le nommer. J'ai hâte de voir des consultations publiques sur une autre façon de voir l'avenir de notre région. Je vais continuer d'être là pour aider les gens qui veulent, je répète je suis avocat en droit de l'environnement, en droit minier. S'il y a des questions, ça va me faire plaisir d'y répondre.

Intervention 28

Le ruisseau Keriens, vous l'appellez ruisseau, mais si vous regardez une carte géographique, c'est plus large que l'Harricana à plusieurs places. Si on voulait contourner les méandres de l'Harricana, je ne suis pas sûr qu'on aurait la même réaction.

Jean-Félix Lepage : C'est un bon point que vous apportez et il y a une raison pour laquelle ce ruisseau est rendu gros comme ça, c'est parce qu'il a déjà été impacté par le passé. Dans les années 1950, il n'avait pas l'air de ça du tout. Il n'a pas plus de débit qu'avant, très peu pour sa dimension. Il s'appelle ruisseau pour cette raison.

Intervention 28

Pourtant sur vos cartes c'est indiqué rivière. Aujourd'hui c'est une rivière ce n'est plus un ruisseau.

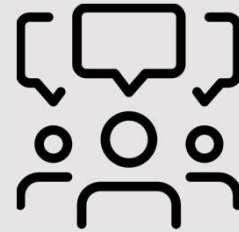
FIN DE LA RENCONTRE

Myrzah Bello remercie les gens de s'être déplacés. Elle explique qu'un compte rendu de la rencontre sera produit et publié sur le site Internet de Minière O3. Elle propose aux gens de prendre la carte d'affaires de l'agente de liaison communautaire et ajoute qu'ils seront contactés prochainement.

ANNEXE – PRÉSENTATION POWERPOINT

Pour le bon déroulement de la rencontre

1. J'écoute les personnes lorsqu'elles s'expriment
2. Je respecte le droit de parole des autres participants
3. J'attends mon tour avant de m'exprimer
4. Je respecte les personnes qui ont des opinions différentes des miennes



TSXV:OIII OTCQX:OIIIF

Minière O3

MEMBRE DU GROUPE OSISKO

Mise à jour du projet
Marban

Septembre 2022



Mise en garde



Cette présentation (la « présentation ») contient des « informations prospectives » et des « énoncés prospectifs » (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières applicables. Tous les énoncés, autres que les énoncés de faits historiques, sont des énoncés prospectifs et sont basés sur des attentes, des estimations et des projections à la date de cette présentation. Tout énoncé qui implique des discussions à l'égard de prévisions, d'attentes, d'opinions, de plans, de projections, d'objectifs, d'hypothèses, d'événements ou de rendements futurs (utilisant souvent, mais pas forcément, des expressions comme « s'attend » ou « ne s'attend pas », « est prévu », « anticipe » ou « n'anticipe pas », « planifie », « budget », « échéancier », « prévisions », « estime », « est d'avis », « a l'intention », ou des variations de ces expressions ou des énoncés indiquant que certaines actions, certains événements ou certains résultats « pourraient » ou « devraient » se produire, « se produiront » ou « seront atteints ») n'est pas un énoncé de faits historiques et pourrait constituer un énoncé prospectif.

Dans cette présentation, les énoncés prospectifs concernent, entre autres : l'étude de pré faisabilité pour le projet Marban (l'« EPF »); les nombreuses hypothèses sous-jacentes à l'EPF, y compris le plan minier et le modèle économique; le taux de rendement interne après impôt et la modélisation de la valeur actuelle nette du projet Marban; la modélisation des capex, de la durée de vie et de la production du projet Marban; le potentiel de création de valeur des sites historiques; estimations des notes; la géologie spéculative des ressources minérales présumées; prix de l'or; la portée du projet, y compris la méthodologie et l'infrastructure minière; méthodologie de traitement; la capacité, le cas échéant, de réaliser les aspects économiques du projet décrits dans cette présentation; la stratégie d'extraction et de traitement; l'infrastructure projetée; la capacité, le cas échéant, de construire l'infrastructure requise; la capacité, le cas échéant, d'obtenir les approbations et les permis économiques et de restauration requis; le programme de forage actuel sur le projet Marban et l'importance des nouveaux résultats de forage; minéralisation potentielle; la capacité de réaliser toute minéralisation d'une manière économique; la capacité de terminer les activités d'exploration proposées et les résultats de ces activités, y compris la continuité ou l'extension de toute minéralisation; et toute autre information contenue dans ce document qui n'est pas un fait historique peut être une « information prospective ».

Ces « informations prospectives » impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs susceptibles de faire en sorte que les résultats, performances ou réalisations réels de Minière O3 soient sensiblement différents des résultats, performances ou réalisations futures exprimées ou sous-entendues par ces informations prospectives. Ces facteurs comprennent, notamment, les risques liés à la capacité des activités

d'exploration (y compris les résultats de forage) à prédire avec précision la minéralisation; les fluctuations des prix au comptant et à terme de l'or, de l'argent, des métaux de base ou de certaines autres matières premières; les fluctuations des devises des marchés (comme le taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain); les changements dans les gouvernements internationaux, nationaux et locaux, la législation, la fiscalité, les contrôles, les réglementations et les développements politiques ou économiques; les relations et les revendications des communautés locales et des populations autochtones; la disponibilité de l'augmentation des coûts associés aux intrants miniers et à la main-d'œuvre; la nature spéculative de la mine exploration et mise en valeur réelle (y compris les risques liés à l'obtention des licences, permis et approbations nécessaires auprès des autorités gouvernementales); accès au capital; erreurs dans la modélisation géologique de la direction; la capacité de Minière O3 à mener à bien d'autres activités d'exploration, y compris le forage; les intérêts immobiliers dans le projet Marban; la capacité de Minière O3 à obtenir les approbations requises et à réaliser les transactions aux conditions annoncées; les résultats des activités d'exploration; les risques liés aux activités minières; le climat économique mondial; prix des métaux; taux d'échange; dilution; les risques environnementaux; et les actions communautaires et non gouvernementales.

Bien que les « informations prospectives » contenues dans cette présentation soient basées sur ce que la direction pense ou croyait à l'époque être des hypothèses raisonnables, Minière O3 ne peut garantir aux actionnaires et aux acheteurs potentiels de titres de Minière O3 que les résultats réels soient conformes à ces « informations prospectives », car il peut y avoir d'autres facteurs qui font que les résultats ne sont pas ceux anticipés, estimés ou prévus, et ni Minière O3 ni aucune autre personne n'assume la responsabilité de l'exactitude et de l'exhaustivité de ces « informations prospectives ».

Minière O3 ne s'engage pas, et n'assume aucune obligation, à mettre à jour ou à réviser les « informations prospectives » contenues dans les présentes pour refléter de nouveaux événements ou circonstances, sauf si la loi l'exige.

Les risques et incertitudes concernant les activités de Minière O3 sont traités plus en détail dans les documents d'information déposés auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières, et qui sont disponibles sur SEDAR (www.sedar.com) sous le profil d'émetteur d'O3 Mining Inc. Le lecteur est fortement prié de lire ces documents et est prié de ne pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs et aux informations prospectives compris dans cette présentation.

Étude de pré faisabilité

L'EPF est basée sur l'estimation des ressources minérales décrite dans cette présentation, qui a été préparée conformément au *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* (« Règlement 43-101 »), et sera disponible sur SEDAR (www.sedar.com) sous le profil d'émetteur de Minière O3 dans un délai de 45 jours. Veuillez vous référer au texte intégral du EPF pour plus de détails concernant les principales hypothèses, paramètres et méthodes associés à ce qui précède.

L'EPF est de nature préliminaire et a fait de nombreuses hypothèses sur le projet Marban référencé ici, y compris en ce qui concerne le plan de la mine et les modèles économiques du projet. De plus, l'EPF comprend des ressources minérales indiquées auxquelles des considérations économiques ont été appliquées qui permettraient de les classer dans les réserves minérales.

Ressources minérales

Cette présentation contient des informations sur les ressources minérales estimées pour les projets référencés ici. Les ressources minérales ne sont pas des réserves minérales et n'ont pas démontré de viabilité économique. L'estimation des ressources minérales peut être sensiblement affectée par des problèmes environnementaux, de permis, juridiques, de titre, sociopolitiques, de marketing ou d'autres problèmes pertinents. En particulier, la quantité et la teneur des ressources minérales présumées déclarées dans les estimations référencées dans la présente présentation sont de nature incertaine et l'exploration est insuffisante pour définir ces ressources minérales présumées comme une ressource minérale indiquée ou mesurée dans tous les cas. Il est incertain dans tous les cas si une exploration plus poussée entraînera la valorisation des ressources minérales présumées à une catégorie de ressources minérales indiquées ou mesurées.

Personne qualifiée

Les informations scientifiques et techniques contenues dans cette présentation ont été révisées, préparées et approuvées par M. Louis Gariépy, géo. (OIQ n° 107538), vice-président exploration de Minière O3, qui est une « personne qualifiée » au sens du Règlement 43-101.

Sauf indication contraire, cette présentation a été préparée sur la base des informations disponibles au 9 août 2022.

Les références dans cette présentation à « Minière O3 » incluent O3 Mining Inc. et ses filiales.

VB2

Diapositive 3

VB2 HERE IT LAYS OUT "FORWARD-LOOKING STATEMENTS" AS THE ALL-ENCOMPASSING TERM, BUT SWITCHES FURTHER DOWN TO "FORWARD-LOOKING INFORMATION".

Venetia, 2022-09-16

Objectifs de la rencontre

1. Retour sur les dernières rencontres
2. Résultats de l'étude de pré faisabilité
3. Prochaines étapes
4. Travaux à venir des prochains mois
5. Période de questions/discussion

Notre engagement

1

**Vous maintenir
informés au fur
et à mesure de
l'avancement du
projet**

2

**Transparence et
respect de la
prise de parole**

3

**Être à l'écoute des
préoccupations et
questionnements
de la communauté
d'accueil**

Démarche de consultation du milieu

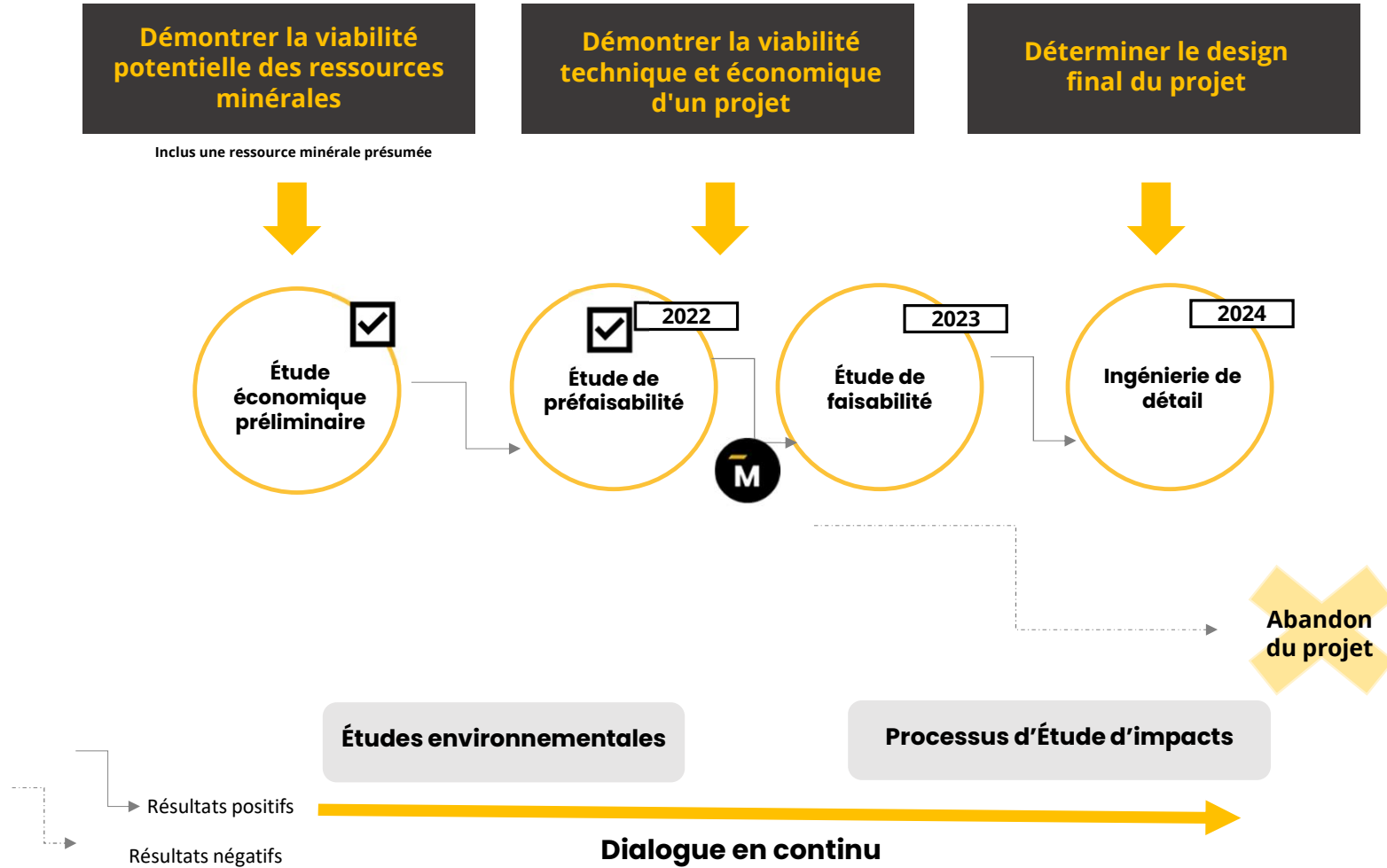


Activités réalisées jusqu'à présent
Rencontre citoyenne Septembre 2021
Page site web communautaire
Liste de distribution par courriel
Infolettre trimestrielle
Page facebook
Rencontres spécifiques en mai 2022
Annabelle Brochu, agente de liaison communautaire en poste depuis aout 2022

Mise en place ou à venir
Rencontres d'informations régulières selon l'avancement des phases du projet
Mise à jour la page communautaire sur le site web
Ateliers de travail sur des enjeux spécifiques
Rencontres spécifiques: résidents sur l'empreinte du projet, résidents de périphérie, chasseurs, autres groupes d'intérêt, etc.



Études - Rappel

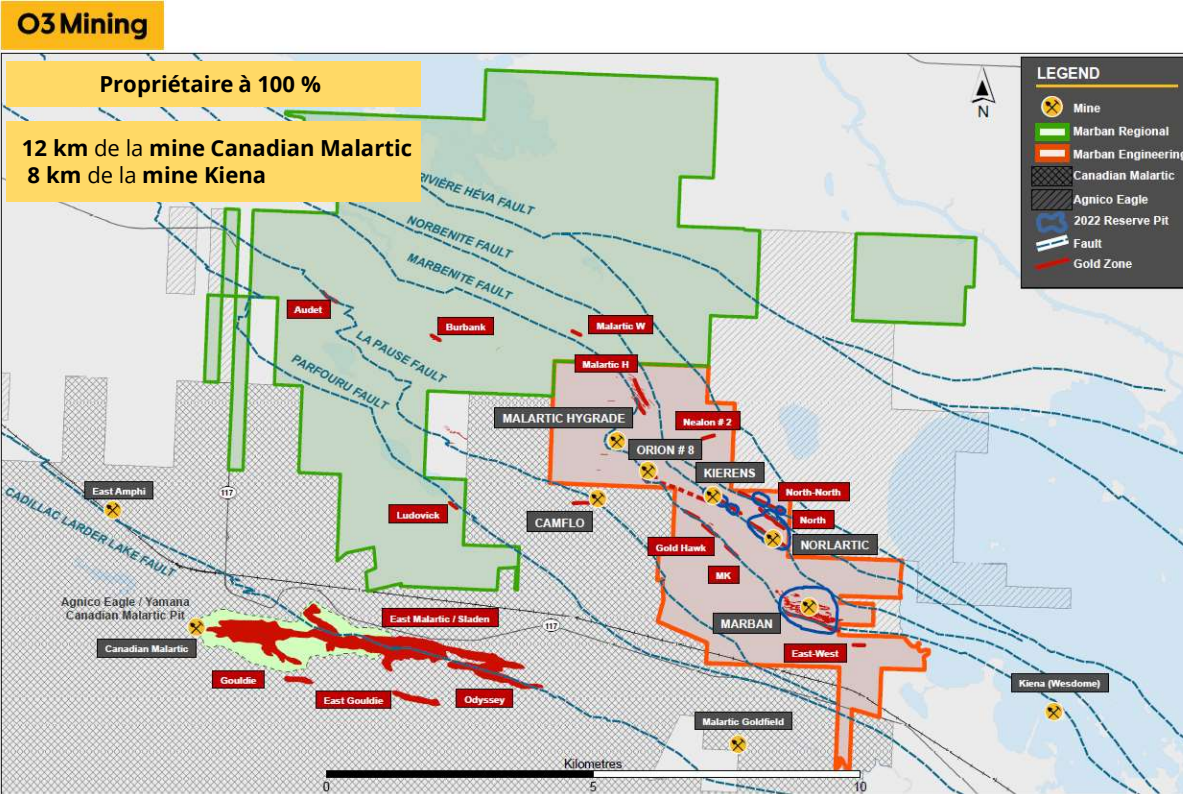


M Marban – Développement du projet



Carte du projet Marban

Aperçu du projet



- Contient 2,6 Moz Au¹
- Étude de pré faisabilité du projet Marban Ingénierie complétée en septembre 2022, avec
- 54 000 mètres : programme d'exploration en terrain connu
- Études d'optimisation lancées en vue de la réalisation de l'étude de faisabilité en 2023
- Infrastructures clés : chemin de fer, hydroélectricité, main-d'œuvre expérimentée et services techniques disponibles localement

1/ Inventaire minéral (annexe)

Faits saillants de l'étude de pré faisabilité



463 M\$ CA

VAN_{5%} après impôt
1 700 \$ US/oz Au

23,2 %

TRI hors endettement
après impôt

161 koz

Production annuelle
moyenne d'or

882 \$ US

Coût de maintien
global (DVM*)/oz

16 500 t

Cadence d'usinage par
jour

435 M\$ CA

CAPEX
initial

1 552 koz

Production d'or sur la
DVM*

3,5 ans

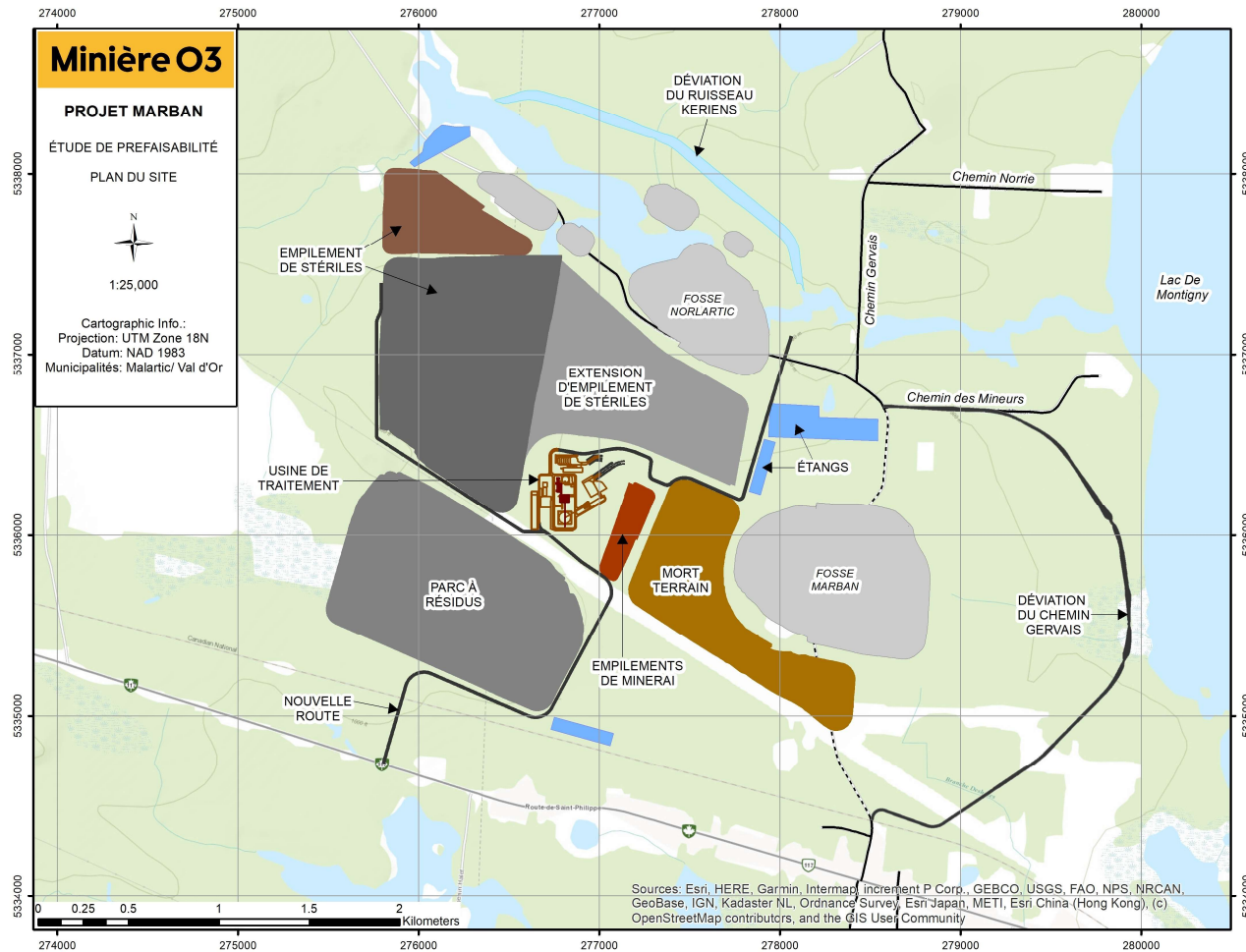
Recouvrement
après impôt

L'étude de pré faisabilité confirme la viabilité économique et technique du projet.

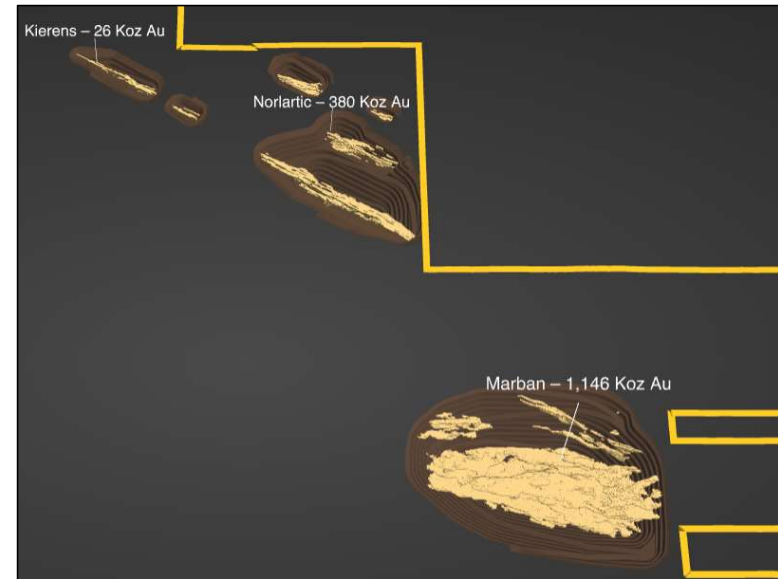
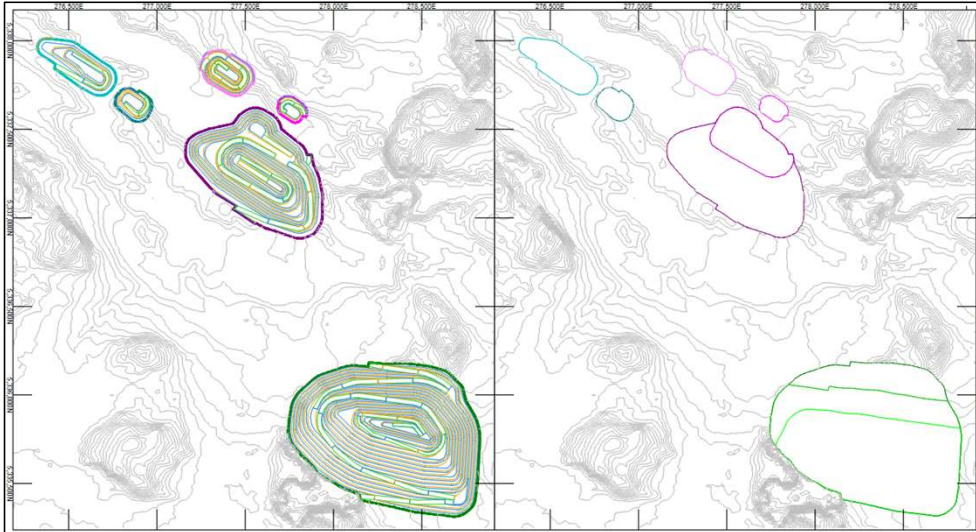
Ces résultats positifs nous permettent de continuer le développement avec l'exécution de l'étude de faisabilité en 2023.

*DVM : durée de vie de la mine

Plan des infrastructures



Mines à ciel ouvert



Réserve en or	1 647 koz
Tonnage de minerai	56,7 Mt
Teneur en or moyenne	0.91 g/t
Ratio stérile/minerai	5,07
Taux d'extraction de minerai	6Mt/a
Taux d'extraction maximale	52,3 Mt/a

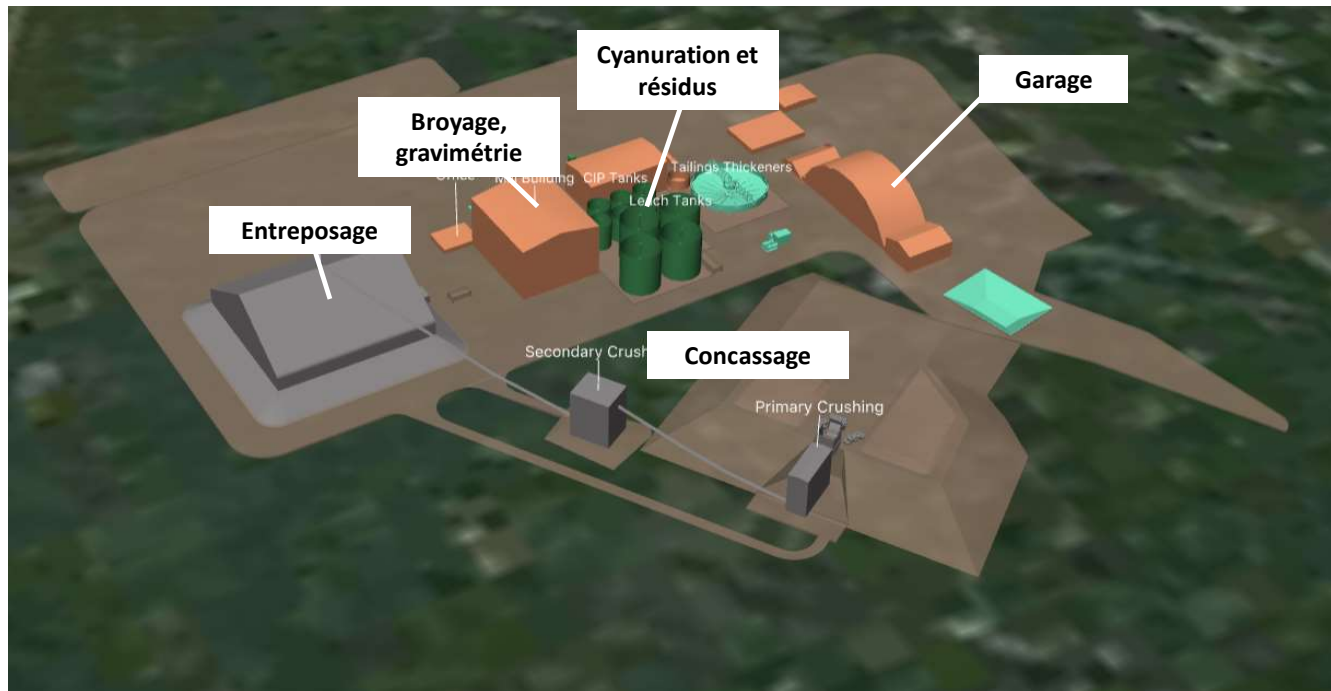
Flotte d'équipement minier

Flotte d'équipement au taux maximum (année 4)

- 16 camions de 150 t
- 6 camions de 100t
- 3 pelles électrique de 16m³
- 1 pelle diesel de 12m³
- 1 chargeuse de 10.7m³
- 4 foreuses de production

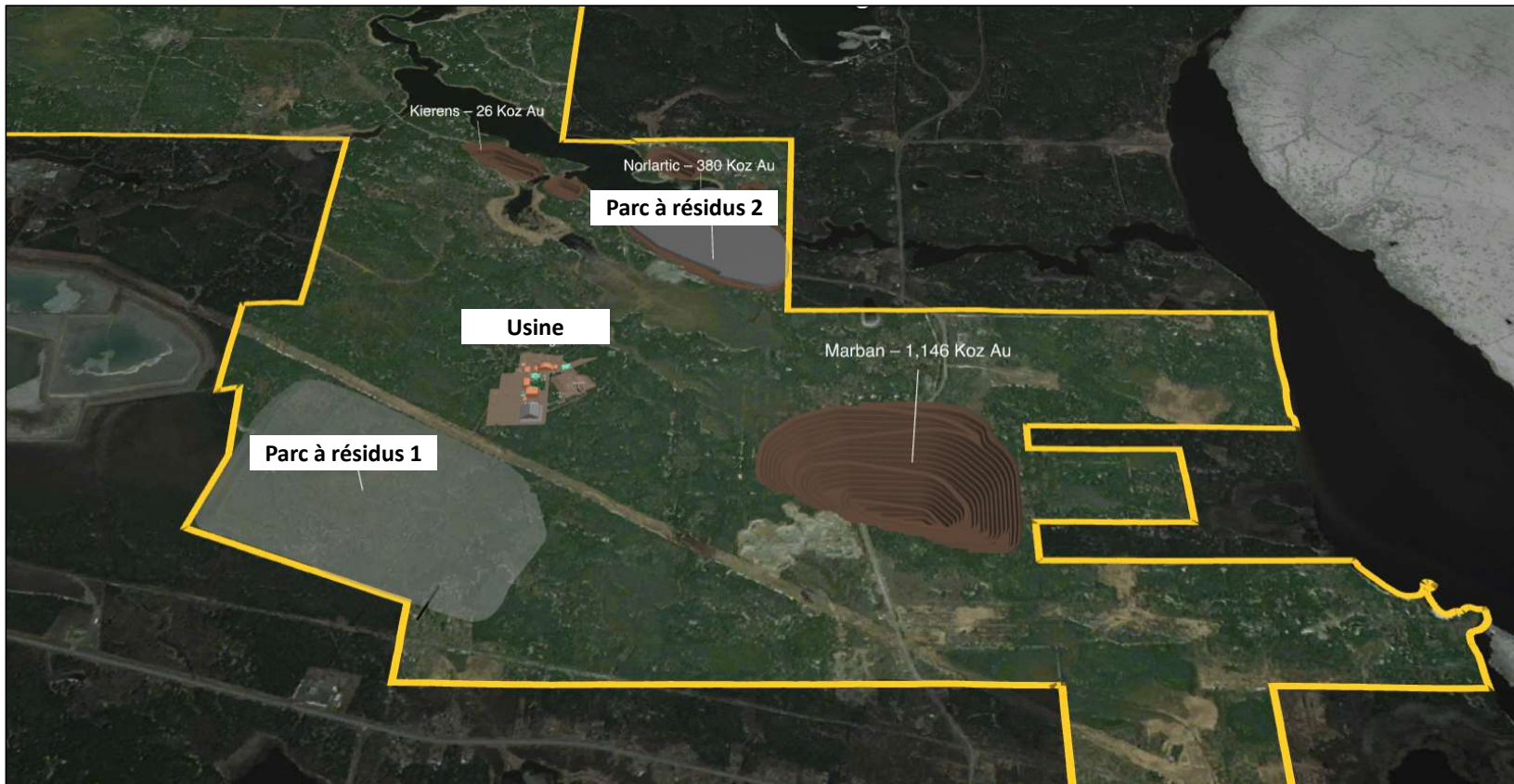


Usine de traitement du minerai



Procédé très standard comme les autres dans la région

Parc à résidus



M Études environnementales de référence

03

En 2021, des travaux sur le terrain dans les volets suivants ont été effectués pour faire progresser les études environnementales de référence pour le projet Marban Ingénierie.

Environnement physique

- Lumière et paysage nocturne
- Caractérisation de l'état initial de l'environnement aquatique
- Caractérisation des sédiments
- Caractérisation de l'état initial des sols
- Contexte hydrogéologique et qualité de l'eau souterraine
- Géochimie (essais dynamiques)

Environnement biologique

- Poissons et leur habitat
- Invertébrés benthiques
- Faune aviaire
- Micromammifères
- Chauve-souris
- Herpétofaune
- Végétation et milieux humides

Environnement humain

- Bruits et vibrations
- Circulation et sécurité routière
- Paysage
- Archéologie



M Études environnementales de référence

03

Travaux 2022 en cours

Environnement physique

- Surveillance supplémentaire de la qualité de l'air
- **Réseau de surveillance de l'Eske**
- **État initial des eaux souterraines** : poursuivre l'échantillonnage bimensuel pour constituer une bonne base de données

Environnement biologique

- Le poisson et son habitat : Pêche printanière dans les cours d'eau avec habitat potentiel
- Faune aviaire : fin de l'inventaire
- Micromammifères : une revue de la littérature supplémentaire est nécessaire
- Chauves-souris : des études supplémentaires sont nécessaires
- D'autres mammifères doivent être inclus dans les études
- **Caribou : analyse de l'habitat essentiel**
- Herpétofaune : travail de terrain et revue de la littérature supplémentaire
- Végétation et milieux humides : poursuite des travaux de terrain sur les lots privés

Environnement humain

- **Inventaire et suivi des puits artésiens**

Voie à suivre pour le projet Marban

Prochaines étapes

Dépôt de la description de projet initiale auprès des agences environnementales en 2022

Lancement d'études d'optimisation en vue de la réalisation de l'étude de faisabilité en 2023

Évaluation des options de financement, incluant le financement par emprunt traditionnel et non traditionnel

Continuation des 49 000 mètres de forage près de la surface et d'expansion des ressources

Début du forage souterrain à Marban – 6 000 mètres planifiés d'ici la fin de 2022

Travaux à venir dans les prochains mois

Exploration

2-3 foreuses à Marban Ingénierie

1 foreuse à Marban Exploration Régional

Autres travaux de terrain

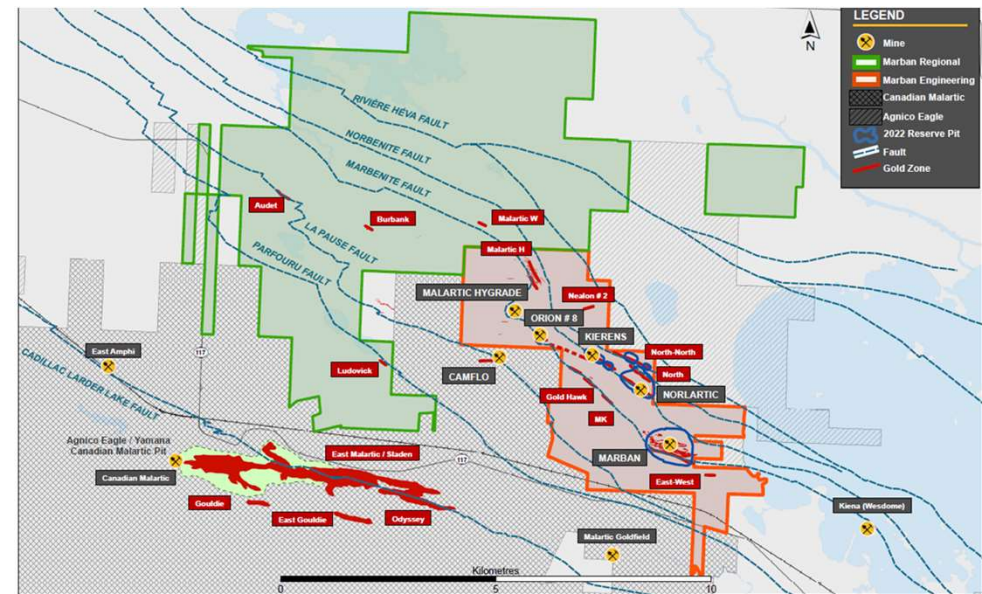
Tranchées et forages géotechniques

Inventaire des puits artésiens

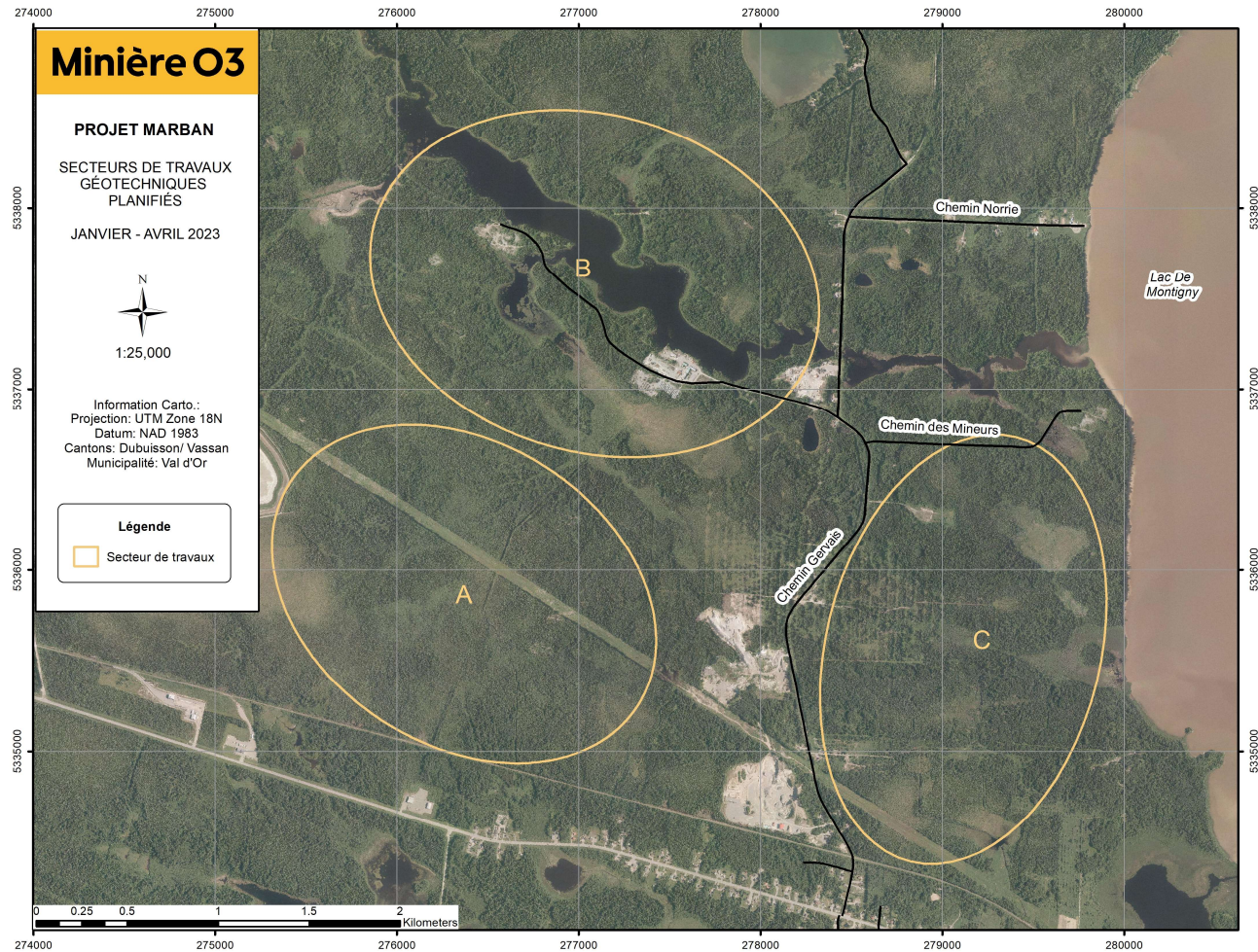
Suivi des eaux souterraines et Esker

Suivi de la qualité de l'air

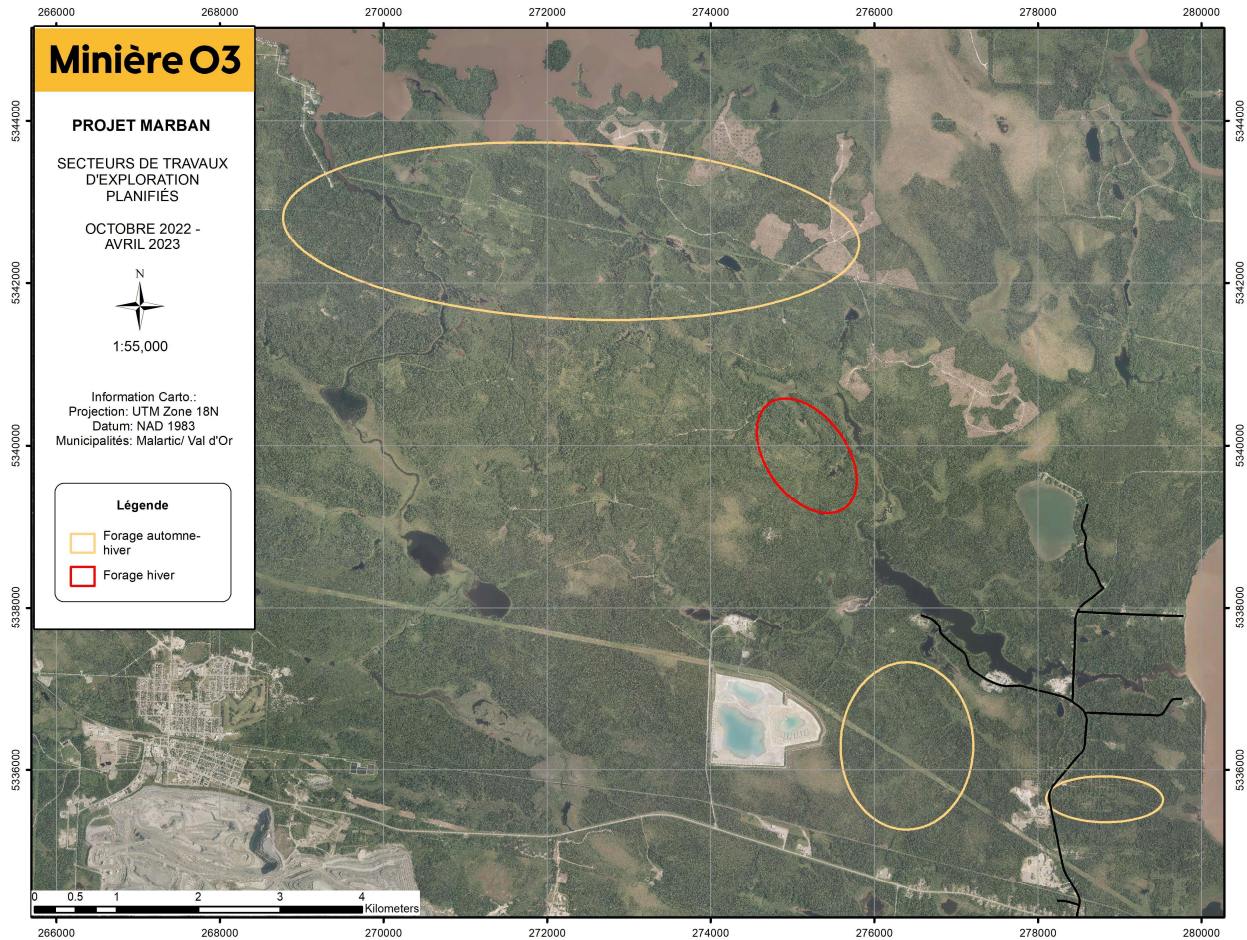
Études supplémentaires de l'habitat du poisson



Travaux géotechniques à venir dans les prochains mois



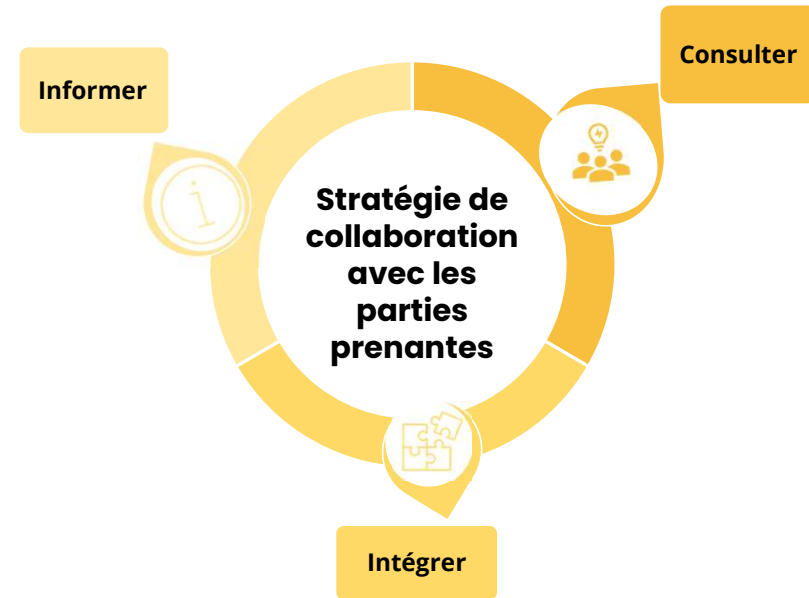
Travaux d'exploration à venir dans les prochains mois



Conclusion

L'étude de pré faisabilité confirme la viabilité économique et technique du projet.

Ces résultats positifs nous permettent de continuer le développement avec l'exécution de l'étude de faisabilité en 2023.



Nombre total d'employés



45



+ 80 millions

Investissements dans la région

Période de discussion

03

Questions

Rappel: Remplir le questionnaire



Restez en contact avec nous

Communiquer avec nous:

Envoyer vos commentaires:

 esg@o3mining.com



Numéro sans frais : +1 (833) 979-3516



www.miniereo3.com

Infolettre trimestrielle

<https://miniereo3.com/archives-de-la-newsletter/>



www.facebook.com/miniereO3



Minière O3

MEMBRE DU GROUPE 

TSXV:OIII OTCQX:OIIIF

**Nous sommes des explorateurs.
Nous sommes des mineurs.
Nous sommes la nouvelle génération de
développeurs miniers aurifères au Canada.**

Suivez-nous :



Compte rendu de la rencontre Vassan/Norrie

IDENTIFICATION

- Objet : Rencontre de mise à jour et d'échanges sur le projet Marban Propriétaires en périphérie Norrie/Vassan
- Date de la rencontre: 25 mai 2022
- Durée: 19h30
- Lieu: La Maison du Citoyen de Dubuison, 1405, route Saint-Philippe

ÉQUIPE O3	FONCTION
Myrzah Bello	Vice-présidente, Développement durable et Ressources humaines
Jean-Félix Lepage	Directeur des opérations
Arianne Bilas	Coordonnatrice des communications
Jeffrey Vaillancourt	Spécialiste, Développement durable
Sandra Ataman	Prise de notes Ryan Affaires publiques et communication

- 35 citoyens se sont présentés à la rencontre

OBJECTIFS DE LA RENCONTRE ET ENGAGEMENT DE MINIÈRE O3

Les objectifs de la rencontre du 25 mai étaient :

- Avancer les projets en collaboration avec la communauté d'accueil
- Déterminer le mécanisme d'échanges le plus adapté et efficace pour la poursuite des discussions
- Échanger sur des enjeux spécifiques

Minière O3 s'engage à :

- Maintenir la communauté d'accueil informée au fur et à mesure de l'avancement du projet
- Faire preuve de transparence et respecter de la prise de parole
- Être à l'écoute des préoccupations et questionnements de la communauté d'accueil

INFORMATIONS SUR CE COMPTE RENDU

Le contenu présenté ne reflète pas nécessairement les points de vue de Minière O3 et des citoyen.es. Les questions et commentaires sont listés dans l'ordre chronologique dans lequel ils ont été exprimés. Les répétitions et similitudes sont donc volontaires. Les réponses fournies sont des résumés à titre indicatif et ne peuvent être considérées comme les paroles textuelles (verbatim) de la direction de Minière O3 ou des participants à la rencontre.

Avant d'émettre la version finale de ce compte rendu, les participants à la rencontre ont eu l'occasion d'émettre des commentaires supplémentaires afin de bien refléter et compléter les propos tenus lors des discussions.

MOT DE BIENVENUE

Myrzah Bello souhaite la bienvenue au nom de Minière O3. Elle est accompagnée du Directeur des opérations Jean-Félix Lepage qui est basé au bureau de Val-d'Or. D'entrée de jeu, des explications sont données quant à la raison d'être des deux rencontres. Comme les enjeux sont différents selon les secteurs, Minière O3 a décidé de tenir deux rencontres pour offrir des informations pertinentes aux deux groupes et être à l'écoute des besoins spécifiques de chacun. Dans des phases ultérieures, de plus grandes rencontres seront organisées. Il est mentionné que Minière O3 veut parler d'enjeux qui concernent les participants à la rencontre et obtenir leurs commentaires pour les intégrer.

Une présentation PowerPoint est affichée (voir annexe pour la présentation)

Les objectifs de la rencontre et les engagements de Minière O3 sont présentés.

AVANCEMENT DU PROJET

La diapositive représentant les étapes du projet a été présentée au mois de septembre 2021. En septembre nous n'avions pas commencé notre étude de pré-faisabilité. Présentement, nous sommes environ à la mi-étape de notre étude de pré-faisabilité. Cette étude va nous dire si le projet est techniquement faisable et s'il est économiquement viable.

INTERVENTIONS

Intervention 1

Quand allez-vous savoir si le projet est viable ?

Myrzah Bello : Pour l'étude de pré-faisabilité, nous pensons la finir cette année, et une fois qu'elle sera finie, nous voulons vous rencontrer pour les résultats. Mais il y a encore une autre grosse étape, qui est l'étape de faisabilité.

Intervention 2

C'est de ça que je parlais.

Jean-Félix Lepage : C'est un peu le même type d'étude à chaque fois, mais ce qui change d'une étape à l'autre c'est le niveau de détails. Nous allons terminer l'étude de pré-faisabilité vers le mois de septembre-octobre. Si c'est positif, nous allons commencer l'étude de faisabilité en 2023.

Intervention 3

Si l'étude de pré-faisabilité est négative, c'est fini ?

Myrzah Bello : C'est fini, à toutes les étapes nous pouvons mettre fin au projet.

Intervention 4

Est-ce que je peux savoir ce qu'est le projet ?

Myrzah Bello : Une mine d'or à ciel ouvert. Si nous avons les approbations, nous devons avoir les permis des deux paliers gouvernementaux. Nous pourrions entrevoir un début de production en 2026.

Félix Lepage : C'est un processus qui avance en parallèle, au fur et à mesure que nous avançons les études techniques et économiques, on avance aussi le côté environnemental et en plus, c'est d'ailleurs ce dont nous voulons vous parler aujourd'hui, il y a le dialogue.

Intervention 5

Les termes que vous étudiez doivent être larges en ce qui concerne le volet environnemental ?

(Des termes à l'étude sont ici énumérés)

Myrzah Bello : Faune, flore, sécurité, circulation, luminosité, hydrogéologie, la qualité de l'eau, l'habitat du poisson.

Intervention 6

Pour nous ce volet-là, c'est super intéressant, ça nous sécurise. Est-ce qu'on peut le voir ? Avoir un résumé ?

Connaître les normes, ce que vous anticipez comme activité ?

Jean-Félix Lepage : Avant d'anticiper ce que les activités auront comme impact et les mesures d'atténuation que nous allons mettre en place, ce qui est l'étude d'impact, c'est encore dans quelques années. L'étude d'impact sera réalisée à la suite de l'étude de faisabilité, c'est elle qui définit le projet, et qui sera dans l'étude d'impact.

Intervention 7

Quel est le rayon qui est inclus dans votre étude ? Nous venons de plusieurs secteurs différents, est-ce qu'on est inclus dans votre étude de faisabilité ?

Myrzah Bello : Le périmètre couvert, par exemple pour la qualité de l'air, on regarde les vents dominants. Cette année, nous allons encore faire des mesures de la qualité de l'air pour connaître la qualité de l'air actuelle. Nous voulons aussi travailler à savoir comment nous pouvons réduire les impacts. Les études environnementales sont publiques. Je comprends que vous voulez une synthèse, car ce sont de gros volumes. Ensuite ce sera à nous de voir comment nous pourrions le synthétiser pour vous. Nous pourrions vous donner l'état des lieux une fois que cela sera fait, car les études ont lieu présentement.

Intervention 8

Qui vous dit que vous ne dépassez pas les limites ?

Myrzah Bello : Nous mesurons, il y a des normes à respecter. Quand nous allons faire l'étude d'impact, si pour une raison x je dépasse les normes, je vais devoir apporter des mesures pour ne pas dépasser la norme.

Intervention 9

C'est la norme qui vous guide ?

Jean-Félix Lepage : Il y a plusieurs volets, et pour revenir sur la question du rayon, cela dépend du volet. Pour les bruits ou la poussière, on regarde la direction des vents. Dépendamment du volet, ce n'est pas le même rayon qui est à l'étude.

Myrzah Bello : Nous suivons les lignes directrices des différents paliers de gouvernement. Les deux études d'impact que nous devons faire, ce ne sont pas les mêmes critères nécessairement.

Jean-Félix Lepage : Au niveau des objectifs, ce sont les objectifs minimums, c'est ce que le gouvernement établit. Maintenant quelles sont les normes que nous allons établir? Nous sommes trop tôt dans le processus pour les définir. Nous ne sommes pas rendus là, et nous voulons vous entendre aujourd'hui, c'est aussi pour le dialogue en continu, tout au long de ce processus, nous voulons garder la communication, nous voulons vous entendre, et une des questions que nous avons pour vous aujourd'hui c'est comment nous allons faire ça ? Comment voulez-vous communiquer ? Nous voulons vous entendre sur ce sujet, c'est un de nos objectifs pour aujourd'hui.

Intervention 10

Comme ça, en présentiel, tout le monde au même diapason. On se croise souvent, mais on ne se connaît pas.

Jean-Félix Lepage : Oui, c'est bon.

Intervention 11

J'aimerais savoir pour les audiences du BAPE, vous-allez nous prévenir combien de temps avant ? Nous aussi on va se préparer.

Jean-Félix Lepage : Le BAPE vient à la fin de l'étude d'impact, c'est le processus provincial. Il y a aussi un processus fédéral. Je ne suis pas en mesure actuellement de vous dire dans quel délai nous allons vous avertir avant les audiences. Il est trop tôt pour savoir combien de temps d'avance nous-mêmes allons le savoir.

Myrzah Bello : Nous allons vous informer à quelle étape nous sommes rendues avec le gouvernement pour que vous sachiez où nous sommes rendues par rapport à leurs demandes. Actuellement nous avons fait certaines études sur le terrain, nous allons en faire d'autres. Au fur et à mesure que nous avançons, la réglementation change, il faut être constamment à l'affût des nouvelles demandes. Nous retournons sur le terrain, car ils nous en demandent plus. Nous sommes dans la phase de collecte de données.

Myrzah Bello poursuit la présentation, elle explique que Minière O3 va continuer de forer, car elle a besoin davantage de données provenant du terrain, la Société prévoit faire 42 500 mètres de forage.

Intervention 12

On comprend que vous mettez en place les morceaux de votre projet, nous comprenons que le paysage va changer, que nous ne serons plus en milieu forestier, comment allez-vous aménager le terrain pour qu'on n'ait pas l'impression d'être à Thedford Mines quand on s'en va à la maison ?

Jean-Félix Lepage : C'est un très bon point que vous amenez. Nous ne sommes pas rendus à cette étape et c'est exactement pourquoi nous voulons entendre ce genre de commentaire. Je comprends qu'un enjeu pour vous c'est le chemin qui vous ramène à la maison et que vous aimez être dans un environnement forestier. C'est exactement le genre d'information que nous voulons savoir aujourd'hui, ce qui vous préoccupe et quand nous serons rendus à savoir quelles mesures nous allons mettre en place, nous pourrions intégrer ces éléments-là.

Myrzah Bello : C'est pour ça que nous vous rencontrons d'avance. Si nous sommes trop avancés dans le processus, c'est plus difficile d'intégrer vos préoccupations.

Intervention 13

Mais si on dit quelque chose qui ne fait pas votre affaire, qu'est-ce qu'on fait ?

Myrzah Bello : Nous allons discuter. Nous sommes là pour échanger, voir comment nous pouvons cohabiter.

Intervention 14

Donc, pour le commun des mortels, on n'est habitué à aucun bruit, quand il va y avoir une mine en action, il y aura du bruit. Moi je veux savoir, est-ce que j'investis dans ma maison ou est-ce que dans deux ans vous allez passer le tracteur ici ? Quel est notre vrai impact ? Nous sommes à cinq kilomètres par la route, mais à vol d'oiseau c'est différent. J'ai un attachement personnel, même si tu m'offres le double je vais probablement dire non.

Myrzah Bello : D'accord.

Intervention 15

Et la valeur de nos maisons ?

Myrzah Bello : Je comprends.

Intervention 16

On a été échaudé ici par un autre projet et j'ai vécu à Malartic avant que la mine parte. Je suis sceptique. Ils ont dit « ça va prendre huit ans avant que ça parte » et un an et demi plus tard, il y avait déjà huit maisons de déménagées. Vous êtes rendus où, je ne le sais pas, vous allez où, je ne le sais pas ?

Jean-Félix Lepage : Il y a deux parties de réponses à votre question. Premièrement, si tout va bien, la construction se fera en 2025 et la production va commencer en 2026. C'est le plus vite que ça peut aller. Deuxièmement, il est inscrit dans la loi qu'aucun déplacement ne peut se faire tant que nous n'avons pas le permis.

Intervention 17

Et la déviation du chemin ?

Jean-Félix : C'est un des points que nous voulons discuter avec vous, nous allons le voir plus loin dans la présentation.

Intervention 18

Est-ce que je peux amener un point d'information, nous sommes déjà assez avancés dans nos recherches, j'ai déjà consulté deux gros courtiers pour connaître les impacts sur le prix de nos maisons. Je peux vous dire par catégorie de prix ce que ça va faire à vos maisons. Et à partir de maintenant, n'importe qui qui vend une propriété est obligé de dire dans sa déclaration de vendeur qu'il y a possiblement une mine à ciel ouvert qui va s'installer. (En s'adressant au groupe) Si vous voulez plus d'information, venez me voir.

Jean-Félix Lepage : Avant de passer aux éléments spécifiques que nous voulions discuter aujourd'hui, la première chose que nous voulons savoir est quelle est la meilleure façon de communiquer et comment garder la communication ouverte à travers le processus. Je vais laisser Myrzah vous présenter la suite.

DÉMARCHE DE CONSULTATION DU MILIEU

Nous avons tenu une première rencontre citoyenne en septembre 2021. Depuis, nous avons lancé son site Web communautaire et fait l'envoi d'infolettres pour informer la population.

Nous vous rencontrons de nouveau aujourd'hui, car nous voulons discuter de quand et comment on se rencontre. Nous voulons développer cette démarche avec vous. Si nous devons faire deux types de mécanismes, et bien, nous allons les mettre en place.

INTERVENTIONS
<p>Intervention 1</p> <p>Il pourrait y avoir des rencontres plus souvent.</p> <p>Myrzah Bello : Exactement. On va espérer que la COVID est derrière nous et que nous allons pouvoir nous rencontrer plus souvent.</p>
<p>Intervention 2</p> <p>Ce serait bien d'entendre les commentaires de tout le monde. Qu'on reçoive tous, la même information.</p> <p>Myrzah Bello : D'accord.</p>
<p>Intervention 3</p> <p>Il faudrait une rencontre pour tout le monde, tous en même temps, pour ne pas cacher des informations.</p> <p>Myrzah Bello : Nous n'allons rien vous cacher. Ce n'est vraiment pas ça l'objectif.</p>
<p>Intervention 4</p> <p>Notre voisin a vendu à la mine, est-ce que c'est de nos affaires, non, mais on se questionne quand même ? C'est concret, vous dites que c'est loin, mais pas tant que ça. Nous n'irons pas rester au centre-ville donc oui, c'est notre préoccupation. Les maisons ne sont pas achetables.</p> <p>Myrzah Bello : Je comprends.</p>
<p>Intervention 5</p> <p>Nos maisons sont notre fonds de pension.</p> <p>Myrzah Bello : Je comprends.</p>
<p>Intervention 6</p> <p>Si vous souhaitez faire des rencontres, il faudrait bien identifier les propriétaires, car je constate que j'ai été invité à la mauvaise rencontre.</p> <p>Myrzah Bello : Il y a eu une erreur dans l'envoi de certaines lettres et nous avons constaté que certaines personnes n'ont jamais reçu l'invitation.</p> <p>Jean-Félix Lepage : Pour les personnes qui ont besoin d'un complément d'information, nous sommes ouverts à vous rencontrer individuellement. Il n'y a pas juste une façon de communiquer donc nous voulons connaître les vôtres.</p>
<p>Intervention 7</p> <p>Quel est l'intérêt de la mine d'acheter nos maisons ?</p> <p>Myrzah Bello : Les maisons ou les lots achetés étaient soit sur le marché, soit les propriétaires nous ont approchés. Nous ne sommes pas rendus à cette étape. Si les gens veulent vendre, on va les acheter, mais ce n'est pas pour les utiliser, nous aurions l'option d'installer des travailleurs.</p>
<p>Intervention 8</p> <p>Est-ce que je commence à me projeter ailleurs dans ma vie et commencer à regarder pour un autre endroit ? C'est inquiétant.</p> <p>Jean-Félix Lepage : Nous ne sommes pas rendus là, mais il va venir un point où il va falloir devenir propriétaire pour faire le projet. Nous sommes ouverts à vous écouter et à acheter si c'est la solution, mais nous ne faisons pas de sollicitation.</p>

Myrzah Bello : Nous avons rencontré les gens du chemin Gervais, car ils sont impactés directement. Ils comprennent que si le projet va de l'avant nous aurons besoin d'espace. Ils ne peuvent pas rester à côté d'une fosse. Nous les avons rencontrés pour discuter avec eux, pas pour les acheter. Nous savons qu'ils vivent avec cette incertitude. Nous voulons définir le cadre avec les gens que ça concerne. Et nous sommes ici avec vous, car vous aussi vous avez des enjeux. Je veux vous rencontrer le plus tôt possible pour intégrer vos enjeux à notre projet. Si vous voulez tous vendre, je dois l'intégrer dans mon coût.

Intervention 9

Par exemple, si je veux garder cette qualité de vie pour les vingt prochaines années, c'est peut-être dans mon intérêt à commencer à me trouver un autre endroit. On ne veut pas s'en sortir perdant, est-ce qu'on peut avoir une certaine garantie?

Myrzah Bello : C'est dans ce cadre-là que nous voulons construire.

Intervention 10

Si je mets 50 000 \$ sur ma maison, est-ce que j'attends quatre ans qu'elle parte ? Depuis le jour 1, on sait qu'il va se passer quelque chose, et je sais qu'il va y avoir un trou. Je veux m'installer un garage dans quatre ans, est-ce que c'est de l'argent que je mets dans la poubelle ? C'est ça notre inquiétude.

Jean-Félix Lepage : Pour résumer, nous comprenons très bien que la valeur de vos propriétés c'est une préoccupation, que vous restez ou que vous déménagez. Pour le lac Vassan, pour répondre à vos questions, la réponse est non.

Intervention 11

C'est non pour Vassan, mais est-ce que nous aurons l'option de nous en aller ? Quand j'ai pris la décision de déménager à cet endroit c'était pour le bonheur de rester dans le bois près d'un petit lac et avoir la paix. Mais s'il y a une mine qui s'en vient, j'aimerais au moins avoir l'option de prendre une décision.

Jean-Félix Lepage : C'est ce genre d'information que nous voulons savoir.

Intervention 12

Je veux au moins avoir des options.

Jean-Félix Lepage : C'est ça qu'on veut savoir.

Intervention 13

Avez-vous l'intention de vous en tenir à la règle du 1km du bord de la fosse pour négocier ou vous avez l'intention de dépasser cette norme des bonnes pratiques minière ?

Myrzah Bello : Nous n'avons pas défini le périmètre, car nous ne sommes pas rendus là. Il y a les bonnes pratiques et il y a ce que nous voulons décider avec vous.

Intervention 14

Dépasser le 1km on n'est pas dans le décor ?

Jean-Félix Lepage : À quelle distance vous serez des infrastructures je ne le sais pas, c'est défini par zone d'influence. Avant de mettre ces informations dans un document, nous voulons en discuter avec vous. Nous voulons définir ce cadre-là ensemble.

Intervention 15

Pour l'information de tout le monde, si vous êtes situés en dehors du 1km de la fosse, Minière O3 n'a aucune obligation. (Un citoyen s'adressant au groupe)

Jean-Félix Lepage : L'objectif n'est pas de faire le minimum. Maintenant, ce que nous allons faire, ça va dépendre de vos préoccupations. Nous allons élaborer la solution ensemble.

Intervention 16

Ça fait deux ans que nous avons acheté sur le chemin Descoteaux et ce qui nous amène là, c'est le paysage, c'est un havre de paix. Moi je me dis, il y a toujours une solution. Avoir un chemin agréable, éclairé, pas de bruit, que notre évaluation augmente, ça serait une belle qualité de vie et on pourrait rester là.

Jean-Félix Lepage : Merci, nous avons pris vos commentaires. Vous avez reçu des feuilles où vous pouvez inscrire d'autres suggestions ou commentaires.

Myrzah Bello : Nous avons ouvert un poste d'agent de liaison pour qu'il soit votre point de chute. L'idée c'est que dès que nous aurons trouvé cette personne nous pourrons vous la présenter. Aussi, nous voulons dresser une liste de vos enjeux. Nous en avons noté, mais si vous en avez d'autres, faites-les nous savoir.

Autre chose, voudriez-vous avoir un facilitateur externe qui nous aide dans discussion?

Intervention 17

Peut-être pas tout de suite, mais peut-être plus tard ce sera pertinent.

Jean-Félix Lepage : Nous sommes bien à l'aise de le faire comme aujourd'hui et nous sommes ouverts de le faire plus tard avec un facilitateur si c'est ce que vous voulez.

Intervention 18

Vous pourriez venir nous rencontrer chez nous ?

Myrzah Bello : C'est pour ça que nous voulons un agent de liaison, une ressource dédiée à vous. Les autres idées que nous avons c'est est-ce que vous voulez un site Web interactif ? Comment voulez-vous nous envoyer vos commentaires ? Est-ce qu'on forme un comité de travail ? Est-ce qu'il y a des projets communautaires que vous voudriez qu'on participe avec vous ?

Intervention 19

Vous pourriez bâtir un parc pour les enfants ?

Myrzah Bello : Vous pouvez marquer vos commentaires sur la feuille et nous la laisser. Nous allons continuer la discussion en parlant de la carte.

DÉVIATION DU CHEMIN GERVAIS

(Explication sur la carte projetée à l'écran) Les fosses sont au même emplacement qu'en septembre. C'est un élément qui ne changera pas. Le chemin Gervais actuel sera déplacé. Minière O3 a décidé de faire une nouvelle route pour éviter le partage de la route entre les citoyens et les camions de la mine.

INTERVENTIONS

Intervention 1

Ce serait intéressant que vous mettiez la carte du PowerPoint sur votre site.

Myrzah Bello : D'accord.

Intervention 2

C'est bien pensé l'idée de la nouvelle route pour éviter le partage.

Myrzah Bello : Merci, nous regardons les différentes options et nous en discutons avec vous.

Intervention 3

Est-ce qu'il y aura des camions entre les 2 fosses ?

Jean-Félix Lepage : Une chose est certaine, c'est que les fosses que vous voyez sur la carte ne bougent pas, mais les infrastructures ne sont pas encore établies. C'est pour cette raison que nous voulons vos commentaires.

Intervention 4

Quelle est la distance de la fosse avec le chemin ?

Jean-Félix Lepage : C'est un tracé approximatif, nous ne sommes pas à l'étape de dire que c'est là que le chemin va passer. Nous avons en tête de le déplacer vers l'est et d'aller le connecter au chemin des mineurs.

Intervention 5

Nous autres on passait sur le chemin Gervais ? On va faire un grand détour pour aller où ?

Myrzah Bello : Pour aller reprendre le chemin Gervais au nord.

Intervention 6

Ça nous rallonge de combien ?

Jean-Félix Lepage: Je ne peux pas le dire, nous voulons adapter le tracé avec vos commentaires. Il y a bien des étapes à franchir avant de faire le déplacement.

Intervention 7
Est-ce qu'on pourrait le déplacer vers le village ?
Jean-Félix Lepage : C'est un bon point. Myrzah Bello : Ce sont des choses que nous devons évaluer. Nous voulons vos commentaires, mais aussi ceux de la Ville, des ministères de l'Environnement, du Transport, car il y a de nombreuses normes à respecter.
Intervention 8
Les camions qui vont partir de la fosse nord, ils vont passer où ? Aucun camion ne va prendre votre chemin ?
Myrzah Bello : C'est ça l'idée de faire une nouvelle entrée.
Intervention 9
La ligne bleue c'est la déviation prévue de la rivière?
Myrzah Bello : Oui et encore une fois, nous avons beaucoup d'études à faire, mais pour l'instant le tracé ressemblerait à ce que vous voyez.
Intervention 10
Vous allez le rapprocher du lac?
Myrah Bello : Oui.
Intervention 11
Allez-vous élargir le chemin des mineurs ?
Myrzah Bello : Oui.
Intervention 12
Est-ce que les fosses peuvent être plus grosses ?
Jean-Félix Lepage : Il existe du potentiel, mais ce potentiel ne doublera pas. De plus en plus notre forage va se diriger vers l'ouest.
Intervention 13
Et pour ce qui est de notre vue, est-ce que nous allons voir la motte à partir du lac Vassan ?
Jean-Félix Lepage : Les mesures, hauteurs, dimensions, tous ces aspects demeurent à l'étude, je ne peux pas vous dire ce que ça va avoir l'air.
Intervention 14
Est-ce possible que les 2 fosses finissent par se rejoindre, comme ç'a été mentionné à la dernière rencontre ?
Jean-Félix Lepage : Sans rentrer dans les détails, géologiquement ça ne se peut pas.
Intervention 15
Allez-vous exproprier les gens sur le chemin Gervais et en haut du lac?
Myrzah Bello : Nous sommes en discussion avec eux. Tout va dépendre de l'endroit où nous allons placer nos infrastructures et la déviation. Les gens touchés seront ceux qui sont situés dans l'espace dont nous avons besoin pour travailler. Jean-Félix Lepage : Nous devons nous entendre avec les propriétaires actuels. La zone reste à définir. Nous voulons bâtir le cadre avec vous.
Intervention 16
Idéalement, comment voyez-vous le chemin ?
Myrzah Bello : (en pointant l'endroit sur la carte) logiquement nous sommes allés vers l'est.
Intervention 17
Si tout va bien, la déviation du chemin est prévue pour quand ?
Jean-Félix Lepage : Ça prend les permis de construction prévus en 2025. Au fur et à mesure on planifie la ligne de temps.
Intervention 18
Si tous les gens décident d'aller vous voir pour vendre, le chemin n'est plus une option pour vous ?
Jean-Félix Lepage : L'option de ne pas faire la déviation n'est pas dans nos plans.
Intervention 19
Si vous avez prévu de dévier vers l'est de la rivière, vous avez prévu vos résidus vers l'ouest ?

Myrzah Bello : Exact. Et prévoir de faire des forages, car le ministère voudra que je prouve que cette déviation est définitive, car elle sera déviée une fois.

Intervention 20

Le projet Marban, est-ce obligatoirement les 2 fosses, est-ce que le BAPE pourrait autoriser une seule fosse ?

Myrzah Bello : C'est tout ou rien. Ça ne serait plus économique.

Intervention 21

Est-ce que votre déviation va nuire au niveau de notre puits ?

Myrzah Bello : C'est pour cette raison que nous faisons des études hydrologiques. Le débit, la quantité et la qualité de l'eau font partie de nos études.

PROCHAINE RENCONTRE / PROCHAINES ÉTAPES

Myrzah Bello pose ces deux questions aux citoyens : comment voyez-vous les prochaines étapes ? On se rencontre à quelle fréquence ?

INTERVENTIONS

Intervention 1

Vos grandes étapes sont à quelle fréquence ?

Jean-Félix Lepage : Ça dépend de l'ampleur de la tâche. Des études peuvent prendre neuf mois et d'autres étapes sont moins longues.

Intervention 2

Des rencontres aux 4 à 6 mois ?

Myrzah Bello : Nous pourrions dire au trimestre, 4 fois par année.

Intervention 3

Si vous avez des changements, l'important c'est de nous informer.

Myrzah Bello : C'est ça. Si vous avez des commentaires, vous pouvez nous les faire parvenir. C'est maintenant qu'il faut le faire.

Intervention 4

Il va y avoir un procès-verbal? Pour savoir si vous avez bien compris ce que nous vous avons dit. Nous pourrions commencer les rencontres comme ça ?

Myrzah Bello : Oui, nous pouvons aussi vous l'envoyer par courriel. J'ai aussi oublié de vous dire que nous allons faire des forages hélicoptérés pour couper moins d'arbres et préserver le plus possible l'environnement. La procédure est expliquée dans notre infolettre.

Intervention 5

Vous avez commencé ?

Myrzah Bello : Ce n'est pas nous. Notre hélicoptère est actuellement mobilisé sur un autre projet.

Intervention 6

Le comité de travail, est-ce nous autres ou vous autres ?

Myrzah Bello : C'est ce que nous voulons savoir, et nous pouvons aussi être accompagnés par des experts.

Intervention 7

Est-ce que ça va être aussi passant que l'été passé, le chemin n'est pas beau. Est-ce qu'il y aura l'abat de poussière ?

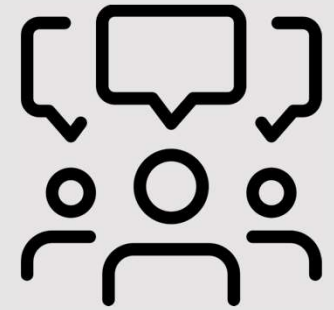
Myrzah Bello : C'est ce que je veux voir avec la ville.

Myrzah Bello remercie les participants.

Fin de la rencontre

ANNEXE – PRÉSENTATION POWERPOINT

1. J'écoute les personnes lorsqu'elles s'expriment
2. Je respecte le droit de parole des autres participants
3. J'attends mon tour avant de m'exprimer
4. Je respecte les personnes qui ont des opinions différentes des miennes



Minière O3

MEMBRE DU GROUPE OSISKO

**Rencontre de mise à jour et
d'échanges sur le projet
Marban**

**Propriétaires en périphérie
Norrie/Vassan**

Le 25 mai 2022

TSX.V: OIII OTCQX:OIIIIF

- 1. Avancer nos projets en collaboration avec la communauté d'accueil**
- 2. Déterminer le mécanisme d'échanges le plus adapté et efficace pour la poursuite des discussions**
- 3. Échanger sur des enjeux spécifiques**

1

Vous maintenir informés au fur et à mesure de l'avancement du projet

2

Transparence et respect de la prise de parole

3

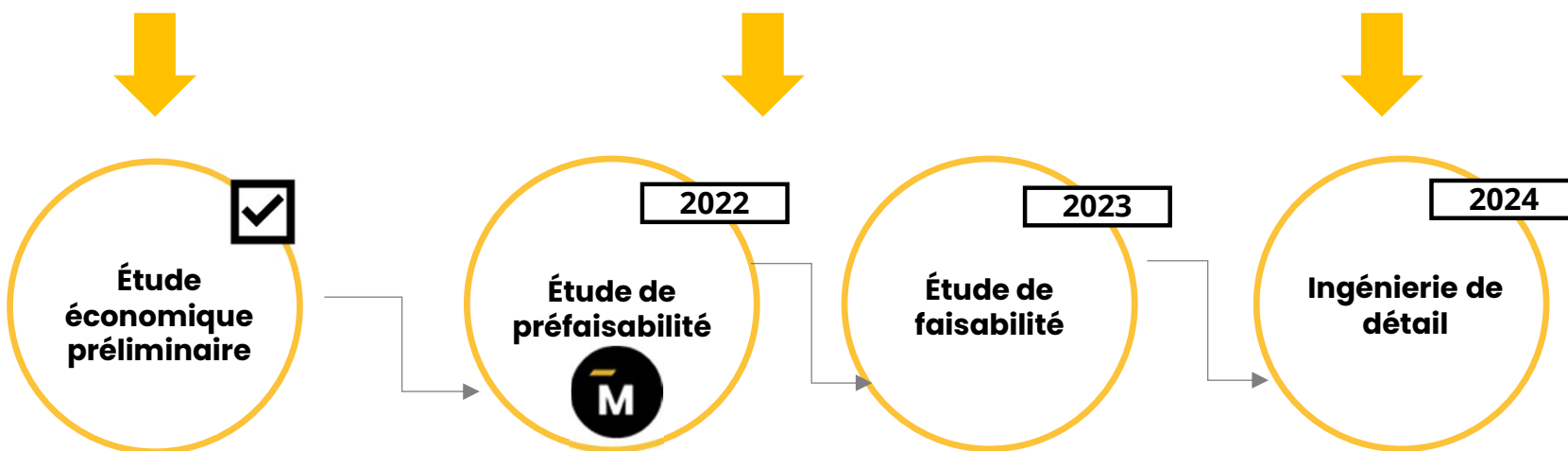
Être à l'écoute des préoccupations et questionnements de la communauté d'accueil

Démontrer la viabilité potentielle des ressources minérales

Démontrer la viabilité technique et économique d'un projet

Déterminer le design final du projet

Inclus une ressource minérale présumée



Abandon du projet

Études environnementales

Processus d'Étude d'impacts

Résultats positifs

Résultats négatifs

Dialogue en continu



Activités 2022 – Projet Marban



42 500 mètres de forage incluant des forages aéroportés

Travaux environnementaux

Caractérisation de la qualité de l'air
Suivi des eaux souterraines
Inventaire des puits résidentiels
Études du milieu biologique: chiroptères, avifaune, herpétofaune
Revégétalisation des sites de forage

Travaux pour l'étude de pré faisabilité

Essais géomécaniques en laboratoire
Estimation des coûts et évaluation économique
Analyse hydrologique et hydrogéologique
Conception minière
Conception de l'usine et du parc à résidus
Dépôt de l'étude de Pré faisabilité – Rapport technique conforme au Règlement 43-101



Activités réalisées jusqu'à présent

Rencontre citoyenne
Septembre 2021

Page site web
communautaire

Liste de distribution par
courriel

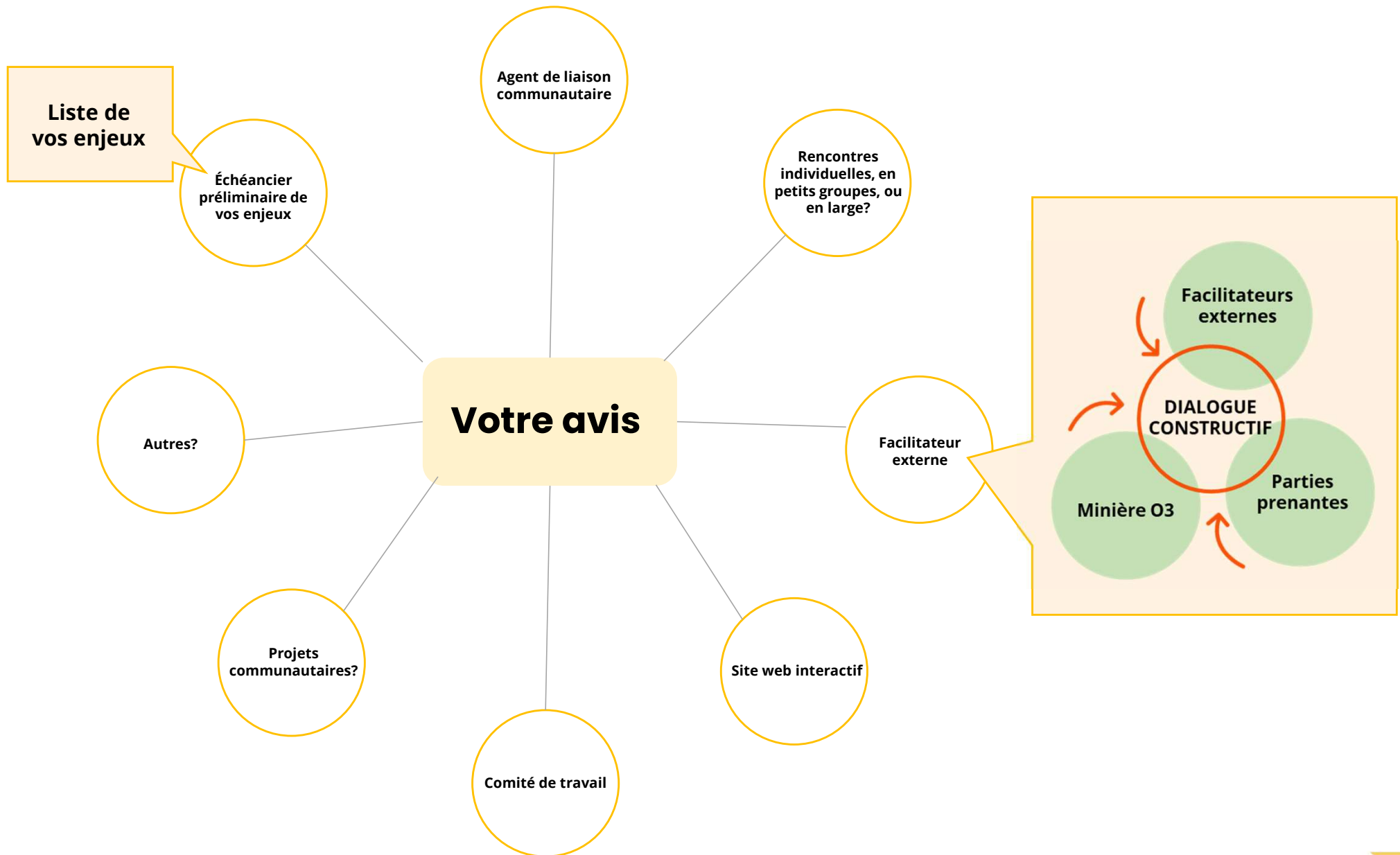
Infolettre trimestrielle

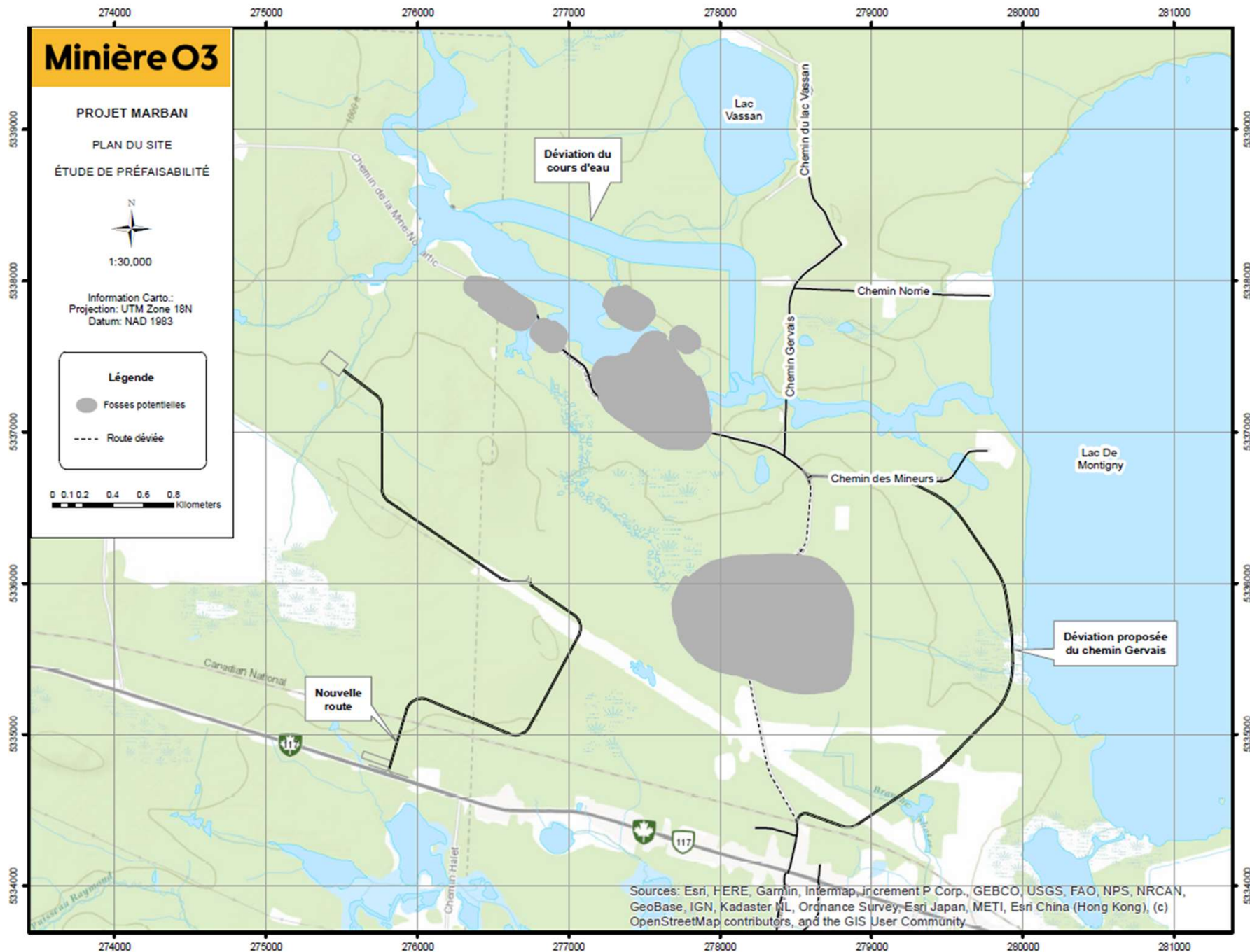
Rencontres en cours

Deux rencontres avec le
voisinage avec Gervais\Des
Boisés Vassan\Norrie pour
parler des enjeux
spécifiques à chacun

Mise en place

Un mécanisme d'échanges
convenu et adapté pour la
poursuite des échanges
(à explorer ce soir)





Prochaines étapes



Communiquer
avec nous:

Envoyer vos
commentaires:



info@o3mining.com



Numéro sans frais : +1 (833) 979-3516



www.miniereo3.com

Infolettre trimestrielle

<https://miniereo3.com/archives-de-la-newsletter/>



www.facebook.com/miniereO3



Axée sur la
conversion et
l'expansion des
ressources, la
réalisation de
nouvelles
découvertes et un
engagement
envers l'**ESG**

Minière O3

MEMBRE DU GROUPE 

TSX.V: OIII OTCQX:OIIIIF

Contactez-nous:

Numéro sans frais : +1 (833) 979-3516

info@o3mining.com

Connectez-vous avec nous :



www.miniereo3.com

Compte-rendu de la rencontre Gervais/Des Boisés

IDENTIFICATION

- Objet : Rencontre de mise à jour et d'échanges sur le projet Marban Propriétaires de proximité: Gervais/ Des Boisés
- Date de la rencontre: 25 mai 2022
- Heure: 18h
- Lieu: La Maison du Citoyen de Dubuisson, 1405, route Saint-Philippe

ÉQUIPE O3	FONCTION
Myrzah Bello	Vice-présidente, Développement durable et Ressources humaines
Jean-Félix Lepage	Directeur des opérations
Arianne Bilas	Coordonnatrice des communications
Jeffrey Vaillancourt	Spécialiste, Développement durable
Sandra Ataman	Prise de notes Ryan Affaires publiques et communication

- 12 citoyens se sont présentés à la rencontre

OBJECTIFS DE LA RENCONTRE ET ENGAGEMENT DE MINIÈRE O3

Les objectifs de la rencontre du 25 mai étaient :

- Avancer les projets en collaboration avec la communauté d'accueil
- Déterminer le mécanisme d'échanges le plus adapté et efficace pour la poursuite des discussions
- Échanger sur des enjeux spécifiques

Minière O3 s'engage à :

- Maintenir la communauté d'accueil informée au fur et à mesure de l'avancement du projet
- Faire preuve de transparence et respecter de la prise de parole
- Être à l'écoute des préoccupations et questionnements de la communauté d'accueil

INFORMATIONS SUR CE COMPTE RENDU

Le contenu présenté ne reflète pas nécessairement les points de vue de Minière O3 et des citoyen.es. Les questions et commentaires sont listés dans l'ordre chronologique dans lequel ils ont été exprimés. Les répétitions et similitudes sont donc volontaires. Les réponses fournies sont des résumés à titre indicatif et ne peuvent être considérées comme les paroles textuelles (verbatim) de la direction de Minière O3 ou des participants à la rencontre.

Avant d'émettre la version finale de ce compte rendu, les participants à la rencontre ont eu l'occasion d'émettre des commentaires supplémentaires afin de bien refléter et compléter les propos tenus lors des discussions.

MOT DE BIENVENUE

Myrzah Bello souhaite la bienvenue au nom de Minière O3. Elle présente Jean-Félix Lepage, le directeur des opérations précisant qu'il travaille au bureau de Val-d'Or. Myrzah Bello s'excuse pour la confusion qu'il y a eu dans les invitations aux rencontres. Des explications sont données quant à la raison de tenir deux rencontres. Comme les enjeux sont différents selon les secteurs, Minière O3 a décidé de tenir deux rencontres pour offrir des informations pertinentes aux deux groupes et être à l'écoute des besoins spécifiques de chacun.

Une présentation PowerPoint est affichée (voir annexe pour la présentation)

Les objectifs de la rencontre et les engagements de Minière O3 sont présentés.

AVANCEMENT DU PROJET

Myrzah Bello explique l'avancement du projet Marban en présentant le tableau qui avait présenté aux citoyens en septembre 2022. L'étude économique préliminaire étant terminée, le projet est à l'étape de l'étude de préfaisabilité. Lors de la première rencontre, en septembre, l'étude de préfaisabilité n'était pas commencée. Maintenant nous sommes au mi-chemin de cette étude. Si les résultats sont positifs, nous allons commencer l'étude de faisabilité. Une étude encore plus poussée pour définir si le projet est viable. Il reste encore des jalons importants à franchir avant de pouvoir confirmer la réalisation du projet.

ACTIVITÉS PRÉVUES EN 2022

Minière O3 prévoit 42 500 mètres de forage afin de poursuivre nos études. Une série de travaux environnementaux concernant la qualité de l'air, les eaux souterraines, l'inventaire des puits résidentiels, les études du milieu biologique sont en cours ou seront réalisés d'ici la fin de 2022. Minière O3 revégétalisera aussi les sites de ses forages. Afin de compléter son étude de préfaisabilité, l'entreprise devra procéder à des essais géomécaniques en laboratoire, à une estimation des coûts et l'évaluation économique. Une analyse hydrologique et hydrogéologique devra être réalisée et Minière O3 devra proposer une conception minière et une conception de son usine et parc à résidus. Une fois toute l'information recueillie, elle déposera l'étude de préfaisabilité.

INTERVENTIONS

Intervention 1

Pourquoi vous ne faites pas le forage près des maisons durant l'hiver? Cela permettrait d'éviter de nous déranger durant l'été.

Jean-Félix Lepage : Nous n'avons pas encore terminé et il y a plusieurs raisons techniques impliquant que le forage doit être fait l'été également. C'est aussi en raison de la séquence des travaux de forage, mais nous comprenons votre commentaire.

DÉMARCHE DE CONSULTATION DU MILIEU

Nous vous avons rencontré une première fois en septembre 2021. Depuis, nous avons lancé notre site Web communautaire et nous poursuivons l'envoi d'infolettres pour informer la population.

Maintenant, nous voulons vraiment voir quel mécanisme d'échange vous conviendrait le mieux. Nous ne voulons pas vous l'imposer. Nous venons chercher votre avis.

Nous sommes à la recherche d'un agent de liaison qui deviendra votre personne-ressource.

Plusieurs citoyens nous posent des questions sur des enjeux spécifiques. Nous aimerions avoir la liste de ces enjeux et vous donner un échéancier du moment où nous serons en mesure de vous transmettre l'information.

Nous aimerions vous entendre sur le mécanisme. Voulez-vous des rencontres en grands groupes ? En petits groupes ?

INTERVENTIONS

Intervention 1

Pouvons-nous être informés en amont des activités de forage ? Il est arrivé que nous ayons appris les activités en entendant les machines. Vous pourriez nous envoyer une lettre ? Je veux le savoir d'avance. Je n'ai pas envie de me faire casser les oreilles durant mes vacances. Quand je suis dans ma cour, j'entends les travailleurs parler comme on se parle présentement. C'est ça ma réalité.

Myrzah Bello : Je comprends ce que vous me dites.

Intervention 2

Pouvez-vous faire une entente avec la Ville pour l'entretien et l'application d'abat poussière considérant que vous générez un trafic inhabituel ?

Intervention 3

Je n'accroche plus mon linge dehors à cause de la poussière.

Intervention 4

Il faut aussi parler de la vitesse des camions. L'accumulation qu'on vit c'est parce que vous ne communiquez pas assez avec nous. Si on avait l'information au fur et à mesure, nous n'aurions pas cette accumulation. Ma liste est longue. Personne ne fait ces arrêts/stop. Les camions passent à 100 km en avant de chez nous.

Intervention 5

Des enfants se promènent, ce n'est pas quand il y aura un accident qu'il faudra faire quelque chose. Il faut parler aux camionneurs et leur dire de prendre le temps de faire leur stop et de ralentir.

Myrzah Bello : On le fait régulièrement.

Intervention 6

On a de l'accumulation et ce n'est pas plaisant ce qu'on vit.

Intervention 7

Le chemin est tout défait, il y a de la grosse roche sur le chemin ou de la gravelle molle et les voitures partent de travers.

Intervention 8

Vous devez avoir un contact avec la Ville pour qu'elle mette de l'abat poussière ?

Intervention 9

On a téléphoné toutes les semaines à la Ville pour qu'ils passent le « grader ». Je n'ai jamais vu ça de ma vie et ça fait 42 ans que j'habite ici.

Myrzah Bello : Nous avons nous aussi communiqué plusieurs fois avec la Ville pour leur demander de passer le « grader ». Nous pouvons passer avec une compagnie privée, mais cela reste que ce n'est pas notre chemin et nous essayons de voir avec la Ville qu'elle est la bonne façon de faire.

Jean-Félix Lepage : Nous n'avons peut-être pas toutes les réponses aujourd'hui, nous voyons que vous avez des enjeux et je reviens à la question de départ, quelle est la meilleure façon de vous rejoindre ? Quelle est la meilleure façon de vous entendre ? Oui nous voulons vous donner l'information, mais nous voulons la recevoir de votre part.

Intervention 10

Je crois que la meilleure chose est de savoir à l'avance si vous avez l'intention de forer près de chez nous. Il n'y a rien de plus insultant que de se faire déranger dans notre quiétude.

Intervention 11

Nous restons tous dans le bois, car c'est un choix, c'est tranquille, nous avons la paix. L'été passé je me suis réveillé un samedi matin avec une déchiqueteuse derrière mon terrain, je suis allé voir si elle n'était pas chez nous tellement elle était proche. Et personne ne m'avait averti. Vous avez tout défait notre bois, nous n'avons plus de bois.

Intervention 12

Nous ne reconnaissons plus notre environnement.

Intervention 13

On est dans le néant, est-ce que vous allez nous acheter ? Est-ce que le projet va aller de l'avant ? Si je vois une maison ailleurs, est-ce que je l'achète ? Est-ce que je vais être perdant ?

Myrzah Bello : C'est ce dont nous voulons vous parler aujourd'hui.

Jean-Félix Lepage : Il y a des sujets en particulier sur lesquels nous voulons vous entendre. Nous allons essayer le faire dans l'ordre pour avoir le plus de réponses possibles. Nous voulons vous entendre aujourd'hui.

Intervention 14

La frustration c'est qu'on ne vous voit pas. Êtes venu nous voir ? Non. On demande de la transparence, de la communication.

Intervention 15

Toutes les manières sont bonnes. Texte, courriel, téléphone.

Intervention 16

J'ai demandé à plusieurs reprises d'être mis au courant, de connaître les étapes et je n'ai jamais eu de nouvelle.

Intervention 17

Communication en priorité et en amont.

Intervention 18

Vous pouvez appeler.

Intervention 19

Le téléphone c'est la meilleure façon, comme ça on peut mieux interagir.

Intervention 20

J'aime mieux dire tu m'appelles trop souvent que pas assez.

Intervention 21

Ça fait 50 ans que j'habite dans le rang et de penser que nous devons nous en aller, c'est difficile. Il faut se résilier. Il faut se mettre en tête que nous devons partir, et on est tous de la même famille. Elle c'est ma fille, elle c'est ma bru, lui c'est mon gars, ma mère habite là aussi, c'est un rang familial.

Myrzah Bello : C'est pour ça que nous voulons une personne pour vous informer. Notre objectif est d'avoir avec nous un agent de liaison.

Jean-Félix Lepage. C'est ça le travail d'un agent de liaison, être disponible pour vous et répondre à vos questions et vous communiquer de l'information. On a bien entendu que la meilleure façon de faire est par téléphone pour que nous puissions échanger. La première consigne qu'on va lui donner c'est de prendre le téléphone. Nous avons compris, vous voulez être appelés.

Myrzah Bello : Dans les autres démarches à voir avec vous, souhaitez-vous une tierce partie pour faciliter le dialogue ?

Intervention 22

S'il y a de la communication, ça va diminuer la frustration, mais, peut-être qu'il y a des personnes qui seraient plus à l'aise.

Myrzah Bello : Je comprends que le téléphone est le meilleur mécanisme d'échange. Et il y a la possibilité de mettre en place des comités de travail sur certains sujets, dont celui de l'acquisition, si le projet va de l'avant. Et je vous entends concernant la poussière et c'est quelque chose que nous pourrions regarder avec la Ville.

Intervention 23

Et les roulières l'hiver ? Tout comme l'entretien du chemin.

Jean-Félix Lepage : Oui, l'entretien du chemin été comme hiver.

DÉVIATION DU CHEMIN GERVAIS ET PROTOCOLE D'ACQUISITION DE PROPRIÉTÉS

Myrzah Bello continue la présentation en expliquant la carte du projet. Cette carte est la même qui a été présentée lors de la rencontre du mois de septembre. Elle explique que si son projet Marban va de l'avant, le chemin Gervais sera dévié. La nouveauté est l'ajout d'un nouveau chemin, celui de l'entrée de la mine, qui serait construit pour que les camions ne partagent pas la même route que les résidents. Nous voulons vous en parler en avance et présenter un tracé préliminaire. Nous devons avoir des discussions avec la Ville de Val-d'Or et le ministère des Transports avant puisque la route ne nous appartient pas. L'échange de ce soir nous permettra d'intégrer vos commentaires avant de déterminer la conception finale de la déviation.

INTERVENTION
<p>Intervention 1</p> <p>J'imagine qu'on va être déménagé ?</p> <p>Jean-Félix Lepage : Les fosses elles ne bougeront pas. Nous pouvons jouer avec les infrastructures. Nous avons mis le chemin d'accès vers le sud-ouest pour concentrer nos infrastructures à un endroit.</p> <p>Myrzah Bello : C'est sûr que cela vous impactera si le projet va de l'avant. Si vous me demandez une garantie, je ne l'ai pas. Cependant, nous comprenons que vous êtes dans l'incertitude. C'est pour ça qu'on vous rencontre, on veut déterminer un cadre équitable et transparent pour l'acquisition des propriétés si jamais le projet va de l'avant. L'approbation et le financement sont prévus pour 2025.</p>
<p>Intervention 2</p> <p>Donc, ce n'est pas concret, ce n'est pas coulé dans le ciment ?</p> <p>Jean-Félix Lepage : Notre objectif est de franchir les étapes une par une. La dernière étude que nous avons publiée est positive, donc nous avons passé à l'étape suivante. Vers les mois de septembre-octobre, nous allons savoir si la deuxième étape est positive ou pas. Et si oui, nous allons continuer.</p>
<p>Intervention 3</p> <p>Ça veut dire qu'on va endurer ça jusqu'en 2025 ?</p> <p>Jean-Félix Lepage : Ce que nous vous disons c'est que nous comprenons votre situation et l'incertitude qui vient avec cette situation. Nous avons l'opportunité de discuter sur comment nous voulons faire ce processus. Nous voulons vous entendre sur quelle est la meilleure façon pour vous. On n'a pas d'idée préconçue.</p>
<p>Intervention 4</p> <p>Cela dépend des travaux que vous voulez faire autour de nos maisons.</p>
<p>Intervention 5</p> <p>Je suis passé par là avec Osisko. Les premiers qui ont vendu ont eu un moins bon prix que les derniers. J'ai eu 25% pour mon habitation et d'autres ont eu 2 et 3 fois plus. C'est insultant!</p>
<p>Intervention 6</p> <p>L'évaluation de nos maisons, on veut la même qualité de vie, à nos âges on ne veut pas s'endetter, il y a l'inflation.</p>
<p>Intervention 7</p> <p>Les maisons ne sont pas achetables et il n'y en a pas.</p>
<p>Intervention 8</p> <p>Les terrains avant étaient 5 000 \$ maintenant ils sont 65 000 \$ 100 000\$</p>
<p>Intervention 9</p> <p>Nous avons de grands terrains, pas de voisin, on l'avait choisi, on veut quelque chose de semblable.</p>

Myrzah Bello : C'est pour ça que nous voulons vous entendre, nous voulons développer le cadre avec vous, nous sommes conscients que le marché n'est pas pareil.

Intervention 10

À notre âge on ne veut plus passer par là, faire toutes les démarches pour bâtir. Même si on déménage, est-ce qu'on va être capable de payer les frais annuels (taxes, etc.) d'une nouvelle demeure avec notre pension?

Jean-Félix Lepage : J'ai entendu des choses importantes, comme le marché actuel et l'environnement dans lequel vous vivez.

Intervention 11

Je veux des dates, combien de temps je vais endurer ça ?

Myrzah Bello : Le contexte actuel c'est que le projet n'est pas confirmé, il reste plusieurs étapes à franchir. Si le projet ne va pas de l'avant, je me sentirais mal de vous sortir de votre milieu. Mais je comprends que vous ayez des préoccupations et que vous vouliez réduire l'incertitude.

Intervention 12

Êtes-vous capable de nous trouver un secteur et de nous relocaliser tout le monde dans le même rang ?

Myrzah Bello : Ce sont des discussions que nous pouvons avoir.

Jean-Félix Lepage : C'est un très bon point, car c'est exactement ça que nous voulons savoir.

Intervention 13

C'est toute une génération que vous détruisez. C'est ça qui nous tient et vous nous l'enlevez.

Intervention 14

À Malartic, il y a eu beaucoup d'impacts, les gens ont fait des dépressions, des gens sont morts un an plus tard.

Intervention 15

Je ne vois pas ma mère déménager à 93 ans. C'est une question que je me pose, comment elle va réagir si on la sort de son milieu. Elle va être perdue.

Myrzah Bello : Je connais votre dynamique, et si la famille veut rester dans le même coin, nous avons commencé à regarder et parler à des promoteurs. Nous devons nous informer.

Intervention 16

Ici il n'y a plus rien à prix abordable.

Intervention 17

On ne veut pas faire 100 km pour aller travailler.

Intervention 18

On aimerait ça trouver un endroit en campagne.

Myrzah Bello : Si on revient à la question de l'échéancier, présentement, je ne suis pas capable de vous donner une date.

Intervention 19

Mais vous pouvez sûrement regarder si vous pouvez trouver quelque chose quelque part. Ça nous enlèverait un poids.

Myrzah Bello : Exactement.

Jean-Félix Lepage : Nous sommes prêts à nous adapter selon vos choix. Ceux qui veulent partir tout de suite, nous sommes ouverts, je n'ai pas de « time line ». Quelle est la meilleure façon pour vous? Je ne sais pas, c'est à vous de nous le dire.

Intervention 20

On ne veut pas partir, mais on veut être tranquille. L'été je veux être tranquille chez nous.

Intervention 21

La foreuse fait du bruit.

Myrzah Bello : J'ai vérifié, ils n'avaient pas installé tous leurs équipements.

Intervention 22

Est-ce qu'il y a une campagne de forage qui s'en vient chez nous ? Chaque personne concernée devrait avoir une carte avec les dates pour le forage.

Myrzah Bello : Aussi, nous allons faire une campagne de forage en hélicoptère pour réduire la coupe de bois, plus tard en juin et c'est la partie à l'ouest du côté de Malartic.

Intervention 23

On a entendu des hélicoptères en fin de semaine.

Myrzah Bello : Ce n'est pas nous, nous n'avons pas encore commencé.

Intervention 24

Allez-vous construire les deux fosses en même temps ?

Jean-Félix Lepage : Une va prendre la relève de l'autre.

Intervention 25

Est-ce plus compliqué d'avoir les permis parce que vous déviez une rivière ?

Myrzah Bello : Il faut faire accepter le projet de déviation par Pêches et Océans Canada et les ministères de l'Environnement des deux paliers : provincial et fédéral. Nous sommes en discussion avec eux. Nous avons plusieurs programmes à mettre en place. On fait plusieurs campagnes de pêche pour comprendre cet environnement. Et c'est la même chose pour la déviation du chemin.

Intervention 26

Nous voyons des vanettes AGIER se promener, que se passe-t-il ?

Myrzah Bello : Les vanettes, ce n'est pas nous. Cependant, nous faisons aussi l'inventaire des chauves-souris. La première chose à faire c'est de comprendre le contexte, l'environnement. La réglementation n'est pas statique, elle évolue donc nous devons faire de nouvelles études.

Intervention 27

Faites-vous des tests de bruit ?

Myrzah Bello : Nous avons effectué des études. Mais nous pouvons installer des audiomètres.

Intervention 28

La foreuse c'est moins fort, mais c'est constant.

Myrzah Bello : Je me suis promenée et j'ai arrêté mon auto, vous n'avez pas de bruit et puis le bruit apparaît, je comprends. J'ai fait le test quelquefois. Je comprends, mais je ne suis pas capable de l'éliminer.

Intervention 29

Pouvez-vous nous accommoder ? Si vous allez chez quelqu'un et que vous lui dites on s'en va chez vous deux semaines, peut-être qu'il peut déplacer ses vacances et partir ?

Myrzah Bello : Exactement.

PROCHAINES ÉTAPES & PROCHAINES RENCONTRES

Myrzah Bello termine la rencontre en vérifiant auprès des citoyens quand préfèrent-ils être rencontrés pour rediscuter de ces enjeux.

INTERVENTIONS

Intervention 1

Tout ce stress que nous vivons depuis des mois, ça va être jusqu'en 2025. Est-ce que ça va être compensé ?

Intervention 2

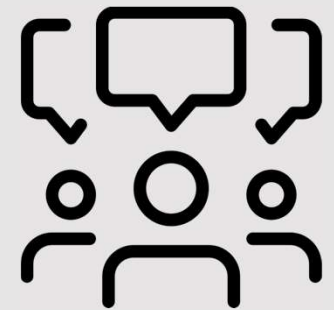
Si la mine ne part pas, est-ce qu'on va être dédommagés? Je perds de la qualité de vie.

Myrzah Bello : Ce sont des choses que nous pouvons regarder, on est là pour faire ça ensemble. Nous pourrions rester en contact, vous allez sûrement mijoter toute cette information et avoir d'autres idées.

Jean-Félix Lepage : Je suis certain que vous allez penser à autre chose d'ici notre prochaine rencontre. Nous restons disponibles si vous avez des questions. On va s'assurer de conserver vos coordonnées. Et cela va nous faire plaisir de vous présenter l'agent de liaison quand il sera en poste.

ANNEXE – PRÉSENTATION POWERPOINT

1. J'écoute les personnes lorsqu'elles s'expriment
2. Je respecte le droit de parole des autres participants
3. J'attends mon tour avant de m'exprimer
4. Je respecte les personnes qui ont des opinions différentes des miennes



Minière O3

MEMBRE DU GROUPE OSISKO

**Rencontre de mise à jour et
d'échanges sur le projet
Marban**

**Propriétaires de proximité:
Gervais/ Des Boisés**

Le 25 mai 2022

TSX.V: OIII OTCQX:OIIIIF

- 1. Avancer nos projets en collaboration avec la communauté d'accueil**
- 2. Déterminer le mécanisme d'échanges le plus adapté et efficace pour la poursuite des discussions**
- 3. Échanger sur des enjeux spécifiques**

1

**Vous maintenir
informés au fur
et à mesure de
l'avancement du
projet**

2

**Transparence et
respect de la
prise de parole**

3

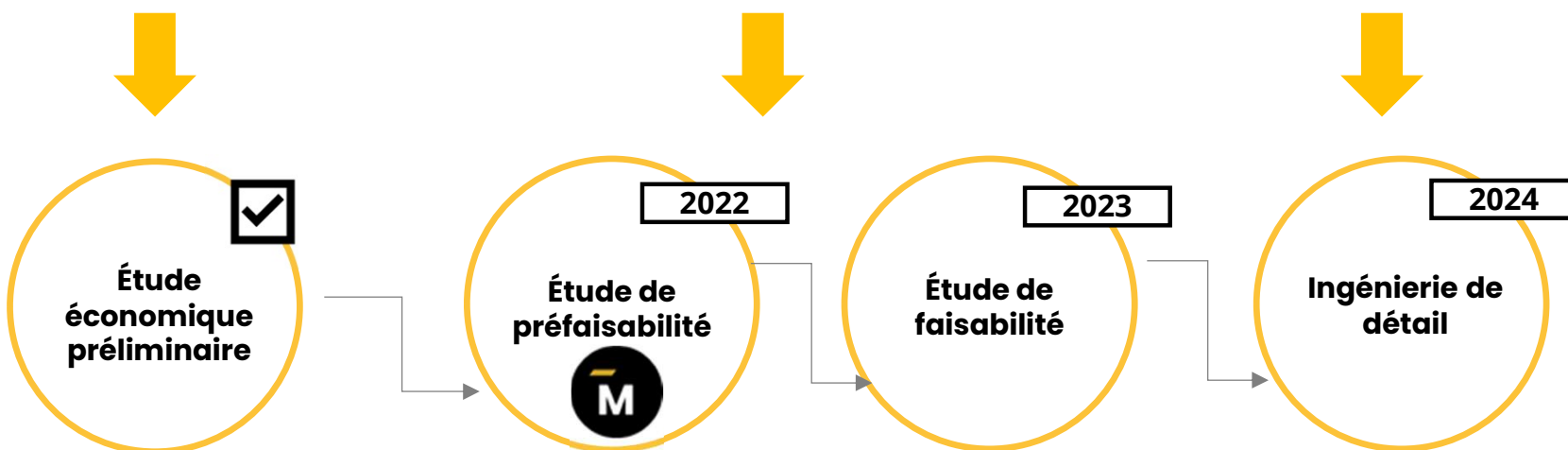
**Être à l'écoute des
préoccupations et
questionnements
de la communauté
d'accueil**

Démontrer la viabilité potentielle des ressources minérales

Démontrer la viabilité technique et économique d'un projet

Déterminer le design final du projet

Inclus une ressource minérale présumée



Abandon du projet

Études environnementales

Processus d'Étude d'impacts

Résultats positifs

Résultats négatifs

Dialogue en continu



Activités 2022 – Projet Marban



42 500 mètres de forage incluant des forages aéroportés

Travaux environnementaux

Caractérisation de la qualité de l'air
Suivi des eaux souterraines
Inventaire des puits résidentiels
Études du milieu biologique: chiroptères, avifaune, herpétofaune
Revégétalisation des sites de forage

Travaux pour l'étude de pré faisabilité

Essais géomécaniques en laboratoire
Estimation des coûts et évaluation économique
Analyse hydrologique et hydrogéologique
Conception minière
Conception de l'usine et du parc à résidus
Dépôt de l'étude de Pré faisabilité – Rapport technique conforme au Règlement 43-101



Activités réalisées jusqu'à présent

Rencontre citoyenne
Septembre 2021

Page site web
communautaire

Liste de distribution par
courriel

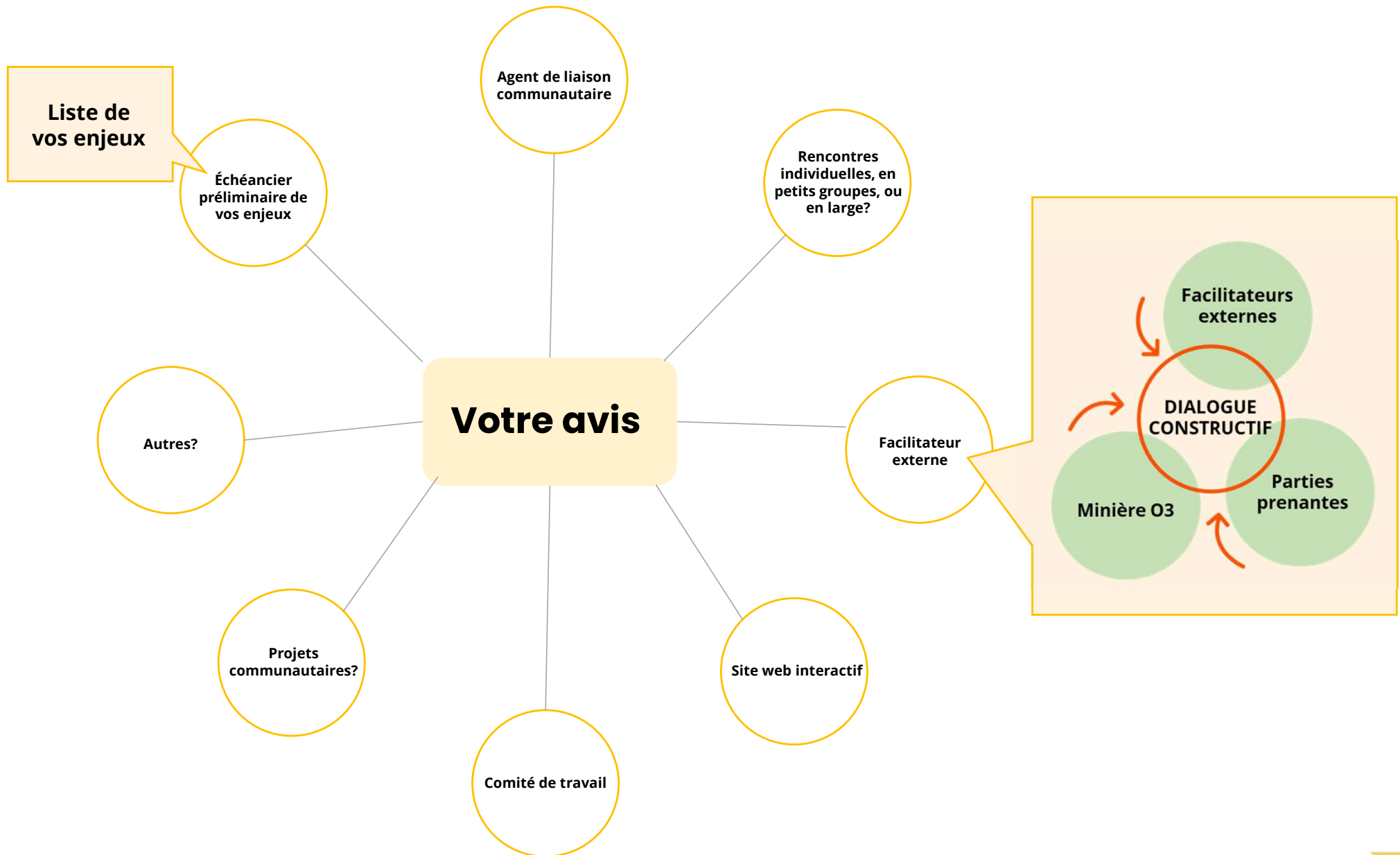
Infolettre trimestrielle

Rencontres en cours

Deux rencontres avec le
voisinage avec Gervais\Des
Boisés Vassan\Norrie pour
parler des enjeux
spécifiques à chacun

Mise en place

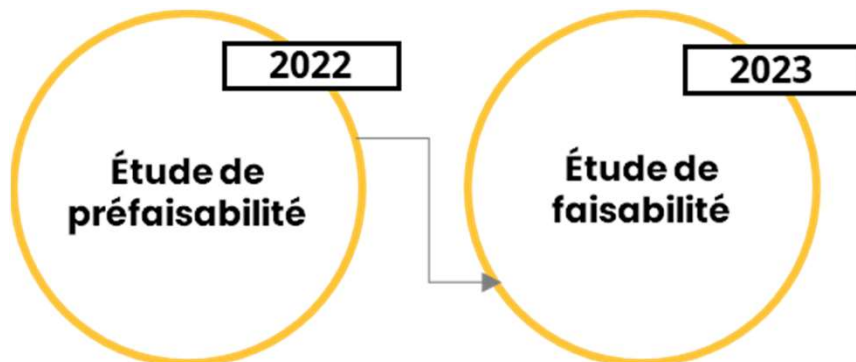
Un mécanisme d'échanges
convenu et adapté pour la
poursuite des échanges
(à explorer ce soir)



M

Certaines propriétés, détenus par des citoyens et entreprises, seront nécessaires pour l'emplacement d'infrastructures minières

Quand?



**Approbation et financement
du projet prévus:
2025**

Le processus

**Définir un cadre juste,
transparent et équitable
pour l'acquisition de
propriétés et la
cohabitation**

Pour tenir compte de vos intérêts nous voulons établir un protocole d'acquisition **conjointement** avec vous.

Ce protocole pourrait contenir les modalités d'achat des propriétés:

- moment d'achat;
- échéances, délais;
- évaluations des valeurs marchandes;
- conditions de vente;
- frais remboursés;
- etc.

Le contexte actuel:

Le **projet** n'est **pas** encore **confirmé**

Il reste **plusieurs étapes** à franchir

Nous ne **souhaitons pas** vous **retirer de votre milieu** de **façon hâtive**

Nous souhaitons **répondre** à **vos préoccupations** et **réduire votre incertitude**

Nous regardons certaines alternatives:

Alternatives	Description
Achat immédiat	Achat immédiat des propriétaires souhaitant vendre et quitter dès maintenant
Option d'achat	Prix de la propriété est déterminé, un acompte (non remboursable à Minière O3) est versé à la signature du contrat d'option, la maison deviendra la propriété de O3 si le projet est confirmé (début de l'étude d'ingénierie). Si le projet est abandonné, l'option n'est pas exercée
Achat/location	Achat de la maison immédiat avec location de la maison aux vendeurs pour une période pouvant aller jusqu'à ce que le projet soit confirmé (début de l'étude d'ingénierie). Si le projet est abandonné, le vendeur initial pourra racheter la maison au prix vendu avec un rabais (rabais à déterminer)
Autres?	

Prochaines étapes



Communiquer
avec nous:

Envoyer vos
commentaires:



info@o3mining.com



Numéro sans frais : +1 (833) 979-3516



www.miniereo3.com

Infolettre trimestrielle

<https://miniereo3.com/archives-de-la-newsletter/>



www.facebook.com/miniereO3



Axée sur la
conversion et
l'expansion des
ressources, la
réalisation de
nouvelles
découvertes et un
engagement
envers l'**ESG**

Minière O3

MEMBRE DU GROUPE 

TSX.V: OIII OTCQX:OIIIIF

Contactez-nous:

Numéro sans frais : +1 (833) 979-3516

info@o3mining.com

Connectez-vous avec nous :



www.miniereo3.com